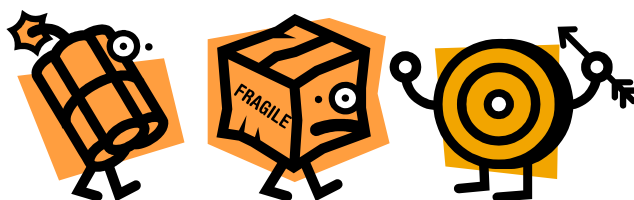


**Repérage en milieu collégial des étudiants et des étudiantes
à risque de développer des problèmes d'adaptation :**
description, analyse et faisabilité



Valérie Houle

Direction régionale de santé publique de la Capitale nationale

Présenté au Regroupement des intervenants et intervenantes en prévention du suicide
des établissements d'enseignement supérieur de Québec et de Lévis

Mai 2005

Auteure

Valérie Houle

Direction régionale de santé publique de la Capitale nationale

Aucune copie papier de ce rapport n'est disponible.

Pour plus de renseignements, contacter :

Ginette.Langevin@ssss.gouv.qc.ca

Une copie électronique est disponible à l'adresse suivante :

www.dspq.qc.ca

Toute reproduction totale ou partielle est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Cette publication a été versée dans la banque SANTÉCOM ([HTTP://WWW.SANTECOM.QC.CA](http://www.santecom.qc.ca))

Citation suggérée : Houle, Valérie. Repérage en milieu collégial des étudiants et étudiantes à risque de développer des problèmes d'adaptation : description, analyse et faisabilité. Direction régionale de santé publique, Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de la Capitale nationale, Québec, mai 2005, 90 pages + annexes.

Dépôt légal :

Bibliothèque nationale du Canada, 2005

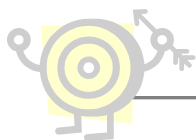
Bibliothèque nationale du Québec, 2005

ISBN : 2-89496-291-6



TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
LISTE DES TABLEAUX	iii
LISTE DES FIGURES.....	iv
LISTE DES ANNEXES	v
REMERCIEMENTS.....	vi
FAITS SAILLANTS.....	vii
INTRODUCTION	1
Chapitre 1 Portrait des réalités collégiales	5
1.1 Besoins et caractéristiques des étudiants des cégeps	6
1.1.1 Qui sont-ils?.....	6
1.1.2 À quoi rêvent-ils?	8
1.1.3 Que vivent-ils?	9
1.1.4 Comment perçoivent-ils et utilisent-ils les services?.....	14
1.2 Problèmes d'adaptation vécus par les cégépiens	16
1.2.1 Quelques données sur la détresse et certaines de ses manifestations.....	17
1.2.2 Facteurs de risque et facteurs de protection associés aux problèmes d'adaptation	18
1.2.3 Liens entre l'adaptation et la réussite.....	22
Chapitre 2 Description et analyse des éléments liés à la mise en place d'une procédure de repérage	25
2.1 Méthodologie	26
2.2 Présentation du mouvement des cégeps et des quatre établissements participants.....	30
2.2.1 Les cégeps de la province.....	30
2.2.2 Collège François-Xavier-Garneau	31
2.2.3 Cégep de Lévis-Lauzon	32
2.2.4 Cégep de Limoilou	33
2.2.5 Cégep de Sainte-Foy	34

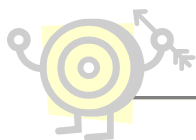


2.2.6	Portrait du milieu collégial de la région	35
2.3	Services offerts dans les cégeps participants	37
2.3.1	Services offerts aux étudiants	37
2.3.2	Services de nature institutionnelle.....	45
2.3.3	Quelques constats.....	49
2.4	Repérage en milieu collégial.....	54
2.4.1	Repérage actuel.....	54
2.4.2	Dimensions du repérage.....	62
2.5	Enjeux liés à la mise en place d'une procédure de repérage.....	67
2.5.1	Considérations éthiques.....	67
2.5.2	Contraintes d'implantation d'une procédure de repérage.....	72
2.5.3	Conditions d'implantation d'une procédure de repérage	77
2.5.4	Contraintes et conditions : obstacles ou défis ?	80
Chapitre 3 Plan de soutien à la mise en place d'une procédure de repérage des étudiants à risque de problèmes d'adaptation : recommandations		83
Recommandations		84
Références		86



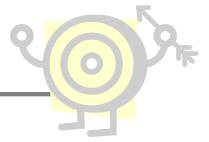
LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.	Objectifs généraux et spécifiques de l'étude.....	2
Tableau 2.	Répartition de la population collégiale selon l'âge et le secteur d'enseignement	7
Tableau 3.	Répartition de la population collégiale selon le type de programme et le secteur d'enseignement	7
Tableau 4.	Marqueurs psychologiques de la transition entre l'adolescence et l'âge adulte.....	10
Tableau 5.	Objectifs spécifiques et méthodes de collecte de données associées	26
Tableau 6.	Participation dans chacun des cégeps à différents moments de collecte de données	29
Tableau 7.	Fréquentation actuelle et prévue des quatre cégeps participants.....	35
Tableau 8.	Catégories et noms des outils mentionnés par les intervenants rencontrés	56
Tableau 9.	Dimensions du repérage et éléments à considérer dans la réflexion sur la mise en place d'une procédure de repérage.....	63
Tableau 10.	Les principes de la santé publique : repères décisionnels	68
Tableau 11.	Les contraintes d'implantation d'une procédure de repérage	73
Tableau 12.	Les conditions d'implantation d'une procédure de repérage.....	77
Tableau 13.	Dimensions du repérage et éléments à considérer dans la réflexion sur la mise en place d'une procédure de repérage.....	85



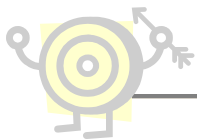
LISTE DES FIGURES

Figure 1.	Organigramme des services aux étudiants du collège François-Xavier-Garneau.....	31
Figure 2.	Organigramme des services aux étudiants du cégep de Lévis-Lauzon.....	32
Figure 3.	Organigramme des services aux étudiants du cégep de Limoilou.....	33
Figure 4.	Organigramme des services aux étudiants du cégep de Sainte-Foy	34
Figure 5.	Fréquence des réponses à l'item « Actuellement, mon emploi me permet d'effectuer un repérage des étudiants à risque »	55
Figure 6.	Fréquence des réponses à l'item « À l'intérieur de mon cégep, je considère que j'ai un rôle à jouer dans le repérage des étudiants à risque ». 55	
Figure 7.	Fréquences des réponses à l'item « J'ai recours de façon régulière à une procédure formelle (ex. : questionnaire) de repérage des étudiants à risque ».....	56
Figure 8.	Fréquences de réponses à l'item « Le repérage d'étudiants à risque doit être une tâche partagée avec d'autres collègues »	64



LISTE DES ANNEXES

1. Glossaire	3
2. Questionnaire sur la faisabilité	9
3. Grille de réflexion sur les services offerts	13
4. Schémas d'entrevue	17
5. Grille de codification des services offerts.....	21
6. Tableaux synthèses des services offerts	25
7. Tableaux complets des services offerts	31
8. Tableaux synthèses des outils de repérage nommés par les cégeps participants et description sommaire des outils	53



REMERCIEMENTS

Ce rapport est l'œuvre d'un ensemble de personnes qui ont collaboré, de près ou de loin, aux différentes étapes qui ont mené à sa réalisation. Une étroite collaboration entre le Regroupement des intervenants et intervenantes des établissements d'enseignement supérieur de Québec et de Lévis et la Direction régionale de santé publique de la Capitale nationale a permis le bon déroulement du projet d'étude présenté en ces pages.

Je me dois d'abord de témoigner toute ma gratitude aux membres du comité consultatif composé de Mario Beaulieu, René Breault, Lise Cardinal, Édith Coulombe, Laurent Dumais, Odette Garceau, Bertrand Huot et Mario Roy. La participation de Valérie Croft doit également être soulignée. Leurs commentaires et leurs encouragements ont été précieux tout au long de la démarche. Leur volonté de faire de ce projet une opération porteuse de sens pour chacun des milieux et pour l'ensemble des acteurs concernés a permis de mobiliser les énergies vers un but commun.

Je ne pourrais passer sous silence la participation des intervenants rencontrés dans chacun des quatre cégeps et leur disponibilité à collaborer à l'étape descriptive des services offerts et des outils utilisés. Les informations recueillies lors des rencontres de groupe et les validations du matériel par courrier électronique ont servi de base à la réflexion autour de la faisabilité de l'utilisation des outils de repérage des problèmes d'adaptation en milieu collégial.

L'étude des enjeux éthiques entourant l'utilisation d'outils de repérage a permis de profiter de la collaboration des personnes suivantes : Johane Patenaude (Université de Sherbrooke), Guy Roy (ministère de la Santé et des Services sociaux) et Pierre Turcotte (Université Laval). Leur participation à cette étape du projet fut très appréciée et a permis de compléter l'analyse avec des réflexions très pertinentes.

Je tiens également à remercier Lise Cardinal pour son soutien continu et sa confiance manifestée tout au long du projet. Ses précieux conseils et ses commentaires toujours justes ont été des ingrédients essentiels à la bonne marche de l'ensemble de l'étude. Sa collaboration à la rédaction, ainsi qu'aux révisions finales, doit être soulignée. Merci pour tout.

Merci aux membres de l'équipe « Sécurité dans les milieux de vie » de la Direction régionale de santé publique pour leur accueil, ainsi qu'à Pierre Maurice, coordonnateur de l'équipe, pour sa confiance au cours de l'année de réalisation de ce projet. Merci également à Chantal Martineau pour la mise en page du document.

Les personnes suivantes ont collaboré en fournissant des commentaires sur les différentes étapes du projet ou sur des sections du rapport : Isabelle Roy, Julie Pelletier, Monique Comeau et Édith Guilbert. Leur contribution fut grandement appréciée.



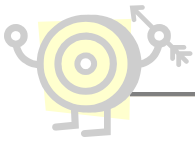
FAITS SAILLANTS

CHAPITRE 1 Portrait des réalités collégiales

- Près de 160 000 étudiants fréquentaient les cégeps en 2003-2004 (enseignement régulier et formation continue).
- La majorité (69 %) des étudiants inscrits à l'enseignement régulier sont âgés de 15 à 19 ans, alors que 51 % des étudiants inscrits en formation continue ont 30 ans et plus.
- Même si la majorité des étudiants évoluent bien, la période de passage au cégep est souvent marquée par plusieurs changements majeurs générateurs de stress.
- La période de transition entre l'adolescence et l'âge adulte de même que la quête d'une plus grande autonomie qui l'accompagne se font parfois avec difficulté.
- Dans ce contexte, le soutien social dont la majorité des étudiants bénéficient agit comme un facteur de protection et a un effet positif sur leur santé mentale et physique.
- Devant la multiplicité des choix à faire et des expériences nouvelles, certains étudiants ayant une plus faible capacité d'adaptation vivent de la détresse, voire du désespoir, et ont besoin d'aide.
- Une panoplie de services sont offerts dans les cégeps à l'intention des étudiants. Ils sont toutefois variables d'un établissement à l'autre.
- Une forte proportion des étudiants aux prises avec des difficultés ne feront pas de demande d'aide.
- Plusieurs facteurs de risque reliés à l'individu, à sa famille et à différents contextes de vie sont fortement associés à la survenue ou à la présence des troubles d'adaptation. D'autres facteurs diminuent la probabilité que ces troubles se développent.
- La réussite éducative et la santé des étudiants sont intimement liées et s'influencent mutuellement.

CHAPITRE 2 Description et analyse des éléments liés à la mise en place d'une procédure de repérage

- Le portrait des services offerts aux étudiants dans les quatre cégeps présente une très grande diversité d'actions, de projets et de services.
- Les actions répertoriées sont notamment regroupées en :
 - activités d'accueil;
 - activités de sensibilisation, de promotion ou de prévention;
 - ateliers ou conférences;
 - comités ou groupes de soutien;
 - services ou outils de documentation;
 - aménagement de locaux destinés aux étudiants;
 - services d'aide et de consultation (psychologie, orientation, aide pédagogique, aide financière, aide à l'emploi, etc.);
 - soutien par des intervenants clés (ex. : travailleurs de corridor, coordonnateurs de département, intervenants communautaires);



- o programmes;
 - o services d'aide par les pairs;
 - o services pour les parents.
- Des services de nature institutionnelle, c'est-à-dire des services visant les membres des personnels et pouvant avoir un impact sur la vie étudiante, complètent le tableau : divers comités sur le harcèlement, la violence, la discrimination, de la documentation, des programmes de formation (ex. : prévention du suicide), l'application de politiques et de règlements (ex. : règlement sur la réussite scolaire, politique d'intégration scolaire), des campagnes de sensibilisation (ex. : campagne contre l'homophobie), des mécanismes de soutien et de concertation (ex. : soutien aux enseignants pour les étudiants en difficulté, analyse de cas, reconnaissance du personnel).
- L'analyse des populations ciblées, des thématiques abordées et des stratégies adoptées rend compte d'une grande variété des actions visant le mieux-être des étudiants et leur accompagnement par le personnel enseignant et non enseignant.
- Ces actions couvrent un large spectre, allant de la promotion de la santé à des services cliniques individuels, en passant par la prévention de problématiques particulières.
- Les quatre cégeps offrent un ensemble d'activités qui leur sont communes (information, accueil, documentation, etc.), alors que d'autres activités sont spécifiques à chaque milieu.
- Les dynamiques de travail internes soutenant la mise en œuvre de ces activités (collaboration entre les services, collaboration entre les intervenants, etc.) sont variables d'un établissement à l'autre.
- L'offre de soutien aux étudiants comporte une bonne part de services formels, mais également de l'aide informelle (ex. : présence et contacts dans les lieux de rassemblement des étudiants qui agissent souvent comme relais vers les services).
- La majorité des 55 intervenants questionnés affirment que leur emploi leur permet d'effectuer le repérage d'étudiants à risque (plutôt en accord : 48 %, tout à fait en accord : 39 %). Ils sont également plutôt en accord (31 %) ou tout à fait en accord (65 %) avec l'affirmation selon laquelle ils ont un rôle à jouer à cet égard.
- Le recours de façon régulière à une procédure de repérage a été signalé par moins d'intervenants. Ils sont 6 % à être tout à fait en accord et 12 % à être plutôt en accord avec cette affirmation.
- De nombreux outils (tests, questionnaires, grilles d'entrevue) sont utilisés par différents types d'intervenants pour repérer des étudiants à risque de problèmes d'adaptation.
- Ces outils sont liés à la santé physique et mentale, à l'adaptation psychologique, à l'orientation scolaire, à la réussite scolaire ou à l'ensemble (ou sous-ensemble) de ces dimensions.
- Les circonstances de l'utilisation de ces outils (contexte de consultation, accueil, moment de l'année scolaire, etc.) sont variables. Ils sont utilisés le plus souvent dans un cadre formel de repérage ciblant l'ensemble des étudiants (ex. : à la rentrée) ou certains sous-groupes (ex. : étudiants qui consultent, étudiants en situation d'échec).
- Des conditions favorisant le repérage des étudiants en difficulté ont été précisées. On mentionne par exemple la présentation des intervenants et des services aux étudiants et au personnel et la possibilité d'établir des contacts privilégiés entre les étudiants et les intervenants ou les enseignants en dehors d'un cadre formel (ex. : travailleurs de corridor, tuteurs). L'aide par les pairs apparaît également une stratégie intéressante pour le repérage



d'un étudiant en difficulté et son accompagnement vers les ressources appropriées. Enfin, la référence directe d'un intervenant à un autre (ou d'un enseignant à un intervenant) à l'interne semble une stratégie utile. Cette référence se fait plus ou moins formellement selon le cas et selon l'établissement.

- La quasi-totalité (98 %) des intervenants questionnés se disent tout à fait en accord (72 %) ou plutôt en accord (26 %) avec l'affirmation selon laquelle le repérage d'étudiants à risque doit être une tâche partagée avec d'autres collègues.
- Plusieurs enjeux ou conditions nécessaires à la mise en place d'une procédure de repérage des étudiants à risque de problèmes d'adaptation ont été énoncés par les intervenants consultés. Ces enjeux ou conditions sont liés :
 - o aux considérations éthiques liées au repérage et au respect des principes servant de balises pour en définir les dimensions (Pour qui ? Quand ? Comment ? Par qui ? Pourquoi ? Quel usage fait-on des informations recueillies ?) ;
 - o aux attitudes, aux croyances, aux besoins, à la motivation des intervenants eux-mêmes ;
 - o à l'organisation du travail (ex. : disponibilité des ressources, travail interdisciplinaire, charge de travail, communication) ;
 - o à l'utilisation des outils et à l'utilisation des informations générées (ex. : confidentialité, perception des procédures de repérage par les étudiants selon leurs besoins, selon le genre) ;
 - o à la capacité des établissements à répondre à la demande générée par le repérage (capacité à l'interne et capacité à référer vers les ressources externes) ;
 - o à l'engagement et au soutien de la direction de l'établissement à l'endroit des personnels impliqués.

Chapitre 3 Plan de soutien à la mise en place d'une procédure de repérage des étudiants à risque de problèmes d'adaptation : recommandations

Les observations faites dans le cadre de la présente étude permettent la formulation de quelques recommandations. Il s'agit de suggestions qui permettraient de faire le point sur la question du repérage des étudiants à risque de problèmes d'adaptation dans chacun des cégeps et d'amorcer une démarche de concertation sur ce sujet à l'interne des établissements et avec les principaux acteurs externes concernés.



INTRODUCTION

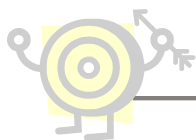
La vie des étudiants au niveau collégial est souvent marquée par un ensemble de circonstances inhérentes à cette période particulière de la vie : éloignement du milieu familial, perte de milieux conviviaux qu'offre la communauté d'origine, isolement par rapport au réseau de soutien naturel, remise en question de certains repères, conciliation études/travail, échecs amoureux, difficultés inhérentes à l'orientation sexuelle, difficultés inhérentes aux choix professionnels, pression pour la réussite scolaire, etc. Certains étudiants cumulent un ensemble de facteurs de risque les rendant particulièrement vulnérables à des problèmes d'adaptation, à la détresse psychologique, au désespoir et au suicide. Lors d'un colloque tenu à Lyon en 1999 sur la prévention du suicide dans les établissements d'enseignement supérieur de cette ville, un conférencier résumait les difficultés liées à la vie étudiante dans ces termes : « *Faillite des lieux, absence des liens et manque de lois et de repères* » (Gillet, 1999).

La clientèle des cégeps du Québec compte 144 000 étudiants inscrits dans 48 cégeps publics, dont environ 27 000 dans les cégeps François-Xavier-Garneau, de Lévis-Lauzon, de Limoilou et de Sainte-Foy. La moyenne d'âge provinciale des étudiants à leur arrivée au cégep est de 17,3 ans (Raymond, 2003). Selon des intervenants des cégeps de Québec et de Lévis, différents personnels de ces institutions interviennent quotidiennement auprès d'étudiants qui vivent des problèmes d'adaptation et des situations de vie difficiles, la crise psychosociale et la crise suicidaire se retrouvant parmi les principales raisons de consultation. De fait, quelques cas de suicides complétés par des étudiants des cégeps des régions de Québec et de la Chaudière-Appalaches sont signalés chaque année (*Regroupement des représentants et représentantes des établissements d'enseignement supérieur de Québec et de Lévis*¹, communication personnelle). Ces situations de crise chez les étudiants apparaissent révélatrices d'un ensemble de problématiques vécues par eux et dont on souhaite améliorer le repérage pour intervenir le plus précocement possible.

Les cégeps offrent aux étudiants plusieurs opportunités de faire part de leurs besoins et difficultés, de façon formelle à travers les différents services offerts, mais également de façon informelle à travers des activités d'animation, par le biais de la présence de personnes-ressources dans certains lieux de rencontre des étudiants, etc. De plus, différents outils sont utilisés de façon plus ou moins systématique pour repérer les nouveaux étudiants qui présentent notamment un risque de difficulté sur le plan de la réussite scolaire.

Devant cette panoplie d'outils et les différents contextes d'intervention possibles auprès des étudiants, les membres du *Regroupement des intervenants et intervenantes en prévention du suicide des établissements d'enseignement supérieur de Québec et de Lévis* souhaitaient une démarche systématique pour évaluer le potentiel des intervenants des cégeps à repérer des étudiants qui présentent des problématiques psychosociales ou émotives importantes de même que des problèmes d'adaptation, et ce, dès leur entrée au cégep. La problématique du suicide et ses différentes manifestations sont également au cœur des préoccupations des membres du regroupement. Ils se questionnent sur la façon d'optimiser l'usage des outils déjà existants, sur la

1. Ce regroupement est composé de représentants de quatre cégeps des régions de Québec (F-X-Garneau, Limoilou, et Sainte-Foy) et de la Chaudière-Appalaches (Lévis-Lauzon), de l'Université Laval, de la Direction régionale de santé publique de la Capitale nationale et du Centre de prévention du suicide de Québec.



possibilité d'y adjoindre des outils complémentaires ou d'autres types d'information, de manière à dresser un portrait des étudiants, comme groupes (ex. : étudiants d'un même programme, d'un même département) ou comme individus, qui soit le plus juste et le plus complet possible. Ils s'interrogent également sur la capacité des cégeps, dans le contexte actuel de l'organisation des services aux étudiants, de la disponibilité des ressources et des aspects éthiques entourant le repérage et l'intervention auprès des étudiants en difficulté, à soutenir ces derniers en cas de besoin.

Objectif de l'étude

Le programme de subventions en santé publique du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec a permis la réalisation d'un projet de recherche qui devrait contribuer à répondre à ces questions. Le projet a été réalisé par la Direction régionale de santé publique de l'Agence de développement des réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de la Capitale nationale, en étroite collaboration avec le Regroupement des intervenants et intervenantes en prévention du suicide des établissements d'enseignement supérieur de Québec et de Lévis.

Deux objectifs généraux ont guidé le déroulement du projet. Le premier consistait à analyser les modes de fonctionnement qui permettent d'effectuer un repérage des nouveaux étudiants à risque de développer des problèmes d'adaptation au cours de leur passage dans le milieu collégial. Le second objectif était d'élaborer un plan de soutien à la mise en œuvre d'un mode de fonctionnement qui permette d'effectuer un repérage des nouveaux étudiants à risque de développer des problèmes d'adaptation, en tenant compte des éléments de faisabilité identifiés. Le tableau suivant présente ces deux objectifs généraux, ainsi que les objectifs spécifiques.

Tableau 1. Objectifs généraux et spécifiques de l'étude

Objectifs généraux	Objectifs spécifiques
Analyser les modes de fonctionnement qui permettent d'effectuer un repérage des étudiants à risque de développer des problèmes d'adaptation au cours de leur passage dans le milieu collégial.	Décrire les caractéristiques et les besoins des étudiants fréquentant les cégeps.
	Décrire et comparer les facteurs de risque des problèmes d'adaptation et les facteurs de risque d'échec ou d'abandon scolaire afin d'en dégager les convergences et les divergences chez les étudiants fréquentant les cégeps.
	Décrire les services actuellement offerts aux étudiants par les ressources internes des cégeps pour des problématiques de nature psychosociale.
	Décrire les outils formels actuellement utilisés dans les cégeps participants pour mieux connaître et décrire la clientèle.
	Décrire l'utilisation actuelle des outils formels utilisés pour mieux connaître et décrire la clientèle des cégeps de la région.
	Évaluer la pertinence d'utiliser ces outils dans leur forme actuelle pour repérer les étudiants à risque de développer des problèmes d'adaptation.
	Décrire les aspects éthiques entourant l'utilisation de données issues de l'emploi de ces outils, et ce, à des fins populationnelles ou individuelles.



Objectifs généraux	Objectifs spécifiques
	Évaluer la capacité des ressources d'aide formelle et informelle actuellement en place dans les cégeps de la région à utiliser une procédure de repérage des étudiants à risque de développer des problèmes d'adaptation.
	Évaluer la capacité des ressources d'aide formelle et informelle actuellement en place dans les cégeps à offrir les services aux jeunes identifiés à partir d'une telle procédure de repérage.
Élaborer un plan de soutien à la mise en œuvre d'un mode de fonctionnement qui permette d'effectuer un repérage des étudiants à risque de problèmes d'adaptation, en tenant compte des éléments de faisabilité identifiés par les cégeps participants	

Ces différents objectifs se sont actualisés dans un ensemble de stratégies de collecte de données à partir de la littérature ainsi qu'auprès des établissements participants. Le rapport d'étude est divisé en trois chapitres :

1. Portrait des réalités collégiales – revue de la littérature
2. Description et analyse des éléments liés à la mise en place d'une procédure de repérage – présentation des résultats
3. Plan de soutien à la mise en place d'une procédure de repérage des étudiants à risque de problèmes d'adaptation : recommandations.

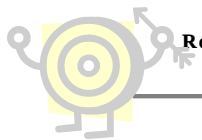
La première partie de la revue de la littérature dresse le portrait de la population fréquentant les cégeps en décrivant notamment les principales caractéristiques de celle-ci, les valeurs qu'elle affiche, ainsi que les différentes expériences vécues à cette période de la vie. La perception des étudiants à l'endroit des services et l'utilisation qu'ils en font sont également exposées. La section suivante présente une description des problèmes d'adaptation pouvant être vécus par les étudiants, ainsi que les facteurs de risque et de protection qui y sont associés.

La méthodologie permet d'introduire le deuxième chapitre en décrivant les différentes stratégies mises en place afin de recueillir les données. Suit une présentation du mouvement des cégeps et des quatre établissements collégiaux ayant participé au projet. Celle-ci permet de définir les éléments communs, mais également les éléments spécifiques à chacun des cégeps. Enfin, les résultats de l'étude sont présentés en trois sous-sections : 1) les services offerts, 2) le repérage et 3) la faisabilité.

Le troisième chapitre propose un plan de travail qui permettrait la mise en place ou l'amélioration des procédures de repérage des étudiants à risque de problèmes d'adaptation, dans chacun des cégeps de la région.

CHAPITRE 1

PORTRAIT DES RÉALITÉS COLLÉGIALES



1.1 Besoins et caractéristiques des étudiants des cégeps

« Si elle était une voiture, la génération des 15-18 ans ressemblerait à une Volvo familiale : solide, massive, fermement ancrée sur la route. Mais son devant serait celui d'une Mazda RX-8, technologiquement à la fine pointe du changement. Et étrangement, elle aurait l'impression d'être... une Hyundai Accent, petite auto discrète, économique et peu puissante! Bref, un modèle hybride pour définir une génération pleine de contradictions². »

1.1.1 Qui sont-ils?

À la lumière des statistiques descriptives de cette clientèle, un constat s'impose : la clientèle des cégeps de la province est diversifiée. Elle regroupe à la fois des jeunes adultes et des adultes, des hommes et des femmes, des gens provenant d'ici et d'ailleurs. Cette population est en quelque sorte un modèle réduit de la société, avec une hétérogénéité frappante. La distinction entre le secteur régulier et celui de la formation continue permet de saisir un premier aspect de la diversité collégiale.

Au cours de l'année scolaire 2003-2004, le nombre d'étudiants dans le secteur de l'enseignement régulier, temps plein et partiel, était de 149 000. Les secteurs préuniversitaire et technique se partagent 96 % de la clientèle, alors que 4 % de celle-ci se trouve en session d'accueil et d'intégration. Pour 53 % des étudiants du secteur régulier, l'entrée au collégial se fait directement après la cinquième année du secondaire (Hudon, 2004). La population des 19 ans et moins forme effectivement la majorité (69 %) des étudiants inscrits au secteur régulier, alors que les 20 à 24 ans correspondent à 25 % et les 25 à 29 ans représentent 3 % de la population collégiale (MEQ, 2003). Les femmes s'y trouvent en proportion plus grande, soit 57 % pour 43 % d'hommes fréquentant les cégeps de la province.

Selon les statistiques de la Fédération des cégeps (n. d.), 28 000 étudiants étaient inscrits au secteur de la formation continue en 2003-2004. Cette population est comptabilisée de façon indépendante du secteur de l'enseignement régulier. Le ministère de l'Éducation du Québec s'y réfère par la notion d'« éducation aux adultes ». Cependant, au cours des dernières années, la distinction selon l'âge est devenue caduque puisque la condition nécessaire à une inscription dans le secteur de la formation continue est d'avoir fait un arrêt d'au moins un an dans ses études (Deguire et coll., 1996). Le tableau 2 permet d'observer la répartition des étudiants selon les groupes d'âge dans le secteur de la formation continue et dans celui de l'enseignement régulier. Les étudiants inscrits en « formation continue » peuvent être divisés en deux groupes. D'abord, il y a ceux qui sont inscrits à des programmes crédités (attestation d'études collégiales ou diplôme d'études collégiales intensives) et subventionnés par un organisme gouvernemental. Puis il y a les étudiants qui participent à de la formation sur mesure, c'est-à-dire à des programmes qui sont définis et gérés localement par chaque établissement. Ces cours ou ateliers peuvent répondre à des besoins particuliers d'entreprise. (Isabelle Laurent, Fédération des cégeps, communication personnelle, 12 novembre 2004).

2. Citation tirée de M. Turenne (2004), « À quoi rêvent les 15-18 ans? », *L'Actualité*, juin 2004, p. 26-37.



Le tableau 2 présente les proportions des différentes tranches d'âge de la population collégiale selon le secteur d'enseignement. La population des 15 à 19 ans est nettement majoritaire dans le secteur régulier, alors que la répartition est davantage étendue à la formation continue chez les 20 ans et plus. Une majorité se dessine dans ce dernier secteur chez les 30 ans et plus. Malgré cette répartition différente selon le secteur d'enseignement, on peut constater que les jeunes ainsi que les adultes sont présents dans les deux secteurs. Les données concernant l'âge moyen des étudiants fréquentant les programmes préuniversitaires et techniques, à l'intérieur du secteur régulier, n'étaient pas disponibles au moment où cette étude fut réalisée.

Tableau 2. Répartition de la population collégiale selon l'âge et le secteur d'enseignement

	Régulier	Formation continue
15 à 19 ans	69 %	7 %
20 à 24 ans	25 %	25 %
25 à 29 ans	3 %	17 %
30 ans et plus	3 %	51 %
Total	100 %	100 %

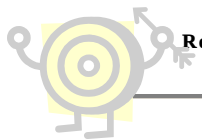
Adapté de MEQ (2003).

Le tableau 3 complète le portrait des deux secteurs d'enseignement en précisant les types de programmes fréquentés par les étudiants. Il a été mentionné que tous les groupes d'âge étaient représentés dans chaque secteur, avec cependant une tendance « jeune » au régulier et une moyenne d'âge plus élevée à la formation continue. Les types de programmes auxquels sont inscrits les étudiants se répartissent sensiblement de la même façon. Une très forte concentration (96 %) des étudiants du secteur régulier sont inscrits dans les programmes de diplôme d'études collégiales (DEC) préuniversitaires ou techniques. Du côté de la formation continue, la proportion d'étudiants inscrits à une attestation d'études collégiales (AEC) se situe à près de 70 %, alors qu'elle est d'environ 15 % pour les DEC préuniversitaire et technique.

Tableau 3. Répartition de la population collégiale selon le type de programme et le secteur d'enseignement

	Régulier	Formation continue
DEC préuniversitaire	45 %	7 %
DEC technique	51 %	9 %
DEC acc/int et trans	3 %	< 1 %
AEC	1 %	68 %
Hors programme	< 1 %	17 %
Baccalauréat français	< 1 %	-
Total	100 %	100 %

Adapté de MEQ (2003).



Plusieurs auteurs ont cherché ce qui distingue les étudiants inscrits au secteur régulier de ceux inscrits à la formation continue. Cette distinction s'articule principalement autour de la définition de la clientèle adulte. Selon Deguire et ses collaborateurs (1996), l'arrêt des études pendant au moins un an est le premier critère à considérer. Ils précisent que les éléments suivants distinguent les étudiants effectuant un retour aux études des étudiants à l'enseignement régulier : « un objectif professionnel clairement défini, une expérience de vie, des contraintes de temps », etc. Ces auteurs relèvent également plusieurs ressemblances, comme la proportion d'un étudiant sur trois qui s'adapte avec difficulté au milieu collégial. Il demeure indéniable que la population des adultes en milieu collégial présente des besoins et des attentes qui lui sont propres. D'ailleurs, le ministère de l'Éducation du Québec a formulé une politique et un plan d'action en matière d'éducation aux adultes et de formation continue (MEQ, 2002).

La population des cégeps est hétérogène et peut difficilement être décrite en quelques lignes. La présentation des besoins et des caractéristiques des étudiants des cégeps traduira une partie de cette réalité collégiale. Il sera principalement question des jeunes adultes, puisqu'ils composent la grande majorité de la clientèle. Certains cégeps de la région accueillent une proportion plus importante d'étudiants effectuant un retour aux études. Les besoins particuliers de cette clientèle nécessiteront éventuellement une étude plus approfondie de la littérature. Les thèmes de la motivation au retour aux études, de la conciliation travail/études/famille, ainsi que l'état de santé physique et mentale de cette clientèle devraient, entre autres, être considérés. De plus, d'autres clientèles font également partie de la population collégiale, soit les étudiants étrangers et les étudiants bénéficiant de services adaptés. Sans vouloir ignorer les besoins particuliers de ces clientèles, ainsi que les besoins des professionnels relatifs à l'offre de services adéquate pour ces étudiants, les sections suivantes dressent le portrait de la majorité des étudiants fréquentant les collèges, soit les étudiants inscrits au secteur régulier âgés de 25 ans et moins.

1.1.2 À quoi rêvent-ils³?

À cette période de la vie, plusieurs étudiants sont animés par des ambitions et des rêves d'une ampleur parfois sous-estimée. Les valeurs prônées par les jeunes d'aujourd'hui sont un héritage concret de la Révolution tranquille, génération de leurs parents. L'égalité est pour eux une valeur primordiale à défendre et fait partie intégrante de leur vie. Ils parlent d'égalité, entre autres, entre les sexes, les cultures, les orientations sexuelles et les religions. Ils ne la remettent plus en question. Ils sont ouverts sur le monde. La génération de l'Internet et des communications sans frontières est très informée sur son environnement et elle est sensible à ce qui l'entoure (Turenne, 2004).

La génération des 15-18 ans en particulier se distingue des générations précédentes par la vision qu'elle a de son avenir. Pour une majorité de jeunes de cet âge, les perspectives d'emploi sont très encourageantes et la crainte du chômage est très peu présente. Ils sont attendus sur le marché du travail pour succéder à la génération des « baby-boomers » et ils le savent (Turenne, 2004). D'ailleurs, près d'un étudiant sur quatre (39 %) désire obtenir un diplôme universitaire (SRAM,

3. Inspiré de l'article de Turenne (2004).



2003⁴). Les raisons qui motivent leur choix de programme au collégial reflètent bien cette situation. Pour la moitié des cégépiens, le choix est motivé par le goût d'étudier dans le programme choisi. Le désir d'exercer une profession qu'ils ont choisie est également nommé par 60 % d'entre eux. Leur motivation à réussir leurs études collégiales confirme la place prépondérante que la scolarité prend dans leur vie. C'est 92 % des étudiants, au moment de leur entrée au collège, qui disent avoir une motivation élevée ou très élevée au début de leurs études (SRAM, 2003). Les données recueillies au cégep de Sainte-Foy présentent une proportion de 83 % des étudiantes et de 70 % des étudiants pour qui la réussite des études est « très importante » (Roy et coll., 2003).

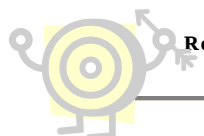
La présence marquée des jeunes adultes, et particulièrement des cégépiens, sur le marché du travail a suscité plusieurs questionnements chez les intervenants et les chercheurs. Selon Roy et ses collaborateurs (2003), deux valeurs sont mentionnées par les étudiants pour justifier cette situation, soit la quête d'autonomie et l'attrait de la consommation. Selon Croteau et ses collaborateurs (1990), les étudiants en milieu collégial seraient orientés vers des valeurs instrumentales (ex. : attrait de la consommation) et des valeurs affectives (l'amitié, la sociabilité et les relations d'aide). Ces auteurs affirment que les étudiants seraient plus en mesure de concrétiser et d'actualiser les valeurs instrumentales que les valeurs affectives dans le milieu collégial. Il semble pourtant que le travail rémunéré soit, pour plusieurs, une stratégie d'intégration sociale plutôt qu'une façon d'assurer leur subsistance. Les données du SRAM (2003) présentent les principales raisons pour lesquelles les étudiants occupent un travail rémunéré : accroître son autonomie financière (77 %), développer ses responsabilités (61 %), faire l'expérience du marché du travail (53 %), se payer plus de confort (50 %), assurer sa subsistance (24 %), occuper ses temps libres (14 %) et être avec ses amis (3 %). Roy et ses collaborateurs (2003) précisent que les parents de près de 60 % des étudiants les appuient « beaucoup » sur le plan financier.

Les jeunes ont un regard plus pessimiste quant à leur pouvoir d'influence au sein de la société. Leur pouvoir collectif sur les marchés est reconnu par les experts, mais ils ne sont que 22 % à croire qu'ils ont beaucoup d'influence, 40 % croient qu'ils en ont assez et 38 % disent qu'ils en ont peu ou pas. Ils sont cependant très conscients de l'influence dont ils sont la cible, en particulier en provenance des médias. Ils sont tout de même 86 % à se dire assez ou très optimistes lorsqu'ils pensent au futur (Turenne, 2004).

1.1.3 Que vivent-ils?

Le milieu collégial peut être perçu par certains étudiants comme un simple passage leur permettant d'accéder à des études supérieures ou à un travail dans le domaine désiré. Pour d'autres, le cégep devient un véritable milieu de vie où ils peuvent se développer personnellement et professionnellement. Quoi qu'il en soit, il est certes possible d'affirmer que le milieu collégial représente pour une majorité d'étudiants une période charnière où de multiples changements s'opèrent. Selon Belleau (n. d.), « l'élève qui se présente au collégial a un pied dans l'adolescence et un autre dans l'âge adulte ». Cette réflexion illustre bien la réalité de ces étudiants qui doivent composer avec plusieurs réalités associées à plusieurs préoccupations.

4. Service régional d'admission du Montréal métropolitain. Basé sur un échantillon provincial de 18 945 étudiants.



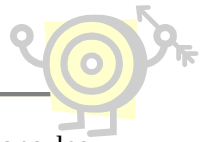
Il importe de préciser dans un premier temps de qui l'on parle : les jeunes, les adolescents, les jeunes adultes, les étudiants, les cégepiens... Plusieurs auteurs constatent que la définition même de l'adolescence change et que cette période s'étend maintenant au-delà de la majorité légale. La définition de la catégorie « adolescents » de Statistique Canada (2004) en témoigne : personnes âgées de 15 à 24 ans. Le Comité de la santé mentale du Québec parle même d'une nouvelle catégorie sociale, soit celle des jeunes adultes âgés de 15 à 29 ans, dont l'entrée dans la vie adulte se concrétise rapidement, mais dont l'autonomie s'acquiert tardivement (Desmarais et coll., 2000). La jeunesse est plus qu'une « réalité chronologique », elle est devenue une « réalité psychosociale » (Rousseau, 1992). Tous les termes mentionnés précédemment seront donc utilisés afin de faire référence à cette période de transition entre l'adolescence et l'âge adulte. Des précisions seront apportées lorsque cela sera nécessaire.

D'ailleurs, certains auteurs ont identifié des marqueurs de l'évolution psychologique et relationnelle à cette période de la vie. Croteau et ses collaborateurs (1990) font référence à Erikson, Gould et Levinson qui ont développé quelques théories sur la clientèle des 17-22 ans. Sept principaux éléments ont été identifiés par ces auteurs. Le tableau 4 présente ces marqueurs, ainsi qu'une brève description de chacun.

Tableau 4. Marqueurs psychologiques de la transition entre l'adolescence et l'âge adulte

MARQUEURS	EXPLICATIONS
La coupure avec le passé	Le passage de l'enfance à l'adolescence et, par la suite, de l'adolescence à l'âge adulte requiert de savoir bâtir sur les acquis du passé. La coupure avec le milieu familial fait également partie de cette transition.
La formation de l'identité	Il s'agit d'une tâche importante du jeune adulte, et plusieurs événements et remises en question à cette période de la vie stimulent la construction de sa propre identité.
L'intérêt pour les idées	La vision du monde est au centre de cet intérêt pour les idées. Le jeune adulte est en processus de redéfinition de sa vision du monde, de façon à ce qu'elle soit fidèle et représentative de ce qu'il est.
Les relations avec les pairs	Les liens tissés avec les pairs sont au centre de la transition de l'adolescent vers la vie de jeune adulte.
La recherche de l'intimité	Il s'agit d'un élément majeur et déterminant de cette période de la vie où, en plus de la relation avec les pairs, l'appropriation de relations d'intimité permet de préciser son identité et ses liens avec l'entourage.
L'expérimentation de comportements nouveaux	Les essais et les tentatives, tant au niveau des idées que des relations et des choix professionnels, permettent au jeune adulte d'apprendre et de grandir. Ces nouveaux comportements, provisoires ou non, permettent également de se distinguer par rapport au milieu familial.
La présence d'adultes autres que les parents	Ces adultes agissent à titre de figures d'identification ou de mentors.

Adapté de Croteau et coll. (1990).



Ces différents marqueurs du passage de l'adolescence à la vie adulte se concrétiseront dans les sections suivantes. Les thèmes du réseau social, des choix et des adaptations simultanés, ainsi que de la détresse psychologique et ses manifestations permettront d'illustrer de quelle façon ces concepts théoriques se présentent dans la vie des jeunes adultes.

Importance du soutien social

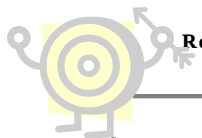
Le soutien social est défini comme un « échange interpersonnel dans lequel une personne en aide une autre » (Dubé, 1994). Les relations qu'un individu entretient avec les membres de son réseau social peuvent avoir une influence positive sur sa santé physique et mentale. Ce soutien peut être de différents ordres. Cutrona et Russell (1990) définissent cinq dimensions du soutien social, basées sur les différents modèles recensés (traduction libre) :

1. **soutien émotionnel** (*emotional support*) : habileté à se tourner vers les autres afin d'obtenir réconfort et sécurité dans les moments de stress, ce qui amène l'individu à ressentir qu'il est apprécié et que l'on s'intéresse à lui;
2. **soutien de réseau** (*social integration* ou *network support*) : sentiment de se sentir membre d'un groupe dont les membres partagent des intérêts communs et des préoccupations communes;
3. **soutien de rétroaction** (*esteem support*) : appui au sentiment de compétence ou d'estime de soi par d'autres personnes;
4. **soutien tangible** (*tangible aid*) : assistance instrumentale concrète dans une situation de stress, qui fournit les ressources nécessaires afin de faire face aux événements stressants;
5. **soutien informatif** (*informational support*) : conseils au sujet de solutions possibles à un problème vécu.

La psychologie sociale regroupe plutôt les différents types de soutien social en trois catégories : les soutiens émotionnel, évaluatif et tangible (Dubé, 1994). Le soutien émotionnel correspond aux marques d'amitié, d'amour, de respect et d'attention envers l'autre. Le soutien évaluatif renvoie à la transmission d'une information qui permet à un individu d'évaluer ses propres expériences. Enfin, le soutien tangible est défini comme une aide matérielle (argent, biens, services ou temps). Plusieurs théoriciens du soutien social affirment que les effets bénéfiques seraient liés davantage à la perception du soutien qu'au soutien réel obtenu. « Ainsi, ce sont les personnes qui ont appris qu'elles peuvent attendre du soutien des autres qui perçoivent ce soutien (même s'il n'existe pas dans la réalité) et qui retirent de cette perception des effets positifs » (Dubé, 1994).

Selon l'Enquête sociale et de santé 1998, le groupe des jeunes de 15 à 24 ans a la plus grande proportion d'individus (85 %) présentant un indice élevé de soutien social⁵. La très grande majorité de ces jeunes disent avoir des amis (98 %) et ils sont plutôt satisfaits ou très satisfaits de leurs rapports avec ceux-ci (95 %) (Julien et coll., 2001).

5. Cet indice comprend les éléments suivants : la fréquence des rencontres, le degré de solitude durant les temps libres, la satisfaction quant à la vie sociale, la présence d'amis, la satisfaction dans les rapports avec les amis, le nombre de confidents, le nombre de personnes pouvant aider au besoin et le nombre de personnes démontrant de l'affection.



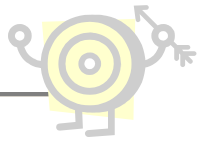
L'horaire hebdomadaire des étudiants est consacré à plusieurs occupations : la participation aux cours, l'étude, le travail rémunéré, les activités parascolaires, l'activité physique, etc. Une période est également réservée aux amis. Selon Aubé (n. d.), le temps consacré à rencontrer les amis et à fréquenter certains lieux de rencontre (ex. : discothèques) reste inchangé du secondaire au collégial, soit environ sept heures par semaine pour les femmes et un peu moins de neuf heures pour les hommes. D'autres activités pourraient être ajoutées à cette liste, comme les activités sportives, qui occupent d'une à cinq heures en moyenne par semaine, et les activités culturelles à l'école, d'une durée moyenne de zéro à deux heures par semaine (SRAM, 2003).

Le réseau social proche, c'est-à-dire les amis et les parents, est reconnu comme un réseau privilégié pour les confidences en cas de difficultés, et ce, surtout chez les filles. Selon Desmarais et ses collaborateurs (2000), ces confidences se font à l'intérieur de relations de réciprocité. Les jeunes veulent être écoutés et ils sont disposés à écouter les autres également. Dans le groupe des jeunes de 15 à 24 ans, une grande majorité affirment avoir au moins un confident. Près de la moitié peuvent compter sur trois confidents ou plus. Lorsqu'ils sont questionnés sur le nombre de personnes pouvant les aider au besoin, deux jeunes de ce groupe d'âge sur trois (66 %) identifient trois personnes ou plus (Julien et coll., 1998). Selon une étude réalisée au collège de Valleyfield, les amis, les copains et les conjoints sont les premières personnes que les étudiants consultent en cas de besoin, et ce, pour 98 % d'entre eux (Laplante, 2004).

En plus des amis et des parents, les membres du personnel font également partie du réseau social de ces jeunes adultes. Plusieurs heures par semaine sont passées en leur compagnie. D'ailleurs, la majorité des membres du personnel (90 %) disent recevoir des confidences de la part des étudiants. De plus, ils se sentent en majorité (74 %) à l'aise pour écouter un étudiant lorsque celui-ci se confie. Les principales raisons des étudiants pour se confier à un membre du personnel sont les problèmes vécus avec des professeurs (70 %), les difficultés dans leur vie personnelle (69 %), les difficultés liées au stress et à la nervosité (65 %) et celles liées à leur vie familiale (50 %). Près du tiers des membres du personnel interviennent souvent ou très souvent auprès d'un même étudiant pour la même difficulté psychosociale (Laplante, 2004).

En plus des confidents nombreux en cas de difficultés, les jeunes sont plusieurs à recevoir des encouragements à poursuivre leurs études. Pour un peu plus de 90 % d'entre eux, ces encouragements proviennent de la mère, alors qu'ils sont donnés par le père pour 82 % de ces étudiants. Les amis de sexe masculin et les amies de sexe féminin sont ensuite les principaux dispensateurs d'encouragements, pour respectivement 52 et 60 % des étudiants (SRAM, 2003).

Il semble donc que le réseau social des étudiants des cégeps soit plutôt riche et satisfaisant pour la majorité. Ils peuvent compter sur un bon nombre de gens pouvant les soutenir en cas de besoin. Il ne faut toutefois pas sous-estimer la proportion de jeunes qui présentent un indice de soutien social faible, soit 15 % des 15-24 ans, et de ceux qui n'ont aucun confident, soit 7 % des jeunes du même groupe d'âge (Julien et coll., 2001). Ces étudiants gagneraient probablement à être plus particulièrement soutenus en milieu collégial. De plus, la dimension du soutien tangible n'ayant pas été étudiée dans la présente section, le portrait du soutien social réel et perçu par les étudiants demeure partiel.



Multiples choix offerts et adaptations simultanées

Choix interpersonnels

Comme il a été mentionné précédemment, le réseau social des étudiants en milieu collégial détient un rôle important de confident. Les modes de socialisation à cet âge sont divers et ils exigent également certains choix. Comme le mentionnent Gauthier et ses collaborateurs (1997), « l'absence de responsabilités familiales [laisse] libre cours à l'organisation du temps libre autour des relations sociales ». D'ailleurs, différentes activités permettent d'alimenter ce réseau social. Elles peuvent avoir lieu à l'intérieur des activités régulières scolaires ou à l'extérieur sous la forme d'activités parascolaires ou d'activités dans la communauté. Ces activités correspondent à divers intérêts artistiques, intellectuels, physiques ou autres. Ainsi, par les choix d'activités et de relations interpersonnelles, les étudiants apprennent à se connaître eux-mêmes, ce qui contribue à la consolidation de leur identité de jeune adulte.

Choix scolaires

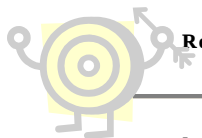
Les choix débutent à la fin de l'école secondaire, avec les cours à option, qui engagent parfois l'étudiant pour la suite de ses études. Ensuite, l'entrée dans le monde collégial est marquée par un choix majeur, celui du champ d'intérêt et du programme précis dans lequel l'étudiant désire s'investir (Gauthier et coll., 1997). Selon le ministère de l'Éducation (2004), ils sont 36 % à changer au moins une fois de programme au cours des études collégiales. D'ailleurs, plusieurs embûches sont mentionnées par les étudiants concernant l'accessibilité de l'information sur leur cheminement scolaire (Boiteau, 1998). Plusieurs de ces jeunes déplorent le fait qu'ils doivent choisir un programme d'études au hasard, d'où résultent nombre de difficultés personnelles. Une meilleure connaissance de la variété et des composantes des programmes qui répondent à leurs aspirations avant et au moment de leur entrée au cégep fait partie des pistes de solution qu'ils proposent (Boiteau, 1998).

Choix de consommation

Le travail rémunéré offre une certaine liberté de choix devant les biens de consommation (Gauthier et coll., 1997). En 2003, 58 % des cégépiens avait occupé un emploi d'été, 60 % occupaient un emploi à temps partiel pendant l'année scolaire et 3 % occupaient un emploi à temps plein (SRAM, 2003). Plusieurs choix de consommation sont alors disponibles, autant dans le domaine des loisirs que dans celui des vêtements ou encore dans les transports, le sport, les produits pouvant créer une dépendance (alcool, tabac, drogues) et autres produits offerts à la clientèle jeune. Les spécialistes du marketing nomment la génération des 15-18 ans les « Nexus ». Ils sont nombreux, ils connaissent les nouvelles technologies et les utilisent abondamment, et leur pouvoir de consommation dépasse celui des autres générations à cet âge. Leur entrée massive sur le marché du travail transformera la façon de faire des entreprises (Turenne, 2004). Le métier de travailleur se conjugue donc de plus en plus avec celui d'étudiant et fait désormais partie intégrante, pour une majorité, de ce qu'ils sont comme individus. Le choix de travailler et les multiples choix associés à la consommation de biens accordent un pouvoir et une autonomie qu'ils apprennent à gérer à leur rythme.

Choix de cohabitation

Un des premiers choix qui se présente à l'étudiant à cette période de sa vie est soit de continuer de vivre dans la maison familiale, avec ce que cela comporte de bénéfices et de coûts, soit de la quitter. S'il décide de la quitter, il doit alors choisir entre la cohabitation avec des amis ou avec un amoureux et vivre seul en appartement ou en résidence étudiante (Gauthier et coll., 1997). La décision de



quitter le nid familial peut aussi être associée à un choix scolaire lorsqu'un programme se donne dans une ville éloignée de la résidence familiale. Cette séparation comporte son lot de préoccupations et demande une adaptation d'autant plus grande. Pour une faible proportion d'étudiants (3 %), c'est le fait de quitter le foyer familial qui motive la poursuite d'études collégiales (SRAM, 2003).

Adaptations simultanées

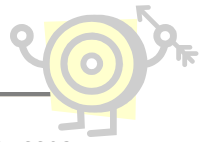
Plusieurs choix s'offrent donc à ces jeunes qui vivent une panoplie de nouvelles expériences à cette période de la vie. Desmarais et ses collaborateurs (2000) ont constaté que les étapes des études, de la formation et de l'emploi, qui auparavant se succédaient, se déroulent désormais en parallèle. Par exemple, l'apprentissage de l'autonomie dans le milieu collégial, à la différence de l'école secondaire, se fait en même temps que celui dans la vie quotidienne (Rousseau, 1992). La juxtaposition de ces nouvelles expériences requiert une capacité d'adaptation forte afin de bénéficier d'apprentissages significatifs et de consolider son développement personnel.

Le Regroupement des infirmières de cégep du Québec (1989) abonde dans le même sens : « (...) ce qui caractérise le plus le cégépien, c'est la multitude de situations nouvelles auxquelles il doit faire face et s'adapter pendant son court passage en milieu collégial ». Il semble pourtant que la majorité des étudiants s'adaptent et s'intègrent plutôt bien au cégep. Ainsi, dans la région de la Chaudière-Appalaches, selon Aubé (n. d.), 14 % des étudiants disent que leur intégration au cégep a été difficile. On peut déduire de ce résultat que, pour environ 86 % d'entre eux, l'intégration au cégep s'est plutôt bien déroulée. Dans l'échantillon représentatif de l'étude réalisée au collège François-Xavier-Garneau, environ 12 % des étudiants ont trouvé difficile l'adaptation à la vie collégiale au cours de la première année d'étude. Environ 34 % disent avoir eu plus ou moins de difficulté ou de facilité à s'adapter, alors qu'ils sont 53 % à s'être adaptés facilement à la vie collégiale (Tremblay et Blanchette-Martin, 2004). Toutefois, les préoccupations des intervenants et des chercheurs concernant les adaptations en rafale qui se présentent pendant les études collégiales demeurent importantes. Plusieurs jeunes demeurent fragiles à leur arrivée au cégep et ont besoin des services de soutien.

1.1.4 Comment perçoivent-ils et utilisent-ils les services?

Les services de santé sont présents dans les cégeps depuis leur création, mais leur organisation s'est grandement modifiée au cours des années. Les soins prodigués par l'infirmière, dans ce qu'il était convenu d'appeler une « infirmerie », se sont transformés en services de santé où la promotion et la prévention détiennent une place plus importante (Rousseau, 1992). Ces services sont davantage orientés vers une « perspective de santé globale visant l'autoresponsabilisation des cégépiens-nes face à leur santé » (Boiteau, 1998).

La présence de personnel du CLSC en milieu collégial est encore une réalité pour quelques établissements de la province. Comme il sera précisé dans la section sur les services offerts dans les cégeps de la région de Québec, des cliniques de soins sont présentes dans certains milieux et l'organisation des services de santé s'est réaménagée autour des ressources disponibles à l'interne. La disponibilité de services de santé dans le milieu semble être un atout important pour une clientèle qui fréquente peu les établissements du réseau de la santé. Dans le groupe des 15-24 ans qui présentent un trouble mental ou une dépendance aux drogues ou à l'alcool, ils ne sont en effet que

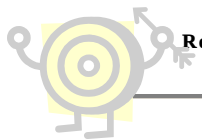


25 % à consulter des ressources de santé mentale (Statistique Canada, 2004a). Selon Rousseau (1992), la « facilité d'accès [du milieu collégial] offre bien sûr la proximité physique des lieux, mais aussi, et c'est là l'aspect le plus important, le contact humain ».

Dans l'étude réalisée au collège de Valleyfield (Laplane, 2004), la principale raison invoquée par les étudiants pour justifier le choix de ne pas consulter est qu'ils ne le souhaitent pas (50 %). Les autres raisons invoquées, dans une proportion de 5 % chacune, sont le fait de ne pas savoir où s'adresser, la croyance que personne ne peut les aider et l'incapacité de parler du problème. D'ailleurs, la majorité des étudiants interrogés dans une étude réalisée dans la région de Québec (Boiteau, 1998) affirment ne pas être suffisamment informés sur les services de santé offerts. Selon eux, ces services manquent de visibilité. Une perception positive se dégage tout de même de leurs propos et témoigne de l'importance qu'ils accordent aux services en place. Un des étudiants interrogés dans cette étude affirmait : « (...) Je vous dirai une chance qu'on a ces services-là, parce qu'on aurait viré fou avant ça là. » (Boiteau, 1998). Une certaine contradiction émerge de ces données. Ainsi, les étudiants affirment de ne pas connaître suffisamment les services en place, mais ces derniers sont reconnus comme essentiels et salutaires lors de leur passage en milieu collégial.

Les doléances formulées dans l'étude de Boiteau trouvent un écho dans les écrits de Desmarais et ses collaborateurs (2000). Si le réseau primaire, c'est-à-dire les parents et les amis, est le premier lieu de confidences pour les jeunes adultes, il semble que le réseau secondaire des professionnels soit tenu en moins haute estime par cette clientèle. Les jeunes reprochent à ce réseau une accessibilité limitée lorsque le besoin d'aide se fait sentir. Si la santé mentale est un état variable et instable, tel qu'ils la définissent, il importe selon eux de pouvoir bénéficier d'un accès immédiat à une aide professionnelle afin d'éviter une détérioration de la situation.

Les étudiants consultés dans le cadre de l'étude de Boiteau (1998) font quelques propositions afin d'améliorer les services offerts à la clientèle étudiante des collèges. Quelques-unes de leurs stratégies sont ici présentées en rafale. D'abord, ils suggèrent de réaliser une étude de besoins réels en fonction du contexte et de leurs conditions de vie. L'accessibilité des services constitue leur deuxième préoccupation. Elle doit être améliorée et adaptée à leurs besoins. Ensuite, diverses stratégies afin d'améliorer l'accès à l'information nécessaire à leur cheminement scolaire doivent être mises en place. Ceci peut s'actualiser par une meilleure connaissance des ressources disponibles à l'interne et à l'externe pouvant les aider pour des problèmes d'ordre scolaire et personnel. Ces deux niveaux sont d'ailleurs intimement liés puisque pour plusieurs ce sont les difficultés scolaires qui sont à la source des problèmes personnels (détresse, anxiété, etc.). Le rôle des pairs aidants est très important dans l'offre de services. Le lien de confiance établi avec les équipes de secouristes, par exemple, favorise la consultation. Ce service doit cependant demeurer complémentaire aux services professionnels. Enfin, le regroupement des différents services dans un même lieu à l'intérieur du collège représente pour certains une option intéressante.



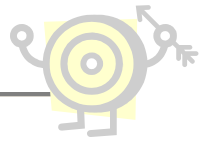
1.2 Problèmes d'adaptation vécus par les cégépiens

L'adaptation est définie comme étant « l'équilibre que l'individu établit entre lui-même et son milieu » (Cloutier, 1982). Ce processus est dynamique, constant et dépendant des changements se produisant chez l'individu et dans son environnement. L'équilibre doit être rétabli de façon constante lorsque des changements qui influencent l'individu surviennent. Les problèmes d'adaptation, quant à eux, se manifestent lors d'un stress important caractérisé par un ou plusieurs facteurs. La présence de « symptômes émotifs et comportementaux (...) témoign[e] soit d'une souffrance marquée, plus importante qu'il n'était attendu en réaction à ce facteur de stress, soit d'une altération significative du fonctionnement social » (American Psychiatric Association, 1994). Selon Jobin (1998), les problèmes d'adaptation peuvent être classés en deux catégories : les problèmes d'externalisation (agressivité, violence, hyperactivité, délinquance, drogues, alcool, décrochage, itinérance, suicide) et les problèmes d'intériorisation (stress, troubles anxieux et dépressifs). Vitaro et Gagnon (2000) parlent plutôt de troubles internalisés et externalisés. La dichotomie proposée par ces auteurs inclut le suicide parmi les troubles internalisés.

Afin de mieux définir le champ de la santé mentale, il importe de parler également du concept de la détresse psychologique. Celui-ci est utilisé dans plusieurs enquêtes comme indicateur du bien-être de la population. La définition proposée par le Comité de la santé mentale du Québec (Desmarais et coll., 2000) permet de rendre compte du vécu émotionnel d'un individu variant sur un continuum allant du bien-être à la détresse. Il s'agit d'un concept différent de celui du trouble mental qui se présente sur un autre axe, allant de l'absence à la présence d'un trouble mental. Ainsi, un individu atteint d'un trouble mental pourrait présenter un état optimal de bien-être psychologique. À l'inverse, un individu ne présentant aucun trouble mental peut manifester des signes de détresse psychologique. Plusieurs facteurs se situant à différents niveaux (de l'individuel au sociétal) peuvent influencer la position d'un individu sur les deux axes et faire que celui-ci peut se trouver, à un moment donné de sa vie, dans l'un ou l'autre des quadrants définis par le croisement de ces axes.

Selon Perreault (1987 : Desmarais et coll., 2000), « (...) la détresse psychologique est à l'ensemble de la santé mentale ce que la fièvre est à l'ensemble des maladies infectieuses : un symptôme mesurable, signe évident d'un problème de santé mais qui ne peut à lui seul éclairer sur l'étiologie et la sévérité du problème auquel il se rattache ». Les données permettant d'évaluer l'ampleur de la détresse psychologique dans la population sont donc d'une grande importance. Elles donnent une indication des populations potentiellement à risque de développer des problèmes d'adaptation. Selon Desmarais et ses collaborateurs (2000), la dépression et l'anxiété sont les manifestations les plus courantes de la détresse psychologique.

Pour les besoins de l'étude, il a été convenu par les membres du comité consultatif que l'axe du bien-être/détresse psychologique devrait guider la réflexion sur le repérage. En plus des deux axes définis par le Comité de la santé mentale du Québec (Desmarais et coll., 2000), Kovess et ses collaborateurs (2001) proposent de considérer également l'axe du fonctionnement social. Le comité consultatif retient aussi cet aspect dans le cadre de l'étude. Enfin, les deux définitions suivantes, tirées de la Politique de santé mentale du Québec (1989 : Kovess et coll., 2001), ont servi de base à la définition de la clientèle ciblée par le projet sur le repérage des problèmes d'adaptation.



Personnes dont la santé mentale est menacée parce qu'elles vivent des situations ou affrontent des conditions de vie qu'elles jugent intolérables et qui affectent leur équilibre psychique.

Groupes susceptibles de développer des problèmes de santé mentale en raison de conditions de vie sociale, culturelle ou économique ou parce qu'ils sont exposés à la violence, au suicide, à l'alcoolisme et aux toxicomanies.

La section suivante présente quelques statistiques sur la détresse psychologique et sur deux de ses manifestations, la dépression et l'anxiété. Les facteurs de risque associés aux problèmes d'adaptation seront ensuite définis et mis en relation avec la réussite scolaire.

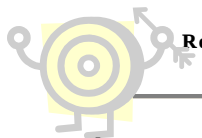
1.2.1 Quelques données sur la détresse et certaines de ses manifestations

L'Enquête sociale et de santé 1998 présente des données encourageantes sur le niveau de détresse psychologique chez les jeunes. La proportion de jeunes de 15 à 24 ans se situant dans la catégorie supérieure de l'indice de détresse psychologique est en déclin, comparativement à celle de 1992-1993 dans le même groupe d'âge (28 % vs 35 %). Cependant, elle reste supérieure à la moyenne de la population, qui se situe à 20 %. C'est donc dire que la situation de ce groupe d'âge tend à s'améliorer, mais elle demeure plus problématique que celle des autres groupes d'âge (Légaré et coll., 2001).

Selon une étude descriptive réalisée auprès d'un échantillon représentatif d'étudiants au cégep de Trois-Rivières, près de la moitié (46 %) d'entre eux présentent un niveau élevé de détresse psychologique. Environ une étudiante sur quatre (23 %) et un étudiant sur dix (11 %) se disent désespérés en pensant à l'avenir (Paquet-Blouin, 2003). Au cégep de Sainte-Foy, des chiffres semblables ont été publiés par Roy et ses collaborateurs (2003) : 25 % des étudiants se disent très stressés et 20 % disent se sentir souvent déprimés.

Lorsqu'il est question de trouble dépressif, il importe de distinguer, d'une part, la dépression majeure, où la personne présente un ensemble de symptômes pendant une période variant de six à huit mois, et d'autre part la dysthymie, où les mêmes symptômes sont moins intenses, mais présents de façon plus chronique sur une période moyenne de trois ans (Habimana et coll., 1999). La dépression majeure est diagnostiquée chez 5 % des jeunes de 12 à 19 ans (Richards et Perri, 2002), alors que la prévalence de la dysthymie varie de 1,6 % à 8 % selon les études dans ce même groupe d'âge (Habimana et coll., 1999). Selon l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC, Statistique Canada, 2004b), la proportion des 15-24 ans ayant vécu un épisode dépressif majeur dans les douze mois précédant l'entrevue est de 6,4 %, comparativement à près de 4,8 % dans l'ensemble de la population.

Selon une étude américaine (Kessler et coll., 1994 : Audet et coll., 2001), le trouble anxieux le plus prévalant au cours de la vie chez les 15-24 ans est la phobie sociale (15 %). Les données de l'ESCC (Statistique Canada, 2004b) établissent plutôt une proportion d'environ 5 % des jeunes de ce groupe d'âge qui correspondent aux critères de la phobie sociale, également reconnue sous le terme « trouble d'anxiété sociale ». Celui-ci se caractérise par une anxiété intense face au jugement négatif



des autres et par un évitement des situations à haut risque (Audet et coll., 2001). L'enquête Santé-Cégep réalisée par Paquet-Blouin (2003) au cégep de Trois-Rivières présente des chiffres intéressants sur l'anxiété vécue par les étudiants. Ceux-ci arrivent, pour la majorité, à bien gérer leur niveau d'anxiété. Des proportions de 10 % des étudiantes et de 14 % des étudiants présentent cependant des niveaux modéré et sévère d'anxiété. Les données descriptives recueillies lors de cette enquête invitent à la prudence dans leur interprétation puisque aucun traitement statistique n'a été effectué sur ces données. Les travaux de Garceau et Larose (2003 : Garceau, 2003) apportent une nuance supplémentaire concernant le genre : les filles présenteraient de plus fortes réactions d'anxiété durant les examens. Cependant, il n'y aurait pas de différence significative selon le secteur ou le niveau d'études.

Malheureusement, la détresse psychologique et ses manifestations font également partie du portrait de la réalité des jeunes. Différentes problématiques en lien avec la détresse psychologique n'ont pas été présentées ici, comme les toxicomanies, les pratiques sexuelles à risque, ainsi que les comportements violents et suicidaires. Leur impact sur la santé et la réussite éducative demeure indéniable. Ces manifestations de détresse mériteraient d'être étudiées davantage⁶.

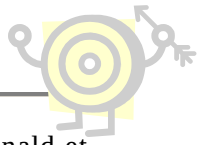
1.2.2 Facteurs de risque et facteurs de protection associés aux problèmes d'adaptation

La description des caractéristiques des jeunes adultes, et particulièrement des cégépiens, a permis d'illustrer que dans cette période de transition, l'identité est toujours en développement et en consolidation. Elle se développe à travers une multitude de nouvelles expériences qui se déroulent autant dans le milieu scolaire, dans le milieu familial, dans les relations amicales et amoureuses que dans le milieu du travail rémunéré. Le jeune adulte est ainsi acteur de plusieurs scénarios qui s'influencent mutuellement. Une difficulté ou une réussite vécue dans un milieu peut exercer une influence sur une ou plusieurs autres sphères de la vie de l'individu. Le développement de problèmes d'adaptation s'inscrit également dans ce processus.

La littérature dans le domaine fait référence à des facteurs de risque et à des facteurs de protection pour évaluer la probabilité qu'un problème de santé se développe. Les facteurs de risque augmentent cette probabilité, alors que les facteurs de protection la diminuent. Ces facteurs peuvent être d'origine individuelle, c'est-à-dire inscrits dans la personnalité, les comportements et les attitudes de la personne. Ils peuvent aussi être en lien avec la famille, les autres milieux de vie (ex. : le milieu de travail) ou les pairs. L'environnement scolaire et la communauté sont également des sources de facteurs de risque et de protection à considérer.

Les recherches dans le domaine de la prévention ont permis d'identifier une série de facteurs pouvant favoriser ou freiner le développement d'un trouble ou d'une maladie. Plusieurs de ces facteurs sont communs à un ensemble de problématiques. À partir d'une recension des études évaluatives de 1 200 programmes de prévention jugés efficaces, Durlak (1998) a relevé douze facteurs de risque et huit facteurs de protection communs à un ensemble de troubles externalisés, dont les problèmes de comportement comprenant l'agressivité, la désobéissance (*noncompliance*) et

6. Voir, entre autres, Vitaro et Gagnon (2000a), Tremblay et Blanchette-Martin (2004) et Paquet-Blouin (2003).



les comportements antisociaux. Les travaux de plusieurs auteurs, dont Marcotte (2000), Donald et Dower (2002) ainsi que White (1998), ont permis de définir un certain nombre de facteurs de risque et de facteurs de protection associés au développement de troubles internalisés, soit la dépression et le suicide.

Il importe de préciser que ce n'est pas un lien de causalité qui relie les facteurs au développement d'une problématique en particulier. Il s'agit plutôt, comme il a été mentionné précédemment, d'un lien de probabilité établi au niveau de populations ou de sous-groupes de population. De plus, il semble que ce soit l'accumulation de facteurs de risque plutôt que la présence d'un seul qui a un effet délétère. Durlak (1998) affirme que la présence de plusieurs facteurs n'aurait pas un effet additif, mais bien un effet multiplicateur.

La synthèse qui suit présente les principaux facteurs de risque et de protection reconnus dans le développement de plusieurs problèmes d'adaptation. Les tableaux présentés en annexe fournissent davantage de détails sur l'ensemble des facteurs répertoriés.

Facteurs individuels

Quelques facteurs de risque individuels ont été identifiés par certains auteurs, dont l'*âge* et le *genre* de l'individu. Ainsi, la manifestation précoce de signes et de symptômes d'un trouble augmente la probabilité que des problèmes plus complexes se développent dans le futur. Le genre est également considéré comme un facteur de risque, puisque les femmes sont plus nombreuses à développer un trouble dépressif et que les hommes présentent un plus haut taux de suicides complétés.

Un autre facteur de risque individuel relevé par quelques auteurs est la présence d'une *faible estime de soi* et d'une *image de soi négative*. En ce qui concerne le suicide, l'image de soi négative se traduirait par une autocritique plus sévère, qui accentuerait le risque chez certains individus (Fazaa et Page, 2003). La faible estime de soi serait également liée à une instabilité émotionnelle qui prédisposerait un individu à développer des symptômes dépressifs. Selon Donald et Dower (2002), l'instabilité émotionnelle est le facteur individuel le plus fortement associé aux troubles affectifs chez les adolescents et les jeunes adultes.

Dans la même logique, la *présence de troubles associés* est reconnue par plusieurs auteurs comme un facteur de risque important pour le développement d'un trouble d'adaptation. Les troubles anxieux et les abus de substances sont fortement associés aux troubles affectifs ainsi qu'au suicide (White, 1998; Houle, 2003). Seulement un tiers des enfants et des adolescents dépressifs présentent un trouble affectif pur, c'est-à-dire sans comorbidité ou trouble associé (Habimana et coll., 1999). La dépression et la présence d'autres troubles psychiatriques font également partie des facteurs de risque du passage à l'acte suicidaire (White, 1998).

Différents facteurs individuels diminuent les risques associés au développement des problèmes d'adaptation. Pour l'ensemble des problématiques, les auteurs s'entendent sur l'idée que les *habiletés personnelles et sociales* sont un facteur de protection important. Les habiletés dans la résolution de problèmes, en particulier, permettraient à l'individu de contrer les effets négatifs associés à certaines situations (Donald et Dower, 2002). Il est également question de compétence intellectuelle comme



habileté protectrice, et ce, particulièrement dans le développement de symptômes dépressifs (Marcotte, 2000).

Un autre facteur de protection est le fait d'avoir une *vision optimiste de la vie* et des différentes épreuves ou situations qui se présentent. Le sens de l'humour et l'espoir pourraient être associés à cet optimisme (White, 1998). Selon Taylor et Brown (1988 : Pelletier et Vallerand, 1994), les illusions positives qu'un individu entretient sur lui-même le protégeraient dans des situations difficiles. Ces auteurs ont constaté, entre autres, que les personnes ayant reçu un diagnostic de dépression majeure étaient beaucoup plus réalistes quant à leur avenir que les individus du groupe contrôle. Les illusions permettraient de se protéger contre les pensées et les situations perçues comme menaçantes.

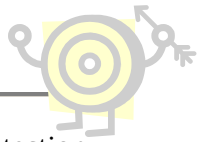
Enfin, le *sentiment d'efficacité personnelle* est aussi reconnu par quelques auteurs comme un facteur de protection individuel. L'efficacité personnelle est la croyance en ses capacités d'organiser et de réaliser les étapes nécessaires afin d'atteindre les buts fixés (Bandura, 1997). Dans le développement de symptômes dépressifs, il est question de locus de contrôle interne (Donald et Dower, 2002), signifiant qu'un individu a la conviction d'avoir la capacité intérieure d'agir sur les situations. Une expérience antérieure de maîtrise de soi, déjà mentionnée dans les facteurs de protection associés au suicide, favorisera le développement d'un sentiment d'efficacité personnelle en fournissant à l'individu un exemple concret qu'il peut exercer un contrôle sur une situation (White, 1998).

Facteurs reliés à la famille

Les auteurs sont plutôt unanimes sur les facteurs de risque présents dans le milieu familial. Ainsi, plusieurs attribuent au *niveau socioéconomique* une influence majeure dans le développement de troubles d'adaptation (Durlak, 1998; Marcotte, 2000). Comme il a été mentionné précédemment, il est peu probable que ce seul facteur augmente les risques pour un individu de développer un problème. Son association avec d'autres facteurs de risque peut cependant augmenter la probabilité que la situation devienne problématique pour la santé de l'individu.

La présence de *psychopathologie chez les parents* est également un facteur de risque reconnu. Dans le cas de troubles affectifs, une histoire de dépression dans la famille, en particulier chez les parents, augmente le risque pour les enfants de développer précocement un trouble dépressif (Marcotte, 2000). Ces enfants présenteront les premiers symptômes en moyenne autour de l'âge de 12-13 ans (Habimana et coll., 1999). De plus, les enfants dont un parent souffre de maladie mentale sont quatre fois plus à risque de développer un trouble affectif, en comparaison avec les enfants dont les parents ne présentent aucun trouble mental (Marcotte, 2000). Des antécédents de comportements suicidaires ou de troubles psychiatriques dans la famille peuvent également accentuer le risque de passage à l'acte suicidaire (White, 1998).

Un autre facteur de risque lié à la famille et relevé par plusieurs auteurs est la présence de conflits au sein de la cellule familiale. Ces conflits peuvent se traduire par de la violence, des abus ou des ruptures, mais ils sont toujours une source importante de stress pour le jeune. Le divorce des parents est d'ailleurs reconnu comme un événement de vie stressant qui peut avoir une influence importante dans le développement de troubles affectifs chez certains jeunes (Marcotte, 2000).



La qualité de la relation avec les membres de la famille est également un facteur de protection reconnu dans l'ensemble de la littérature consultée. Le soutien immédiat prodigué dans des situations difficiles (Donald et Dower, 2002) et des relations familiales caractérisées par la chaleur et le sentiment d'appartenance (White, 1998) réduisent les risques associés au développement de symptômes dépressifs et au suicide. Le soutien du milieu familial permet en quelque sorte de dresser un filet de sécurité autour de l'individu afin de lui permettre de se relever plus facilement dans les moments difficiles.

Facteurs reliés à d'autres contextes de vie

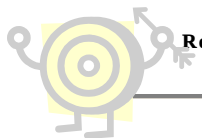
Les pairs peuvent être une source de facteurs de risque s'ils exercent une *pression négative* ou s'ils intimident leurs collègues (Durlak, 1998; Donald et Dower, 2002). Le *rejet d'un individu par un groupe de pairs* peut également devenir un facteur de risque important.

La *faible qualité du milieu scolaire* est reconnue comme facteur de risque dans le développement de problèmes de comportement. Cette faible qualité est définie par Durlak (1998) comme un milieu où le rendement scolaire global est plutôt faible, où les attentes envers les élèves sont faibles, où le leadership est inefficace et où les relations entre les membres du personnel sont problématiques. Un second facteur mentionné par plusieurs auteurs est le *faible rendement scolaire* ou les *échecs scolaires* d'un étudiant. Ce facteur de risque semble avoir une influence majeure dans le développement de symptômes dépressifs (Donald et Dower, 2002) ainsi que dans l'adoption de comportements autodestructeurs (White, 1998).

Le milieu scolaire offre la possibilité aux étudiants de bénéficier de la *présence d'adultes significatifs* pouvant avoir sur eux une influence protectrice (Marcotte, 2000; White, 1998). Ainsi, l'établissement de relations avec des adultes extérieurs à la cellule familiale permet, entre autres, à l'étudiant de bénéficier de modèles positifs et d'accroître l'estime de soi. Les encouragements reçus par ces adultes significatifs favorisent la perception de son efficacité personnelle puisqu'ils deviennent des mentors et des modèles à suivre.

La *compétence sociale* avec les pairs est mentionnée par quelques auteurs comme un facteur de protection contre les troubles affectifs et le suicide (Marcotte, 2000; White, 1998). On peut supposer que les habiletés personnelles mentionnées précédemment jouent un rôle important dans le développement de cette compétence. Ainsi, un jeune compétent socialement pourra plus facilement augmenter la qualité de son réseau social. De plus, l'*influence positive des pairs* favorisera l'adaptation et diminuera les risques associés à certaines problématiques (Durlak, 1998; White, 1998).

Les *politiques sociales inefficaces* et l'*absence d'influence politique* des individus d'une communauté sont également invoquées comme des facteurs de risque (Durlak, 1998; White, 1998). L'influence des facteurs liés à la communauté semble très importante dans la problématique du suicide. Ainsi, l'historique marqué par un ou plusieurs suicides peut laisser des traces profondes au sein d'un groupe. White (1998) fait référence aux « legs » de suicide dans une communauté. Encore une fois, ces facteurs viennent potentiellement s'ajouter à plusieurs autres facteurs de risque pour créer un effet multiplicateur.



Au niveau de la communauté, les recherches ont relevé peu de facteurs de protection communs aux différentes problématiques. Certains éléments méritent tout de même d'être mentionnés. Ainsi, les *politiques sociales efficaces* et la *disponibilité des ressources* sont deux facteurs importants et possiblement contributifs à plusieurs problématiques, bien qu'actuellement leurs effets soient reconnus pour certains troubles seulement (Durlak, 1998, White, 1998). De plus, comme il a été mentionné à quelques reprises dans les paragraphes précédents, le soutien social est considéré comme un facteur de protection agissant dans plusieurs milieux de vie.

1.2.3 Liens entre l'adaptation et la réussite

Au cours des dernières années, de nombreux rapprochements entre les domaines de la santé et de l'éducation ont été tentés. Les liens entre ceux-ci sont majeurs et leur influence réciproque est de plus en plus reconnue. Le Groupe interministériel sur les curriculums (1998 : Martin et Arcand, 2004) affirme que ces deux champs « font partie d'une dynamique de la réussite : l'éducation contribue au maintien de la santé; la santé maintient les conditions nécessaires à l'apprentissage ».

De façon plus spécifique, l'adaptation, comme elle a été définie plus tôt, correspond à l'équilibre qu'un individu établit entre lui-même et son environnement. Un trouble d'adaptation survient lorsqu'un stress important vient perturber cet équilibre. L'adaptation en milieu scolaire se traduirait par l'utilisation de stratégies adéquates afin de faire face aux nouvelles situations et aux nouveaux événements stressants qui se présentent à l'individu. Il est indéniable que les troubles d'adaptation ont un impact sur la réussite scolaire, mais également sur la réussite éducative. Le premier terme fait référence à la réussite des cours, alors que la réussite éducative signifie le « développement de comportements autant interpersonnels que sociaux, d'attitudes, de valeurs, et (...) la reconnaissance de ces éléments comme faisant partie de sa propre identité » (Carrefour de la réussite au collégial, n. d.).

La réussite éducative peut influencer le niveau de bien-être psychologique d'un individu en agissant, notamment, sur son estime de lui-même. Cette influence est réciproque puisque la détresse vécue par l'étudiant aura un effet, entre autres, sur sa concentration ainsi que sur sa disponibilité mentale pour la réalisation des tâches liées au métier d'étudiant. D'ailleurs, une variation marquée dans les résultats scolaires et une absence inhabituelle aux cours sont considérées comme des indices qu'un étudiant est à risque de troubles d'adaptation. Ainsi, le lien entre les troubles d'adaptation et les difficultés scolaires doit être considéré dans une réflexion sur la mise en place d'une procédure de repérage.

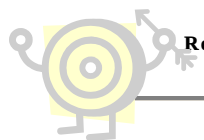


EN BREF...

- Près de 160 000 étudiants fréquentaient les cégeps en 2003-2004 (enseignement régulier et formation continue).
- La majorité (69 %) des étudiants inscrits à l'enseignement régulier sont âgés de 15 à 19 ans, alors que 51 % des étudiants inscrits en formation continue ont 30 ans et plus.
- Même si la majorité des étudiants évoluent bien, la période de passage au cégep est souvent marquée par plusieurs changements majeurs générateurs de stress.
- La période de transition entre l'adolescence et l'âge adulte de même que la quête d'une plus grande autonomie qui l'accompagne se font parfois avec difficulté.
- Dans ce contexte, le soutien social et familial dont la majorité des étudiants bénéficient agit comme un facteur de protection et a un effet positif sur leur santé mentale et physique.
- Devant la multiplicité des choix à faire et des expériences nouvelles, certains étudiants ayant une plus faible capacité d'adaptation vivent de la détresse, voire du désespoir, et ont besoin d'aide.
- Une panoplie de services sont offerts dans les cégeps à l'intention des étudiants. Ils sont toutefois variables d'un établissement à l'autre.
- Une forte proportion des étudiants aux prises avec des difficultés ne feront pas de demande d'aide.
- Plusieurs facteurs de risque reliés à l'individu, à sa famille et à différents contextes de vie sont fortement associés à la survenue ou à la présence de troubles d'adaptation. D'autres facteurs diminuent la probabilité que ces troubles se développent.
- La réussite scolaire, la réussite éducative et la santé des étudiants sont intimement liées et s'influencent mutuellement.

CHAPITRE 2

DESCRIPTION ET ANALYSE DES ÉLÉMENTS LIÉS À LA MISE EN PLACE D'UNE PROCÉDURE DE REPÉRAGE



2.1 Méthodologie

Plusieurs étapes de collecte de données ont eu lieu au cours du projet. Le tableau suivant présente les différentes stratégies de collecte mises en place afin de répondre à chacun des objectifs spécifiques mentionnés précédemment.

Tableau 5. Objectifs spécifiques et méthodes de collecte de données associées

Objectifs spécifiques	Méthodes de collecte de données	
Décrire les caractéristiques et les besoins des étudiants fréquentant les cégeps	⊕ Consultation de la littérature	
Décrire et comparer les facteurs de risque des problèmes d'adaptation et les facteurs de risque d'échec ou d'abandon scolaire afin d'en dégager les convergences et les divergences chez les étudiants fréquentant les cégeps	⊕ Consultation de la littérature	
Décrire les services actuellement offerts aux étudiants par les ressources internes des cégeps pour des problématiques de nature psychosociale	⊕ Entrevues de groupe dans chacun des cégeps participants	⊕ Consultation des productions administratives
Décrire les outils formels actuellement utilisés dans les cégeps participants pour mieux connaître et décrire la clientèle		⊕ Consultation de la littérature
Décrire l'utilisation actuelle des outils formels utilisés pour mieux connaître et décrire la clientèle des cégeps de la région		
Évaluer la pertinence d'utiliser ces outils dans leur forme actuelle pour repérer les étudiants à risque de développer des problèmes d'adaptation	⊕ Consultation écrite dans chacun des cégeps participants	
Décrire les aspects éthiques entourant l'utilisation de données issues de l'emploi de ces outils à des fins populationnelles ou individuelles	⊕ Entrevues téléphoniques auprès d'experts	
	⊕ Consultation de la littérature	
Évaluer la capacité des ressources d'aide formelle et informelle actuellement en place dans les cégeps de la région à utiliser une procédure de repérage des étudiants à risque de développer des problèmes d'adaptation	⊕ Bref questionnaire auprès des gestionnaires et intervenants des cégeps de la région	
Évaluer la capacité des ressources d'aide formelle et informelle actuellement en place dans les cégeps à offrir les services aux jeunes identifiés à partir d'une telle procédure de repérage		



Consultation de la littérature et de documents pertinents

Une des premières étapes du projet fut d'effectuer des recherches documentaires, d'une part, sur le milieu collégial par la consultation de documents administratifs, des sites Internet des cégeps participants ainsi que d'autres sources d'information pertinentes, telles que les agendas et les brochures destinés aux étudiants. D'autre part, des recherches documentaires ont été menées sur les problèmes d'adaptation vécus par la clientèle fréquentant les cégeps. Les bases de données de revues scientifiques ont été consultées afin de dresser un portrait de la réalité de cette clientèle.

Rencontres avec les représentants des cégeps participants

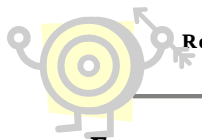
La première étape consistait à rencontrer les représentants de chacun des cégeps afin d'établir un premier contact. Ces rencontres ont permis d'apprécier les réalités propres de chaque milieu, ainsi que les attentes de chacun par rapport au projet. À partir de ces informations, le devis de départ fut réajusté afin de répondre plus précisément aux attentes formulées en tenant compte de l'échéancier proposé. Le nouveau devis a été adopté lors d'une rencontre régulière du Regroupement des intervenants et intervenantes en prévention du suicide des établissements d'enseignement supérieur de Québec et de Lévis, partenaire avec la Direction régionale de santé publique de la Capitale nationale dans la présente étude.

Mise en place du comité consultatif

À la suite de cette rencontre, le comité consultatif a pu être formé. Ce comité était composé de neuf personnes :

- ⊕ Mario Roy, collègue François-Xavier-Garneau
- ⊕ Bertrand Huot, cégep de Lévis-Lauzon
- ⊕ René Breault, cégep de Limoilou
- ⊕ Édith Coulombe, cégep de Sainte-Foy
- ⊕ Mario Beaulieu, Centre de prévention du suicide de Québec (CPS)
- ⊕ Laurent Dumais, Direction des affaires étudiantes et communautaires, collège F-X-Garneau
- ⊕ Odette Garceau, responsable provinciale de l'Inventaire des acquis précollégiaux (IAP)
- ⊕ Lise Cardinal, Direction régionale de santé publique de la Capitale nationale
- ⊕ Valérie Houle, Direction régionale de santé publique de la Capitale nationale

Cinq rencontres ont eu lieu au cours des dix mois alloués à la réalisation du projet (1^{er} avril, 15 juin, 2 septembre, 4 novembre, 9 décembre). Les membres du comité consultatif ont collaboré de près à l'organisation des différentes étapes du projet. Le matériel utilisé, tel que les schémas d'entrevue et le questionnaire, ont été soumis aux membres du comité afin d'obtenir des commentaires et une approbation. Plusieurs contacts par courrier électronique ont d'ailleurs eu lieu à cet effet. Les représentants des cégeps ont contribué en désignant dans chacun de leur milieu les participants à l'entrevue de groupe. L'organisation logistique de chacune de ces rencontres a également été prise en charge par eux.



Entrevues de groupe et questionnaire

Les entrevues de groupe se sont déroulées dans chacun des cégeps participants entre le 21 avril et le 6 mai 2004. L'agente de recherche a contacté les intervenants désignés afin de convenir d'une date. Le schéma d'entrevue fut acheminé aux participants avant la tenue de la rencontre. Ceux-ci étaient informés que l'entretien serait enregistré et que les données n'allaient être utilisées que par l'agente de recherche. À la fin de l'entrevue de groupe, plusieurs exemplaires d'un questionnaire sur la faisabilité ont été remis aux participants afin qu'ils les distribuent à leurs collègues. Vingt copies de ce questionnaire ont ainsi été distribuées dans chaque cégep. Le délai de réponse était de quatre semaines, donc la date limite était variable d'un cégep à un autre (entre le 19 mai et le 3 juin 2004).

Le contenu de chacune des entrevues de groupe a ensuite été transcrit de manière quasi textuelle. Trois principaux types de données ont été prélevés de ces entrevues. D'abord, toute l'information sur les services offerts a été recueillie et inscrite dans un fichier électronique. Ensuite, les éléments descriptifs des outils utilisés par les différents intervenants ont été compilés. Des contacts individuels avec certains intervenants ont eu lieu par la suite afin de préciser et de compléter l'information sur les outils. Enfin, une grille de codification du matériel a été utilisée pour regrouper les idées émises par les participants, particulièrement au regard de l'offre de services et des enjeux entourant l'utilisation d'outils de repérage. Cette grille permet d'identifier chaque segment des discussions en fonction de codes définis selon le matériel recueilli. Une méthode déductive, où les catégories et les codes créés émergent directement des propos transcrits, a été utilisée afin que les regroupements effectués représentent bien le contenu des discussions. Cette grille ainsi que les schémas d'entrevue et le questionnaire sont présentés en annexe.

Les données issues des réponses au questionnaire ont été compilées dans un fichier Microsoft Excel où des tableaux de fréquence ont pu être produits. Les données qualitatives du questionnaire ont été analysées à partir d'une grille de codification qui a permis de regrouper les éléments proposés par les intervenants. Les synthèses produites par ces deux méthodes d'analyse ont été présentées lors de la seconde rencontre du comité consultatif. Cette rencontre a été enregistrée sur bande magnétique de façon à utiliser les interprétations des membres du comité consultatif en tant que données complémentaires. Le contenu de cette rencontre fut transcrit de manière quasi textuelle.

Document de consultation par courrier électronique

En raison du grand nombre d'outils de repérage au cours des entrevues de groupe, le volet étude de la pertinence fut plus restreint que prévu. Le document de consultation acheminé par courrier électronique, le 19 mai 2004, à l'ensemble des intervenants ayant participé aux entrevues comprenait une brève description de chacun des outils ainsi que des questions sur la pertinence d'utiliser ces outils dans leur milieu. Un rappel par courrier électronique a également été envoyé le 7 juin, ainsi qu'un avis de prolongation de l'échéance le 16 juin. Une compilation manuelle des données recueillies a pu être réalisée.

Le tableau suivant présente le nombre d'intervenants rencontrés dans le cadre des entrevues de groupe, le nombre de documents de consultation remplis ainsi que le nombre de questionnaires remplis pour chacun des cégeps participants. Un code d'identification numérique a été attribué de façon aléatoire à chacun des cégeps afin de conserver l'anonymat des gens ayant participé à l'une au



l'autre des étapes de collecte de données. Le pourcentage de participation est inscrit entre parenthèses.

Tableau 6. Participation dans chacun des cégeps à différents moments de collecte de données

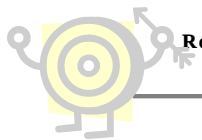
	Participants à l'entrevue	Documents de consultation remplis	Questionnaires remplis
Cégep 1	6	3	11/20
Cégep 2	5	1	16/20
Cégep 3	5	1	17/20
Cégep 4	4	3	11/20
Total	20	8/20 (40 %)	55/80 (69 %)

Interprétation préliminaire des données

La compilation des données recueillies dans les entrevues de groupe et dans les réponses au questionnaire a été présentée aux membres du comité consultatif afin de formuler une première interprétation du matériel. En s'inspirant de la démarche participative, les membres du comité consultatif ont pu collaborer à plusieurs étapes de l'étude, dont celle-ci. Cette démarche assure, entre autres, que les participants puissent utiliser l'information obtenue tout au long du projet (Santé Canada, 1996). Ainsi, l'implication des membres du comité consultatif dans l'interprétation préliminaire, mais également dans plusieurs autres étapes, leur a permis de faire le lien entre leur pratique et les données recueillies. Il s'agissait alors de pistes de réflexion solidement ancrées dans la réalité des milieux. Ces pistes se traduisaient pour la plupart en retombées concrètes et parfois immédiates pour les intervenants. Ces effets positifs imprévus seront discutés ultérieurement.

Entrevues téléphoniques auprès d'experts en éthique

La dernière étape de collecte de données du projet s'est déroulée auprès d'experts en éthique. Ceux-ci ont été contactés au mois de juin 2004 afin de les inviter à participer à la démarche. Il était alors mentionné que l'agente de recherche les contacterait de nouveau au mois d'août afin de prendre un rendez-vous téléphonique d'une durée approximative de 30 minutes. Les trois experts invités à participer ont tous accepté. Le schéma d'entrevue fut acheminé par courrier électronique. Les entretiens se sont déroulés entre le 8 et le 17 septembre. Une synthèse des propos recueillis sur bande magnétique a été produite. De plus, le texte produit sur les enjeux éthiques a été acheminé aux trois experts afin d'obtenir une validation de leurs propos et des précisions supplémentaires, si nécessaire.



2.2 Présentation du mouvement des cégeps et des quatre établissements participants

2.2.1 Les cégeps de la province

En 2003-2004, les 48 cégeps de la province regroupaient 144 000 étudiants inscrits à l'enseignement régulier à temps plein, 5 000 étudiants à temps partiel et 28 000 étudiants en formation continue. Le réseau des cégeps compte 21 000 membres du personnel enseignant, 2 000 professionnels, 9 000 employés de soutien et 1 000 membres du personnel de direction (Fédération des cégeps, n. d.).

Selon les statistiques du ministère de l'Éducation du Québec (Hudon, 2004), le nombre total d'étudiants inscrits dans les cégeps de la province serait en décroissance depuis quelques années. Cette situation serait observée dans l'ensemble des cégeps, mis à part les établissements des régions du sud-ouest de la province (Outaouais, Lanaudière, Montréal). Les prévisions du MEQ quant au nombre d'inscrits au collégial dans les prochaines années sont malgré tout encourageantes. Ce nombre devrait être en constante croissance à partir de l'automne 2005 jusqu'à l'automne 2009, pour se situer au même niveau qu'au milieu des années 90, soit près de 153 000 inscriptions à temps plein (Hudon, 2004).

Dès les premières années de l'implantation des collèges d'enseignement général et professionnel (CEGEP), un organisme était créé afin d'en assurer une représentation provinciale. La Fédération des cégeps (n. d.) fut « créée en 1969 dans le but de promouvoir le développement de l'enseignement collégial et celui des cégeps ». En plus d'agir comme porte-parole officiel des cégeps, elle favorise la concertation et joue un rôle de conseiller sur plusieurs questions reliées, entre autres, à la pédagogie et aux affaires étudiantes. La Fédération représente également les cégeps lors des négociations des conventions collectives. La diffusion d'information dans le réseau et auprès de ses partenaires et l'organisation d'un congrès bisannuel et de concours font également partie de ses rôles. La Fédération a souvent fait état de ses préoccupations au regard de la santé mentale des étudiants et plus particulièrement du suicide.

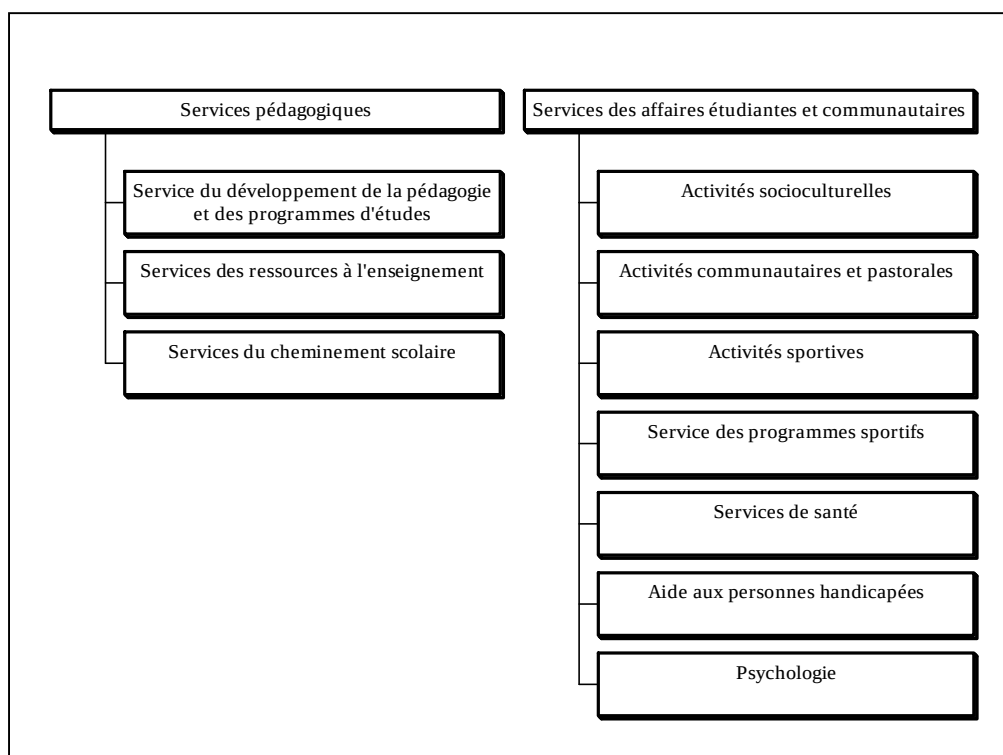
Pour les quatre cégeps membres du Regroupement des intervenants et intervenantes en prévention du suicide des établissements d'enseignement supérieur de Québec et de Lévis, soit François-Xavier-Garneau, Lévis-Lauzon, Limoilou et Sainte-Foy, la population du secteur d'enseignement régulier représente un peu plus de 20 300 étudiants (MEQ, 2004). Ces quatre cégeps sont à l'origine de la création, en 1971, du Service régional d'admission au collégial de Québec (SRAQ, n. d.), qui regroupe aujourd'hui treize établissements collégiaux de la région de l'Est du Québec. Un portrait de chacun des quatre cégeps participants est présenté dans les paragraphes suivants.



2.2.2 Collège François-Xavier-Garneau

Au collège François-Xavier-Garneau, la direction générale est soutenue par sept principaux services dont deux s'adressent principalement aux étudiants. Il s'agit des services pédagogiques et du service des affaires étudiantes et communautaires. L'organigramme de la figure 1 présente ces deux services⁷.

Figure 1. Organigramme des services aux étudiants du collège François-Xavier-Garneau



Le collège, créé en 1969, compte aujourd'hui près de 5 900 étudiants au secteur régulier et 3 000 à la formation continue. Le secteur régulier regroupe un peu plus de 3 000 étudiants dans les programmes préuniversitaires et un peu plus de 2 600 dans les programmes techniques. Environ 200 étudiants sont inscrits soit à une session d'accueil et d'intégration, soit à une session de transition (MEQ, 2004a). À l'automne 2004, une majorité d'étudiantes a reçu une offre d'admission, soit 59 %, pour une proportion de 41 % d'étudiants (communication personnelle, Christiane Lebel, SRAQ, novembre 2004). Près de 620 membres du personnel enseignant et non enseignant sont présents dans le milieu. Près de vingt programmes différents sont offerts à l'enseignement régulier et près de trente programmes à la formation continue.

7. Inspiré de l'organigramme du collège et du site Web : <http://www.cegep-fxg.qc.ca/VieEtudiante/index.html>
Consulté le 19 juillet 2004.

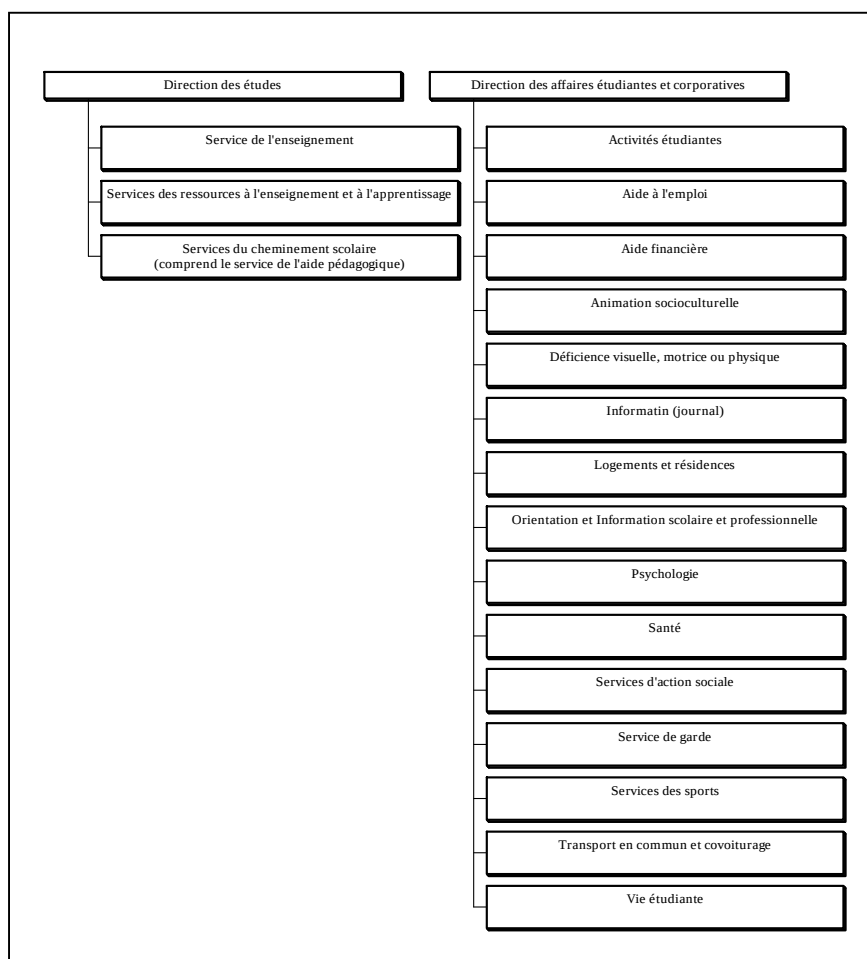


Selon les prévisions du ministère de l'Éducation (MEQ, 2004a), la population du collège connaîtra une croissance marquée au cours des prochaines années. La hausse maximale de la fréquentation étudiante est prévue autour de 2009, avec un peu plus de 6 500 étudiants. Ce nombre diminuera ensuite pour revenir à la fréquentation actuelle de 5 800 étudiants autour de 2013.

2.2.3 Cégep de Lévis-Lauzon

Le cégep de Lévis-Lauzon comprend sept directions chapeautées par la direction générale. Les services aux étudiants relèvent principalement de la Direction des études et de la Direction des affaires étudiantes et corporatives. L'organigramme suivant présente les services de chacune de ces directions⁸.

Figure 2. Organigramme des services aux étudiants du cégep de Lévis-Lauzon



8. Adapté du site Web : <http://www.clevislauzon.qc.ca/DAEC.htm>. Consulté le 16 juillet 2004.



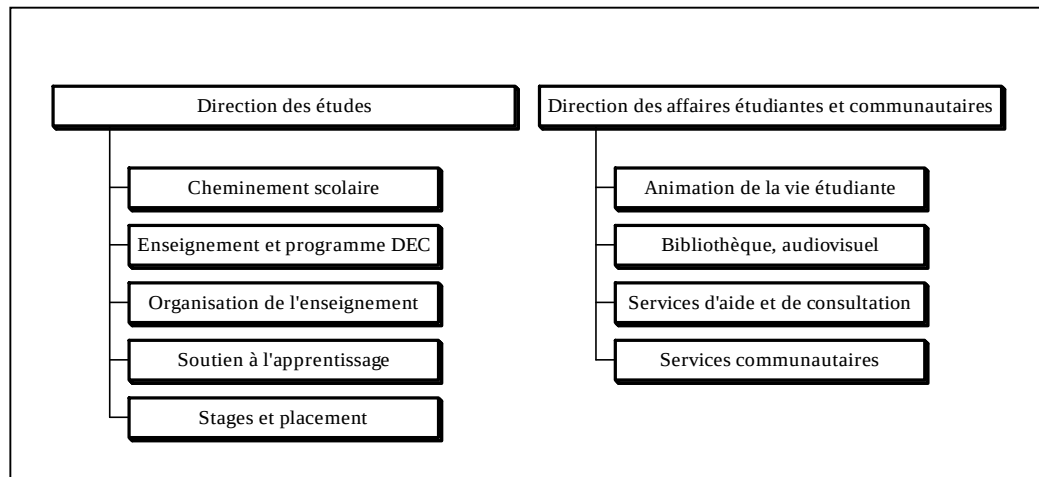
Créé en 1969, le cégep compte aujourd'hui plus de 3 000 étudiants au secteur régulier et quelques centaines à la formation continue. Une faible majorité de femmes a reçu une offre d'admission à l'automne 2004 par rapport à la proportion d'hommes admis (52 % vs 48 %) (communication personnelle, Christiane Lebel, SRAQ, novembre 2004). Près de 600 employés, membres du personnel enseignant et non enseignant, cadres, formateurs et employés de soutien, composent la main-d'œuvre du collège. Un peu plus de dix programmes sont offerts dans le secteur préuniversitaire et près de vingt dans le secteur technique. La direction de la formation continue offre sept programmes ainsi qu'un service de formation pour les entreprises.

La fréquentation du cégep de Lévis-Lauzon demeurera plutôt stable durant les dix prochaines années. Le secteur préuniversitaire conservera une clientèle de près de 1 000 étudiants, alors que le secteur technique verra sa fréquentation diminuer de façon graduelle pour se situer à un peu plus de 1 500 étudiants en 2013 (MEQ, 2004a).

2.2.4 Cégep de Limoilou

Au cégep de Limoilou, cinq directions regroupent l'ensemble des services, dont deux sont principalement dédiées aux services aux étudiants. Il s'agit de la Direction des affaires étudiantes et communautaires et de la Direction des études. L'extrait suivant de l'organigramme du cégep présente ces deux directions et leurs services respectifs.

Figure 3. Organigramme des services aux étudiants du cégep de Limoilou



Créée en 1967, le cégep de Limoilou offre environ vingt programmes d'études différents dans le secteur régulier, de nombreux programmes de formation continue ainsi qu'un service de formation pour les entreprises. Le cégep compte environ 5 200 étudiants à l'enseignement régulier, près de 3 000 étudiants à la formation continue et près de 800 membres du personnel. Les activités sont réparties sur trois sites : le campus de Québec, le campus de Charlesbourg et le Pavillon des métiers d'art. Le cégep de Limoilou est le seul établissement collégial de la région à avoir remis, à l'automne 2004, des offres d'admission à une proportion plus grande d'hommes que de femmes (54 %



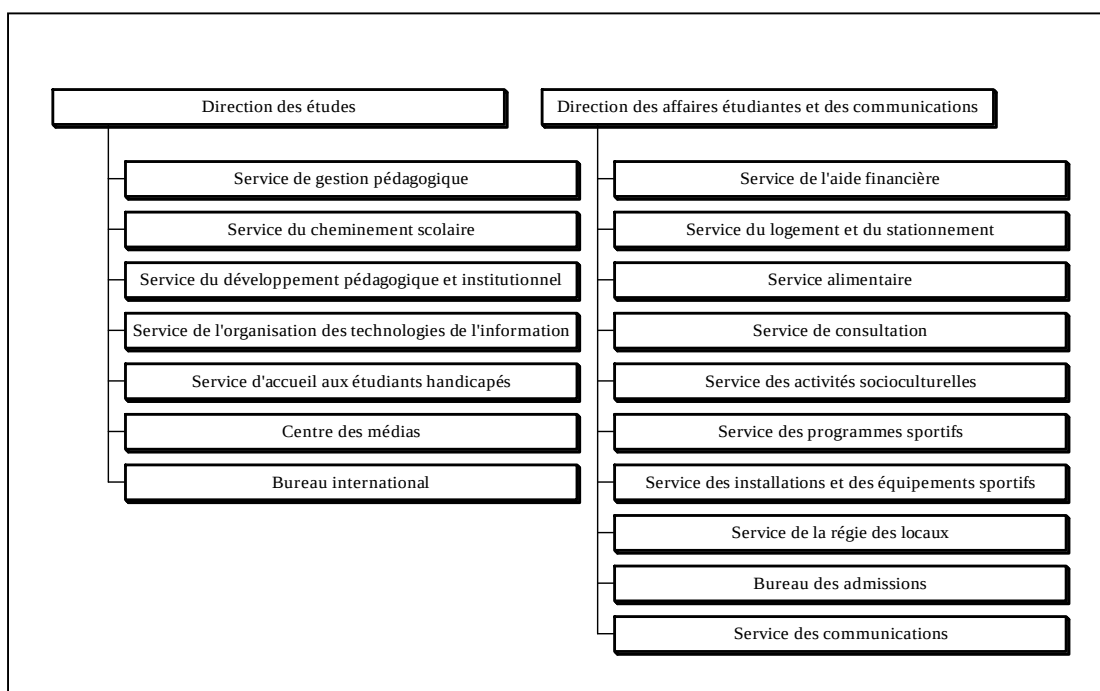
d'étudiants vs 46 % d'étudiantes) (communication personnelle, Christiane Lebel, SRAQ, novembre 2004).

Très peu de variations sont prévues dans la fréquentation du cégep de Limoilou au cours des dix prochaines années (campus de Charlesbourg et campus de Québec). Une légère diminution est observée dans les prévisions pour le secteur technique, mais l'ensemble demeure assez stable (MEQ, 2004a).

2.2.5 Cégep de Sainte-Foy

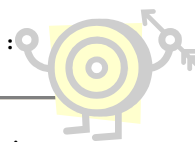
Le cégep de Sainte-Foy est composé de cinq directions chapeautées par la direction générale. Deux d'entre elles sont principalement dédiées aux services aux étudiants : la Direction des études et la Direction des affaires étudiantes et des communications. L'organigramme suivant présente les services reliés à chacune⁹.

Figure 4. Organigramme des services aux étudiants du cégep de Sainte-Foy



Créé en 1967, le cégep offre aujourd'hui près de quarante programmes préuniversitaires et techniques, une dizaine de programmes de formation continue et un service de formation aux entreprises. La population étudiante atteint près de 6 200 personnes dans le secteur régulier et un peu plus de 400 en formation continue. Les offres d'admission à l'automne 2004 ont été transmises à une proportion plus élevée de femmes, soit 63 % par rapport à 37 % d'hommes (communication

9. Adapté des sites Web : <http://www.cegep-ste-foy.qc.ca/csf/index.php?id=272#> et <http://www.cegep-ste-foy.qc.ca/csf/index.php?id=274#> . Consultés le 16 juillet 2004.



personnelle, Christiane Lebel, SRAQ, novembre 2004). Plus de 1 300 employés, enseignants, professionnels, cadres et employés de soutien, complètent le portrait de cet établissement.

Le cégep de Sainte-Foy est reconnu par le ministère de l'Éducation comme le cégep désigné pour l'Est du Québec pour les services adaptés. Le mandat de ceux-ci consiste à « assurer une structure d'accueil, créer une gamme de services et développer une expertise liée aux besoins pédagogiques des étudiants ayant une déficience visuelle, auditive, motrice ou neurologique » (Cégep de Sainte-Foy, 2003). Les trente cégeps et campus de la région de l'Est du Québec sont soutenus par le service du cégep de Sainte-Foy.

La fréquentation du cégep de Sainte-Foy devrait connaître une faible diminution au cours des trois prochaines années, pour ensuite connaître une hausse rapide, selon les données du ministère de l'Éducation (2004a). Cette croissance devrait se terminer autour de 2009 avec une fréquentation de plus de 6 600 étudiants, pour redescendre ensuite autour de la fréquentation actuelle.

2.2.6 Portrait du milieu collégial de la région

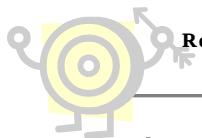
Les quatre cégeps participant au projet constituent donc un bassin d'un peu plus de 20 000 étudiants au secteur d'enseignement régulier et d'environ 6 500 étudiants à la formation continue. La proportion relative de ces deux secteurs est très variable entre les établissements. Ainsi, environ le tiers des étudiants fréquentant le cégep de Limoilou et le collège François-Xavier-Garneau sont inscrits au secteur de la formation continue. Pour les cégeps de Sainte-Foy et de Lévis-Lauzon, cette proportion se situe à moins de 10 %.

Les prévisions du ministère de l'Éducation du Québec pour les dix prochaines années concernant le nombre d'étudiants inscrits à l'enseignement régulier et à temps plein dans l'ensemble du réseau font état d'une certaine stabilité dans la fréquentation du réseau collégial public. Dans l'ensemble, une progression graduelle de la fréquentation est prévue jusqu'en 2009, pour ensuite redescendre en dessous de la fréquentation actuelle en 2013. Lorsqu'on compare les données provinciales et les données des quatre cégeps participants, on relève une distinction quant à la variation de la fréquentation prévue, le mouvement provincial global clôturant en 2013 avec une fréquentation supérieure à celle de 2003.

Tableau 7. Fréquentation actuelle et prévue des quatre cégeps participants

Cégep	2003	2009	2013
François-Xavier-Garneau	5 896	6 525	5 829
Lévis-Lauzon	3 030	3 023	2 615
Limoilou	5 208	5 428	4 939
Sainte-Foy	6 188	6 625	5 901
Total	20 322	21 601	19 284
Réseau collégial public	142 640	157 830	145 154

Tiré de MEQ (2004a).



Les données présentées dans ce tableau regroupent les étudiants en provenance du secondaire, ceux effectuant un retour aux études régulières, ceux provenant du milieu collégial (ayant effectué un changement de programme, par exemple) et les étudiants étrangers. Ces données englobent les secteurs préuniversitaire et technique. La population étudiante à temps partiel n'est pas incluse dans ce portrait, ni celle inscrite dans les programmes de formation continue.

Les proportions d'étudiants et d'étudiantes dans le secteur régulier varient passablement d'un établissement à l'autre à l'automne 2004. La moyenne régionale se situe à 56 % des offres d'admission faites aux femmes et 44 % aux hommes (communication personnelle, Christiane Lebel, SRAQ, novembre 2004).

La présentation des organigrammes de chacun des cégeps permet de définir un modèle commun d'organisation. Deux directions sont particulièrement impliquées dans l'offre de services aux étudiants, soit la direction des études (services pédagogiques) et la direction des affaires étudiantes. La première offre, entre autres, les services de cheminement scolaire, alors que la deuxième est responsable globalement des services d'aide et des activités socioculturelles. Les services adaptés sont rattachés à l'une ou l'autre direction selon le cégep.

Les programmes préuniversitaires sont offerts par les quatre cégeps de la région, avec quelques variations dans les profils proposés. Les techniques de l'administration sont également offertes dans les quatre établissements. Le programme d'accueil et intégration ainsi que le programme de transition sont disponibles dans tous les établissements, à l'exception du cégep de Sainte-Foy. Les cégeps de Lévis-Lauzon et de Limoilou sont les seuls dans la région à offrir les programmes de techniques physiques, alors que les techniques humaines sont majoritairement enseignées au collège François-Xavier-Garneau et au cégep de Sainte-Foy. Enfin, les programmes d'arts sont offerts principalement à Sainte-Foy et à Limoilou.



2.3 Services offerts dans les cégeps participants

La notion de services est considérée de façon globale dans la présente section. Il s'agit de l'offre de services auprès des étudiants, mais également de la structure institutionnelle et des mécanismes mis en place pour les membres du personnel. Au cours des rencontres de groupe effectuées dans les cégeps participants, une grille de soutien à la réflexion (annexe 3) a été distribuée aux participants. Différentes catégories d'activités ou de services étaient alors proposées, allant de la sensibilisation à l'intervention (incluant les actions de nature post-traumatique). Il était également question des services de nature institutionnelle, soit les politiques et règlements, les mécanismes de concertation ainsi que la formation.

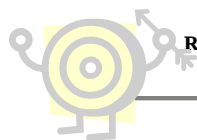
Ainsi, à partir du matériel recueilli durant les entrevues de groupe, complété grâce à divers documents institutionnels et du site Web de chacun des cégeps, un portrait des services offerts dans chaque milieu a pu être réalisé. Ce portrait a révélé une mosaïque riche d'actions et de projets mis sur pied par les intervenants et les étudiants. À partir des tableaux complets des services validés par les représentants des cégeps, il a été possible d'effectuer des regroupements selon les catégories définies dans la grille de codification (annexe 5). La synthèse suivante présente donc les principaux services offerts aux étudiants ainsi que ceux de nature institutionnelle répertoriés au cours de cette démarche. Les tableaux complets des services offerts par chacun des quatre cégeps participants sont présentés à l'annexe 7.

Le portrait présenté dans cette section ne prétend pas couvrir de façon exhaustive toutes les actions réalisées dans les cégeps participants. Il s'agit plutôt de la vision des intervenants rencontrés concernant les services de nature psychosociale offerts aux étudiants et pouvant influencer d'une façon ou d'une autre le développement de problèmes d'adaptation vécus par ceux-ci. Il s'agit essentiellement d'une description des activités et des services. Quelques constats sur l'offre de services seront formulés en guise de conclusion.

2.3.1 Services offerts aux étudiants

Activités d'accueil

SERVICES	PRÉCISIONS
Activités d'accueil	Avant la rentrée ⊕ Portes ouvertes ⊕ Journées d'inscription ⊕ Préprogrammation des API À la rentrée ⊕ Accueil collège ⊕ Accueil programmes ⊕ Étudiants de retour aux études ⊕ Étudiants étrangers ⊕ Étudiants handicapés



Près de vingt activités ont été répertoriées dans la catégorie « activités d'accueil ». D'abord, avant l'arrivée des étudiants à l'automne, deux activités permettent un premier contact. Les journées « portes ouvertes » sont une occasion de découverte du milieu et de présentation des différents services. La journée d'inscription des nouveaux étudiants permet également de donner davantage d'information sur les ressources du collège. D'ailleurs, dans certains milieux, cette journée est l'occasion de rencontrer les parents d'étudiants et de leur présenter le fonctionnement et l'organisation du collège.

La majorité des activités d'accueil sont offertes au moment de la rentrée. Tous les cégeps organisent des activités qui ciblent l'ensemble des étudiants, mais certaines sont offertes à des groupes en particulier. Ainsi, des activités d'accueil sont proposées aux étudiants étrangers, aux étudiants à l'intérieur de leur programme d'études, aux étudiants handicapés ainsi qu'à ceux effectuant un retour aux études.

Afin de faciliter la rentrée à l'automne, l'équipe de conseillers de l'aide pédagogique individuelle d'un milieu collégial rencontre certains étudiants en fin d'année scolaire afin de préparer l'horaire de la session suivante. Il s'agit pour eux d'une opportunité intéressante de soutenir et d'aider les étudiants en difficulté.

Activités s'adressant à tous les étudiants

SERVICES	PRÉCISIONS
Activités pour tous	Activités de sensibilisation, de promotion et de prévention par divers services sur différentes thématiques
	Semaines thématiques

De la sensibilisation à la prévention, en passant par la promotion de la santé et du bien-être, les intervenants des différents services organisent de nombreuses activités pour l'ensemble de la communauté collégiale. Dans un cégep, certaines de ces activités sont organisées par les étudiants en travail social et en soins infirmiers. Une quinzaine d'activités « grand public » ont aussi été répertoriées.

Parmi les activités s'adressant à tous les étudiants, les semaines thématiques ont été mentionnées à plusieurs reprises par les intervenants rencontrés. Les thèmes abordés dans le cadre de ces semaines sont principalement la prévention du suicide, l'interculturalité, le stress et les habitudes de vie.



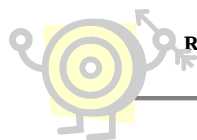
Ateliers et conférences

SERVICES	PRÉCISIONS
Ateliers et conférences	À l'intérieur des cours ⊕ Service d'orientation ⊕ Psychologie ⊕ Aide pédagogique individuelle ⊕ Information scolaire ⊕ Formation en prévention du suicide par les étudiants ⊕ Ressources externes
	À l'extérieur des cours ⊕ Services du collège pour les étudiants ⊕ Partenaires ⊕ Services du collège pour la communauté

Il est possible de faire une distinction parmi l'ensemble des ateliers et des conférences répertoriés. Il y a ceux offerts à l'intérieur des cours et ceux qui se déroulent à l'extérieur des plages horaires régulières. Les services d'orientation des différents cégeps sont particulièrement actifs dans les activités se déroulant à l'intérieur des cours. D'autres services utilisent également ce moyen pour rejoindre les étudiants, dont le service de psychologie et l'aide pédagogique individuelle. Dans un collège, les cours d'éducation physique permettent d'offrir une formation sur la prévention du suicide donnée par les étudiants en techniques policières. Dans certaines occasions, des ressources externes peuvent également être invitées à l'intérieur de cours particuliers (ex. : psychologie du développement).

Les différents services des collèges offrent également une panoplie d'ateliers et de conférences à la communauté collégiale à l'extérieur des cours. Différents thèmes y sont abordés : la motivation, l'organisation de son horaire, la procrastination, la gestion du stress et celle du temps, les compétences personnelles, la gestion des conflits, le défi collégial, les méthodes de travail, etc.

Quelques services sont offerts en collaboration avec des partenaires, dont le CLSC qui contribue à un groupe de sensibilisation à la diversité sexuelle dans un cégep. Dans un autre établissement, ce sont des ateliers d'art thérapie qui sont réalisés grâce à l'implication de gens de la communauté.



Comités et autres groupes

SERVICES	PRÉCISIONS
Comités et autres groupes	Équipes de bénévoles pour différentes thématiques
	Associations étudiantes
	Équipes de secouristes
	Comités sur la thématique homosexuelle
	Comités pour les étudiants étrangers
	Comités pour les étudiants handicapés
	Comités de programmes

Les comités et les autres groupes répertoriés rassemblent des étudiants, associés avec des membres du personnel ou non, qui se réunissent dans un but commun de planification et d'organisation d'activités pour la communauté collégiale. Plusieurs équipes de bénévoles ont été mentionnées par les intervenants. Ces bénévoles travaillent, entre autres, à l'accueil des nouveaux étudiants et dans l'organisation d'événements dans le collège.

Certains comités sont en lien étroit avec l'association étudiante du collège, qui elle-même regroupe des étudiants qui se réunissent afin de défendre les droits de l'ensemble des étudiants et de coordonner l'organisation de certaines activités socioculturelles. Chacun des cégeps possède un comité traitant de la réalité homosexuelle, en lien avec l'association étudiante. Ces groupes organisent différentes activités de sensibilisation dans le milieu et des rencontres pour les étudiants qui veulent discuter de cette réalité telle qu'elle est vécue au cégep ou ailleurs.

Des équipes de secouristes composées d'étudiants sont également présentes dans quelques cégeps. D'autres comités organisent des activités pour les étudiants étrangers et les étudiants handicapés. Enfin, un cégep participant a fait référence aux comités de programmes, c'est-à-dire aux regroupements d'étudiants d'un même programme d'études qui travaillent à faciliter l'intégration des nouveaux étudiants et à créer un sentiment d'appartenance. Dans l'ensemble, ce sont près de vingt comités et autres groupes qui ont été répertoriés au cours de cette démarche.

Documentation

SERVICES	PRÉCISIONS
Documentation	Centres de distribution
	Dépliants et autres documents d'information
	Journaux étudiants
	Agenda scolaire
	Site Web

Dans chacun des collèges, des lieux spécifiques sont utilisés comme centres de distribution de la documentation : les locaux des services de psychologie et d'orientation, les centres d'aide et les centres de documentation. Il est possible d'y trouver de l'information sur diverses problématiques ou



encore de l'information scolaire et professionnelle. Les dépliants ainsi que tous les autres documents produits par les différents services ont d'ailleurs été mentionnés par plusieurs intervenants rencontrés. Il s'agit d'un outil de communication très utilisé.

Le journal du collège est certainement un des médias d'information les plus connus. Il est reconnu comme un moyen efficace de rejoindre les étudiants et les membres du personnel sur divers thèmes. L'agenda étudiant constitue également une source importante d'information sur les ressources du collège. Certains cégeps vont jusqu'à y intégrer des messages de promotion et de prévention à des endroits stratégiques, comme la période d'examen et la semaine de lecture, afin d'attirer l'attention sur certains services qui pourraient venir en aide aux étudiants en difficulté. Un cégep a également fait référence à son site Web. Le portail de cet établissement propose aux étudiants un ensemble d'outils afin de les appuyer au cours de leurs études collégiales.

Locaux

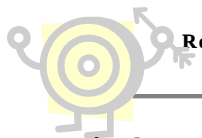
SERVICES	PRÉCISIONS
Locaux destinés aux étudiants	Locaux communautaires
	Salles d'étude

Chacun des cégeps met au moins un local à la disposition des étudiants. Des activités y sont organisées par des membres du personnel. Ces locaux ont cependant des buts différents. Ils vont de la salle d'étude au local animé par les travailleurs de corridor, en passant par le local d'entraide destiné aux étudiants de certains programmes d'études. Il s'agit principalement de lieux où les étudiants peuvent rencontrer des intervenants à l'intérieur d'un cadre informel et obtenir de l'aide scolaire ou personnelle. Des activités sociales y sont également organisées.

Interventions des différents services

SERVICES	PRÉCISIONS
Interventions	Rencontres individuelles avec ou sans rendez-vous
	Intervention de crise
	Références internes/externes
	Étudiants en situation d'échec
	Disponibilité et interventions des enseignants

Les services de psychologie, d'orientation et d'aide pédagogique individuelle mettent à la disposition des étudiants des périodes de disponibilité pour des rencontres individuelles. Selon le service, ces rencontres peuvent être offertes avec ou sans rendez-vous. De plus, le service d'aide pédagogique d'un cégep invite systématiquement les étudiants qui avaient une moyenne pondérée faible au secondaire à participer à une rencontre. Les entretiens avec un intervenant peuvent donc avoir lieu à l'initiative de l'étudiant qui demande à le rencontrer ou à la suite d'une invitation envoyée par un intervenant à certains étudiants. La référence vers les services internes et externes, lorsqu'elle est nécessaire, est également du nombre des interventions réalisées par les intervenants des cégeps. Ces



étudiants ont donc fait une première demande de consultation et sont encouragés à poursuivre leur démarche avec un ou plusieurs autres intervenants.

Des rencontres individuelles sont également offertes par les cliniques de soins infirmiers ou la clinique jeunesse, par les services d'action communautaire ou d'action sociale, par les services adaptés et par le service des activités socioculturelles. Les étudiants peuvent également aller rencontrer de façon informelle et ponctuelle un intervenant. Un suivi informel est offert spontanément par certains intervenants.

Les intervenants des quatre cégeps participants ont reconnu la place importante accordée à l'intervention de crise, en individuel et en groupe, dans leur établissement. Plusieurs milieux ont mis en place une équipe d'intervenants clés afin de répondre aux demandes. Dans un cégep, une ligne téléphonique de crise est mise à la disposition des étudiants.

Des services particuliers sont offerts aux étudiants en situation d'échec dans chacun des cégeps. Un règlement ministériel oblige chaque établissement à définir des stratégies ciblant les étudiants ayant échoué plus de la moitié de leurs crédits de cours. Des moyens différents sont mis en place selon qu'il s'agit d'une première, d'une deuxième ou d'une troisième occurrence. Le contrat de réussite est une mesure appliquée par le service d'aide pédagogique de chaque cégep, parfois en collaboration avec d'autres services. Différents projets ont été mis sur pied par les intervenants dans le cadre du contrat de réussite. Ces projets visent principalement à transformer une obligation ministérielle à caractère scolaire en opportunité d'aide et de soutien auprès des étudiants. Un suivi est offert aux étudiants en fonction de la récurrence de la situation d'échec. Ce suivi est variable selon le cégep. Les étudiants peuvent être référés vers d'autres services du cégep ou encore encouragés à participer à des ateliers donnés à l'interne. Dans un cégep, le contrat de réussite devient l'occasion pour l'étudiant de faire son bilan personnel et de profiter du soutien d'une équipe concertée d'intervenants. Enfin, l'équipe d'API d'un autre cégep a mis sur pied un projet visant les étudiants qui font face à l'exclusion. Ce projet offre un suivi comprenant des communications hebdomadaires avec un intervenant et des services particuliers.

Plusieurs intervenants considèrent que les enseignants détiennent un lien privilégié avec les étudiants et sont en mesure de leur venir en aide aux moments opportuns. Plusieurs enseignants ont d'ailleurs recours à diverses stratégies afin de signifier aux étudiants qu'ils peuvent jouer ce rôle. Les périodes de disponibilité, établies dans une entente entre la direction et le personnel enseignant, permettent aux étudiants de bénéficier d'une plage horaire minimale pour rencontrer leurs enseignants. Dans un établissement, une période d'encadrement d'une heure par semaine est réservée, à l'intérieur des périodes de disponibilité, à des activités visant à favoriser la réussite des étudiants. Ces activités peuvent prendre différentes formes (tutorat, analyse de cas, référence d'étudiants à risque, etc.).



Intervenants clés

SERVICES	PRÉCISIONS
Intervenants clés	Travailleurs de corridor
	Coordonnateurs de département
	Intervenant communautaire

Les travailleurs de corridor sont considérés comme des intervenants clés dans le milieu collégial. Leur présence continue et leur disponibilité leur permettent d'établir un contact privilégié avec plusieurs étudiants.

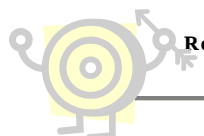
Dans un collège, les coordonnateurs de département sont aussi reconnus comme des intervenants clés dans les moments de grandes difficultés scolaires vécues par les étudiants. Dans un autre établissement, c'est l'intervenant communautaire qui agit à titre de ressource privilégiée.

Plusieurs autres intervenants sont présents dans le milieu collégial : les psychologues, les aides pédagogiques, les conseillers d'orientation, les infirmières, etc. L'action des intervenants clés nommés ici ne se substitue pas à l'action des autres. Ces personnes agissent davantage dans l'informel, de façon complémentaire, et jouent un rôle particulier auprès des jeunes. C'est ce lien privilégié qui est mis en évidence, et ce, particulièrement dans le repérage des étudiants à risque et la référence vers les autres services du collège. L'intervention des enseignants mentionnée dans la catégorie précédente pourrait s'inscrire également dans ce type d'action.

Programmes

SERVICES	PRÉCISIONS
Programmes	Accueil-intégration
	Prévention du suicide
	Autres
	⊕ Engagement/études ⊕ Réussite des garçons (actions structurantes)

Les programmes dont il est question ici regroupent les ensembles structurés d'activités destinées aux étudiants, qu'elles soient scolaires ou parascolaires. Le programme scolaire d'accueil et d'intégration, actualisé de façon différente dans chacun des établissements, vise à faciliter l'intégration des étudiants au milieu collégial par diverses stratégies. Un horaire plus souple peut être proposé, ou encore la possibilité d'explorer différents départements d'études. Ce programme peut inclure un système de tutorat ou des cours particuliers en orientation. La plupart des cégeps offrent aux étudiants participant à ce programme un service d'orientation, en concertation avec un ou plusieurs services de l'établissement.



Un programme de prévention du suicide est également offert dans tous les collèges. Plusieurs actions sont entreprises, allant de la sensibilisation à la postvention. Des formations sont offertes aux différents membres de la communauté collégiale par le comité local de prévention du suicide.

D'autres programmes sont offerts à des clientèles particulières, dont un programme qui favorise l'équilibre entre l'engagement sportif ou parascolaire et les études. Un cégep offre également un programme qui vise la réussite des garçons, dans certains programmes d'études, identifiés comme étant plus à risque de vivre des difficultés scolaires.

Services d'aide par les pairs

SERVICES	PRÉCISIONS
Services d'aide par les pairs	Soutien scolaire
	Pairage à l'intérieur des cours de première année

Chacun des cégeps offre un service d'aide par les pairs pour les étudiants qui éprouvent des difficultés d'ordre scolaire. Les centres d'aide ciblent certaines matières, comme le français, les mathématiques et l'anglais. Un soutien y est offert par des étudiants, encadrés et supervisés par des membres du personnel. Les tuteurs peuvent recevoir un certain nombre d'heures de formation, et ce, sur plusieurs thématiques en lien avec la relation aidant-aidé. Dans un cégep, en plus du tutorat, un pairage des étudiants se fait à l'intérieur des cours de première année. Le soutien peut alors se donner entre collègues de même niveau.

Autres services offerts dans les cégeps

SERVICES	PRÉCISIONS
Autres services	Services d'aide financière
	Services d'aide alimentaire
	Parents/études
	Cliniques
	Reconnaissance des étudiants
	Aide à l'emploi

Les autres services courants offerts par les cégeps se résument aux services d'aide financière, à l'aide alimentaire, ainsi qu'aux services « parents/études » pour les étudiants parents. Différentes cliniques sont mentionnées par les intervenants, dont la clinique d'hygiène dentaire et la clinique de réadaptation physique où les étudiants peuvent obtenir des services à moindres coûts. Les activités de reconnaissance des productions et d'implication des étudiants doivent également être portées au répertoire des activités réalisées en milieu collégial. Enfin, un cégep a mis sur pied un service d'aide à l'emploi.



Activités pour les parents

SERVICES	PRÉCISIONS
Activités pour les parents	Conférences
	Accueil à la rentrée ou lors de l'inscription
	Contacts divers
	Programme d'aide

Outre leur accueil en début d'année scolaire ou lors de la journée d'inscription, d'autres services sont offerts aux parents des nouveaux étudiants. Certains cégeps organisent des conférences à quelques reprises au cours de l'année. Un établissement met une ligne d'information téléphonique à la disposition des parents, en plus des présentations faites à l'association de parents du collège. Dans un autre cégep, les contacts téléphoniques ponctuels sont utilisés pour rejoindre les parents d'une part, mais également comme un moyen pour les parents d'obtenir de l'information en contactant directement les intervenants. Enfin, dans un établissement, le service de psychologie permet aux parents de bénéficier d'un programme d'aide dans des situations problématiques vécues avec l'étudiant fréquentant le collège. Ce service est financé par l'association de parents.

2.3.2 Services de nature institutionnelle

Comités et autres groupes

SERVICES	PRÉCISIONS
Comités et autres groupes	Harcèlement/Violence/Discrimination
	Prévention du suicide
	Réussite

Les comités composés de membres du personnel sont particulièrement actifs sur trois thématiques en particulier. D'abord, la plupart des cégeps ont mis sur pied un comité chargé d'appliquer une politique pour contrer le harcèlement en milieu collégial. Un de ces comités s'est doté d'une triple mission en y joignant les thématiques de la violence et de la discrimination.

Un certain nombre de comités travaillant à la prévention du suicide ont également été mentionnés par les intervenants rencontrés. Ces comités agissent en tant qu'équipes d'intervention d'une part, mais également à titre de comité de coordination du programme de prévention du suicide dans l'établissement.

Enfin, deux collèges ont fait mention d'un comité dont l'objet principal est la réussite. Dans un établissement, il s'agit d'une table de concertation sur la réussite, alors que dans l'autre, le comité regroupe plusieurs intervenants en vue d'échanger sur les préoccupations communes en lien avec le plan de réussite.



Documentation

SERVICES	PRÉCISIONS
Documentation	Documents sur la thématique du suicide
	« Avez-vous remarqué ? »
	Bulletin pour le personnel
	Répertoire de ressources

Certains documents sur la thématique du suicide ont été mentionnés par les intervenants rencontrés. De façon générale, ces documents visent à informer les membres du personnel sur les signes, les pistes d'intervention et les ressources disponibles dans l'établissement. Un document en particulier a été mentionné à plusieurs reprises : « Avez-vous remarqué? », créé par le service de psychologie du cégep de Sainte-Foy. Il s'agit d'un guide destiné au personnel des milieux collégiaux afin d'intervenir auprès d'étudiants éprouvant des difficultés personnelles. D'autres documents d'information s'adressant au personnel ont été répertoriés, dont un bulletin ainsi qu'un répertoire de ressources d'aide internes et externes pour les étudiants.

Formations

SERVICES	PRÉCISIONS
Formations	Formations diverses selon les besoins du milieu
	Prévention du suicide
	Réussite

De nombreuses formations ont été mentionnées par les intervenants rencontrés. Plusieurs d'entre elles sont offertes au personnel de façon ponctuelle, afin de répondre aux besoins du milieu. Les thèmes suivants sont abordés : le stress, les services adaptés, l'homosexualité, la réussite, le déficit d'attention, les médicaments, la psychiatrie, les « raves », les victimes d'abus, etc.

De plus, les cégeps offrent de façon récurrente des formations sur la prévention du suicide. Il y est principalement question de la reconnaissance des signes de détresse, mais également des stratégies d'intervention, dont la référence vers les ressources appropriées. Un cégep assure un suivi en deux temps à la formation offerte au personnel à deux reprises durant l'année. Au cours de l'année scolaire 2004-2005, un grand nombre d'intervenants d'un autre cégep participeront à la formation de trois jours accréditée par l'Association québécoise de prévention du suicide.

Enfin, la majorité des établissements offrent des formations en lien avec la réussite. Dans deux d'entre eux, les tuteurs des services d'aide par les pairs peuvent bénéficier chaque année d'une formation de base sur les caractéristiques de ce rôle auprès des étudiants en difficulté. Un autre cégep offrait au cours de l'année 2003-2004 une formation destinée aux enseignants sur la réussite des garçons. D'autres intervenants du milieu ont également participé à cette formation.



Politiques/Règlements

SERVICES	PRÉCISIONS
Politiques/Règlements	Politiques contre le harcèlement, la discrimination et la violence
	Politiques d'intégration scolaire
	Protocoles de postvention
	Règlements sur les conditions de vie au collège
	Règlements sur la réussite scolaire
	Plan de réussite / Projet éducatif
	Conciliation travail/engagement/études
	Santé du personnel

Tout près de trente politiques ont été mentionnées par les intervenants ayant participé aux entrevues de groupe dans le cadre du projet. Les politiques et les règlements, regroupés en huit catégories, peuvent être définis comme des énoncés adoptés de façon officielle ou non par l'établissement, mais auxquels les intervenants font référence parce qu'ils ont un effet sur leurs actions. C'est d'ailleurs à ce titre que les protocoles de postvention sont inclus dans cette rubrique. Dans deux cégeps, le comité de coordination du programme de prévention du suicide a établi et diffusé de tels protocoles dans l'établissement. Certains documents peuvent accompagner le protocole afin de présenter l'ensemble des actions réalisées sur cette problématique.

Les politiques répertoriées dans l'ensemble des cégeps visent à contrer la violence, le harcèlement et la discrimination. Elles sont d'ailleurs appuyées par les comités mentionnés plus haut qui en actualisent les énoncés. À l'image de ces comités, les politiques sont formulées autour de la thématique du harcèlement uniquement, ou ce thème est inclus dans une politique englobant la discrimination ainsi que toute forme de violence.

Plusieurs cégeps ont établi une politique d'intégration scolaire dans leur milieu. Dans certains établissements, cette politique est associée à l'éducation interculturelle, alors que dans un autre l'intégration scolaire fait partie d'une politique d'accueil et d'encadrement des étudiants. Cette dernière, en développement au moment de la collecte de données, vise à identifier les besoins en services tout au long de l'année, de façon à offrir aux étudiants les services appropriés aux moments opportuns.

Une majorité de cégeps ont également adopté un règlement sur les conditions de vie du collège. Ce règlement constitue un code de vie énonçant les droits et les responsabilités de l'ensemble des membres de la communauté collégiale en vue de conserver un milieu scolaire respectueux de tous et chacun.

La plupart des cégeps ont aussi établi un règlement sur la réussite scolaire ainsi qu'un plan de réussite. Le premier précise les droits, les responsabilités et les mesures à mettre en place pour les étudiants en situation d'échec, alors que le plan de réussite et le projet éducatif définissent les objectifs ainsi que les moyens et les échéanciers permettant d'atteindre certains indicateurs liés à la



réussite (ex. : taux de diplomation). Quelques milieux ajoutent aux objectifs de réussite scolaire des cibles d'intervention liées, entre autres, à l'engagement des étudiants, à leur développement personnel, à l'acquisition de connaissances, à l'établissement de relations significatives entre le personnel et les étudiants.

Certains documents permettent également de définir des stratégies d'intervention au regard de la conciliation entre le travail rémunéré, l'engagement à l'intérieur ou à l'extérieur du milieu collégial et les études. Dans un cégep, cette politique est actualisée dans le programme engagement/études où le conseiller à la vie étudiante rencontre de façon systématique les étudiants en situation d'échec qui sont engagés dans un certain nombre d'heures d'activités parascolaires. Dans un autre, une entente a été conclue avec la chambre de commerce concernant le nombre d'heures de travail rémunéré pour un étudiant à temps complet.

Enfin, deux collèges ont établi une politique concernant la santé du personnel. Dans l'un d'eux, il s'agit d'un plan d'action de santé globale où différentes actions sont mises en œuvre afin de favoriser un équilibre entre la vie personnelle et la vie professionnelle. Il est prévu à moyen terme que ce plan d'action soit étendu aux étudiants. La politique de santé et de sécurité au travail, mentionnée par le second cégep, est soutenue par un comité qui organise différentes activités dans le milieu.

Campagnes de sensibilisation

SERVICES	PRÉCISIONS
Campagnes de sensibilisation	Promotion du réseau d'aide
	Marketing social – persévérance, effort et entraide
	Homophobie

Les campagnes de sensibilisation visent à diffuser un message dans le milieu collégial de façon stratégique et de manière à rejoindre un grand nombre de personnes. À l'initiative de membres du personnel, des messages sont diffusés à plus ou moins grande échelle dans les cégeps. Ainsi, dans un établissement, certaines activités ont permis de faire la promotion du réseau d'aide et de ressources disponibles. Une de ces activités consistait à distribuer un carton à afficher dans la fenêtre du bureau. Cette affiche, lorsqu'elle est visible, signifie que les étudiants peuvent venir rencontrer cette personne afin de discuter de leurs difficultés personnelles. La campagne de marketing social sur la persévérance, l'effort et l'entraide réalisée dans un autre milieu s'est traduite par la production d'affiches présentant des membres de la communauté collégiale. Elles étaient diffusées sous plusieurs formes : pages de l'agenda, affiches murales, etc. Enfin, la campagne contre l'homophobie était en développement au moment de la collecte de données.



Autres mécanismes de soutien et de concertation

SERVICES	PRÉCISIONS
Autres mécanismes de soutien et de concertation	Sensibilisation des enseignants aux services
	Soutien aux enseignants pour les étudiants en difficulté
	Reconnaissance du personnel
	Accueil et intégration du personnel
	Démarche interdisciplinaire
	Analyse de cas
	Relations étroites avec les commissions scolaires

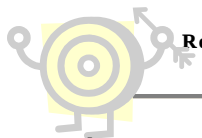
Plusieurs autres mécanismes de soutien et de concertation ont été répertoriés au cours de la démarche. La sensibilisation des enseignants aux services disponibles dans le cégep semble être réalisée par une majorité des cégeps. La tournée des départements est une des stratégies utilisées par certains services afin de présenter les ressources et d'expliquer les mécanismes de référence des étudiants en difficulté. Un soutien est également offert aux enseignants par les intervenants, et ce, particulièrement au cours de la première session, au niveau de l'intervention auprès des étudiants qui éprouvent des difficultés scolaires importantes. Enfin, chacun des autres mécanismes énumérés dans le tableau sont mentionnés par un cégep. Ils visent soit à développer un sentiment d'appartenance au milieu, soit à assurer une concertation dans l'aide offerte aux étudiants.

2.3.3 Quelques constats

Le portrait des quatre collèges participant à l'étude révèle une mosaïque large d'activités et de services, tant au plan de leur nature que des clientèles auxquelles ils s'adressent. De fait, certains constats s'imposent à la lumière de ce portrait.

Les populations ciblées par les services sont variées

Les différents services présentés dans ce portrait s'adressent à des clientèles diverses. À partir des populations ciblées, il est possible de dresser le continuum des activités réalisées en milieu collégial. Mrazek et Haggerty (1994) définissent trois types de prévention en fonction de la population ciblée : universelle, sélective et indiquée. Les activités de *promotion et de prévention universelle* s'adressent à l'ensemble des étudiants. Les semaines thématiques ou les journées d'accueil, par exemple, font partie de ces mesures universelles. Les activités de *prévention sélective* ciblent les étudiants qui présentent certains facteurs de risque sans avoir encore développé un trouble d'adaptation. Le soutien accru offert aux étudiants de première session et les conférences ou ateliers destinés à certains programmes d'études à prédominance masculine font partie des mesures de prévention sélective. D'autres activités ciblent particulièrement les étudiants qui éprouvent des difficultés scolaires ou encore des difficultés personnelles. Il est alors question de *prévention indiquée*, c'est-à-dire fondée sur l'existence de signes ou symptômes liés au développement d'un trouble d'adaptation. Dans une perspective de prévention des problèmes d'adaptation, les étudiants qui montrent une



baisse significative dans les résultats scolaires ou qui présentent certains signes de détresse feraient partie des clientèles ciblées par ces mesures préventives. Certains ateliers offerts dans les cégeps permettent à ces étudiants d'obtenir du soutien.

Plusieurs autres activités mentionnées par les intervenants relèvent de l'intervention proprement dite. Il s'agit des services de consultation individuelle essentiellement, qui peuvent comporter un volet préventif. La description et l'analyse des services étant limitées dans la présente étude, il est parfois difficile de tracer une ligne nette entre la prévention indiquée et l'intervention. Ainsi, il se dégage deux pôles d'activités : celui de la promotion et de la prévention universelle qui touchent l'ensemble des étudiants, et celui de l'intervention individuelle (ou plus rarement de groupe) comportant une visée préventive auprès des étudiants en difficulté scolaire ou présentant un problème d'adaptation.

D'autres groupes sont également ciblés par les services. Des canaux facilitant le transfert d'information sont mis en place pour les parents. Les enseignants et les membres du personnel sont également visés par plusieurs services dont le but est principalement de les sensibiliser sur différentes thématiques et de transmettre de l'information sur les ressources de l'établissement.

Les services aux étudiants et les activités institutionnelles présentent des stratégies communes

Des éléments communs aux services aux étudiants et aux activités institutionnelles peuvent être dégagés. D'abord, la diffusion d'information, par la documentation, les médias de communication ou des rencontres ponctuelles, est réalisée autant chez les étudiants que chez le personnel. Le besoin de se réunir pour planifier est également présent dans les deux groupes. Le besoin d'avoir des lieux de rassemblement pour échanger, comme les réunions départementales ou les locaux communautaires, est partagé par le personnel et les étudiants. Enfin, le développement d'un sentiment d'appartenance, notamment par des activités d'accueil et de reconnaissance, se retrouve également dans les deux groupes.

Ces besoins partagés par les étudiants et le personnel constituent en quelque sorte la toile de fond des services offerts en milieu collégial. La diffusion d'information est certainement un des maillons essentiels à la réunion des étudiants qui recherchent de l'aide et des intervenants pouvant offrir des services. Kessler (1981 : Centre for Suicide Prevention, 1999) définit trois étapes dans la recherche volontaire d'aide : la reconnaissance du problème, la croyance qu'une aide extérieure est nécessaire et le contact éventuel avec l'aidant. Les différents moyens de diffusion d'information recensés peuvent faciliter la première étape en sensibilisant les étudiants aux différentes problématiques et aux avantages d'aller chercher de l'aide. Ils peuvent également faciliter le contact avec un intervenant en donnant des informations factuelles sur les horaires et les lieux de rencontre potentiels. Plusieurs facteurs peuvent influencer les liens établis entre la diffusion d'information et la consultation volontaire. Une évaluation plus en profondeur de l'utilisation des services par les étudiants permettrait de mieux comprendre cette dynamique. Il importe cependant de préciser que les besoins communs, autant la diffusion d'information que les réunions de planification, les lieux de rassemblement et le développement d'un sentiment d'appartenance, semblent être reconnus tacitement par les intervenants comme des éléments facilitant le rapprochement entre eux et les étudiants.



La majorité des activités sont offertes par un seul service

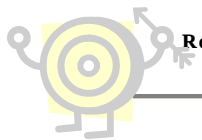
Les activités recensées dans le cadre des entrevues de groupe sont majoritairement offertes par un individu ou un service particulier. La façon dont la plupart des groupes rencontrés ont procédé pour dresser le portrait des services offerts est très éloquente. Ainsi, chaque individu prenant la parole présentait les actions mises en place dans son service ou dont il avait lui-même la responsabilité. Pour certains groupes, la frontière entre les différents services (psychologie, orientation, aide pédagogique, socioculturel, etc.) était plus nette et se traduisait par une énumération de toutes les activités reliées à chaque service. L'organisation même des établissements influence probablement beaucoup la façon d'offrir les services aux étudiants. La spécificité de chaque intervenant invité à participer à la démarche favorisait également cette description parallèle. Dans certains milieux, les équipes de travail et la collaboration dans la réalisation des activités semblent plus présentes. Cela dit, chaque établissement a présenté des initiatives de collaboration et des projets collectifs. Cette collaboration semble se présenter de façon bien différente d'un cégep à l'autre. La culture du milieu, les expériences passées, l'organisation des directions (entre autres, direction des affaires étudiantes et direction des études) ainsi que la volonté des individus sont autant d'éléments pouvant alimenter la collaboration entre les intervenants.

Peu importe le niveau de collaboration présent dans les cégeps participants, on constate une volonté d'accroître cette collaboration entre les différents intervenants et les services respectifs. Cette volonté n'était pas toujours exprimée clairement, mais l'intérêt des participants aux entrevues de groupe pour les activités offertes par leurs collègues était indéniable. Il s'exprimait par un désir de mieux connaître ce que les autres réalisaient. La plupart des rencontres se sont terminées par des discussions entre deux intervenants ou plus qui se questionnaient sur une intervention ou un document. Le seul fait de se rencontrer et de partager leurs offres de services leur a permis de faire plus ample connaissance et semble favoriser la collaboration entre eux.

L'intervention informelle est une composante importante du travail des intervenants

Un premier coup d'œil au portrait des services offerts par les établissements de la région permet de distinguer rapidement les services plus structurés et formels offerts dans un cadre particulier de ceux qui pourraient être qualifiés d'informels. Il ne s'agit pas ici d'un jugement sur la qualité de ces deux types de services, mais d'une appréciation de leurs spécificités et de leur complémentarité. La majorité des intervenants font à la fois de l'intervention formelle et informelle. La première pourrait être illustrée par la consultation individuelle permettant de répondre à un besoin exprimé par un étudiant ou dans une situation d'échec. La seconde, l'intervention informelle, correspond, par exemple, à la rencontre d'un intervenant et d'un étudiant dans un corridor ou au local communautaire. Cette rencontre peut donner lieu à une intervention ou à une discussion sur un besoin exprimé par l'étudiant, mais cette intervention se fait de façon spontanée et non officielle.

Ces deux formes d'intervention ne s'opposent pas. Elles sont plutôt complémentaires et fortement liées l'une à l'autre. Ainsi, l'aide informelle se présente souvent comme un passage vers l'aide formelle. Les intervenants rencontrés dans les entrevues de groupe mentionnaient que la disponibilité soutenue de certains intervenants et leur présence continue dans le milieu favorisent les



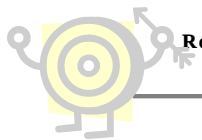
contacts avec les étudiants et augmentent les chances d'être là au bon moment si ceux-ci ont besoin de soutien. Pour certains étudiants, une écoute ponctuelle ou une marque d'attention au moment opportun peuvent être suffisantes. Pour d'autres, ce contact spontané sera le lien qui permettra d'obtenir des services plus structurés pouvant répondre à leurs besoins précis. Il est donc déjà possible d'affirmer que le repérage informel tient une place importante dans cette dynamique d'intervention.

Selon l'étude de Lavergne (2004) sur la détresse psychologique chez les jeunes de 15 à 30 ans, les intervenants rencontrés ont émis le souhait qu'un changement de pratiques s'opère afin d'améliorer le bien-être et de prévenir la détresse. « Une approche multisectorielle et plus spécifique pour les jeunes ainsi que l'approche de proximité s'imposent. En effet, selon les personnes consultées, une approche milieu plutôt qu'un mode de fonctionnement sur référence serait plus appropriée à cette jeunesse » (Lavergne, 2004). Cet intérêt pour l'approche milieu semble déjà très présent dans les établissements participant à la présente étude. Cela ne signifie pas qu'elle doive supplanter l'intervention formelle. Cependant, la reconnaissance du savoir-être nécessaire à l'arrimage de ces deux types d'aide semble être un moteur important d'une offre de services aux étudiants en milieu collégial.



EN BREF...

- Le portrait du soutien offert aux étudiants dans les quatre cégeps offre une très grande diversité d'actions, de projets et de services.
- Les actions répertoriées sont notamment regroupées en :
 - activités d'accueil;
 - activités de sensibilisation, de promotion ou de prévention;
 - ateliers ou conférences;
 - comités ou groupes de soutien;
 - services ou outils de documentation;
 - aménagement de locaux destinés aux étudiants;
 - services d'aide et de consultation (psychologie, orientation, aide pédagogique, aide financière, aide à l'emploi, etc.);
 - soutien par des intervenants clés (ex. : travailleurs de corridor, coordonnateurs de département, intervenants communautaires);
 - programmes;
 - services d'aide par les pairs;
 - services pour les parents.
- Des services de nature institutionnelle, c'est-à-dire des services visant les membres des personnels et pouvant avoir un impact sur la vie étudiante, complètent le tableau : divers comités sur le harcèlement, la violence, la discrimination, de la documentation, des programmes de formation (ex. : prévention du suicide), l'application de politiques et de règlements (ex. : règlement sur la réussite scolaire, politique d'intégration scolaire), des campagnes de sensibilisation (ex. : campagne contre l'homophobie), des mécanismes de soutien et de concertation (ex. : soutien aux enseignants pour les étudiants en difficulté, analyse de cas, reconnaissance du personnel).
- L'analyse des populations ciblées, des thématiques abordées et des stratégies adoptées rend compte d'une grande variété des actions visant le mieux-être des étudiants et leur accompagnement par le personnel enseignant et non enseignant.
- Ces actions couvrent un large spectre, allant de la promotion de la santé à des services cliniques individuels, en passant par la prévention de problématiques particulières.
- Les quatre cégeps offrent un ensemble d'activités qui leur sont communes (information, accueil, documentation, etc.), alors que d'autres activités sont spécifiques à chaque milieu.
- Les dynamiques de travail internes soutenant la mise en œuvre de ces activités (collaboration entre les services, collaboration entre les intervenants, etc.) sont variables d'un établissement à l'autre.
- L'offre de soutien aux étudiants comporte une bonne part de services formels, mais également de l'aide informelle (ex. : présence et contacts dans les lieux de rassemblement des étudiants, qui agissent souvent comme relais vers les services).



2.4 Repérage en milieu collégial

Dans le cadre des entrevues de groupe réalisées dans les quatre établissements collégiaux participants, de nombreux outils de repérage ont été répertoriés. Plusieurs éléments découverts au cours de ces entretiens ont modifié la trajectoire prévue du projet d'étude. D'abord, le grand nombre d'outils recensés a surpris et obligé de restreindre la collecte de données sur leur utilisation. Ensuite, la découverte du rôle essentiel et de la place prépondérante qu'occupe le repérage informel a permis de dresser un portrait plus juste de la mosaïque du repérage en milieu collégial. À l'image des services offerts, le repérage ne peut être décrit d'une seule façon puisqu'il possède de nombreuses facettes. Dans cette section, il sera d'abord question du repérage effectué actuellement dans les cégeps participants. Ensuite, les différentes facettes du repérage ainsi que les enjeux liés à la mise en place d'une procédure de repérage seront présentés.

2.4.1 Repérage actuel

Utilisation d'une procédure de repérage

Il est indéniable que le repérage occupe une place importante en milieu collégial. La grande majorité des intervenants consultés se sentent concernés par le repérage et plusieurs affirment en faire. Cependant, peu d'outils sont utilisés de façon systématique et peu d'intervenants disent avoir recours à une procédure formelle de repérage.

Parmi les 55 intervenants ayant répondu au questionnaire sur le volet de la faisabilité, près de 90 % sont plutôt ou tout à fait en accord avec l'affirmation selon laquelle leur emploi leur permet d'effectuer du repérage. De plus, ils sont 96 % à affirmer qu'ils considèrent avoir un rôle à jouer dans le repérage des étudiants à risque de problèmes d'adaptation. Les deux figures suivantes présentent la fréquence des réponses à chacun de ces items.



Figure 5. Fréquence des réponses à l'item « Actuellement, mon emploi me permet d'effectuer un repérage des étudiants à risque »

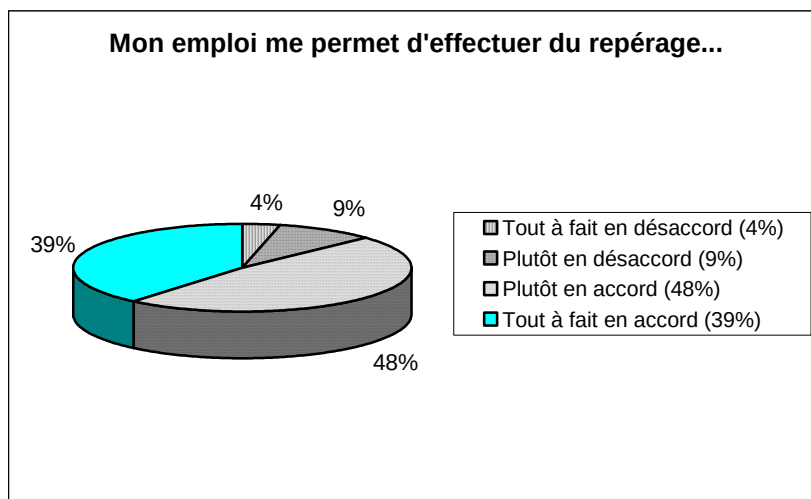
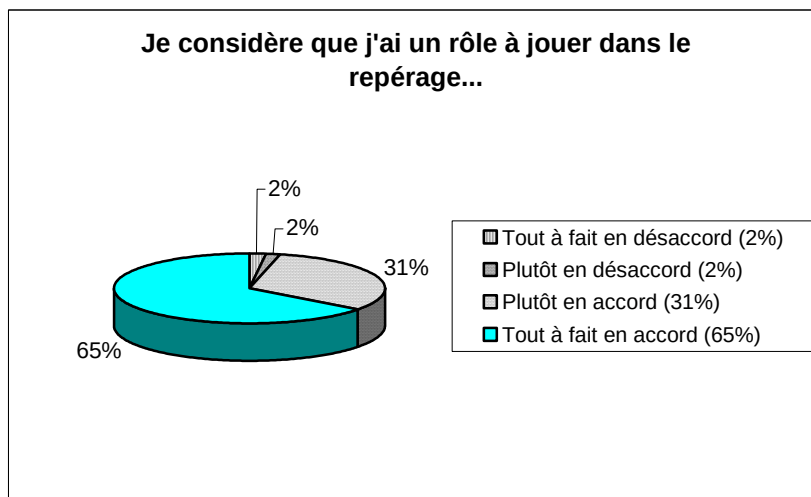


Figure 6. Fréquence des réponses à l'item « À l'intérieur de mon cégep, je considère que j'ai un rôle à jouer dans le repérage des étudiants à risque »



Malgré la proportion importante d'intervenants qui disent avoir un rôle à jouer dans le repérage des étudiants à risque, ils ne sont que 18 % à recourir à une procédure formelle de façon régulière, comme le montre la figure suivante. Les paragraphes qui suivent dressent le portrait des outils formels utilisés.

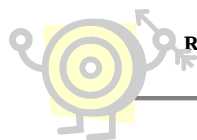
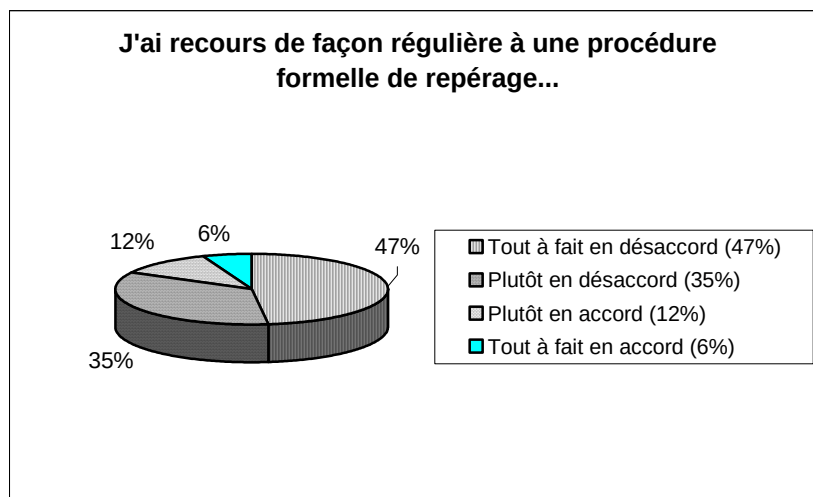


Figure 7. Fréquences des réponses à l'item « J'ai recours de façon régulière à une procédure formelle (ex. : questionnaire) de repérage des étudiants à risque »



Outils de repérage utilisés en milieu collégial

Le portrait du repérage effectué en milieu collégial ne pourrait se résumer aux outils utilisés. Il s'agit pourtant d'un moyen de repérage qui s'est révélé particulièrement important au cours du projet. Une vingtaine d'outils ont été répertoriés, pouvant être regroupés en quatre catégories. Le tableau synthèse suivant est présenté en annexe dans une version complète.

Tableau 8. Catégories et noms des outils mentionnés par les intervenants rencontrés

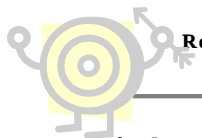
Catégories	Nom de l'outil
Formulaires à remplir lors d'une consultation	Collecte de données – Santé des jeunes
	Collecte de données pour l'évaluation des demandes d'aide
	Grille d'évaluation du service des étudiants handicapés
	Grille du service d'orientation
	Grille du service de psychologie
	Questionnaire du service d'orientation
Évaluation de l'adaptation psychosociale	Évaluation psychosociale des services aux étudiants handicapés
	Grille d'évaluation du potentiel suicidaire
	Inventaire d'anxiété de Beck
	Inventaire de dépression de Beck
Évaluation de l'adaptation scolaire	Avez-vous les outils pour réussir?



Catégories	Nom de l'outil
– Mesures liées à l'orientation	Questionnaires par programme du service d'orientation
Évaluation de l'adaptation scolaire	« Je ne suis pas motivé... oui, mais pourquoi? »
– Mesures liées à la réussite	Procrastination Assessment Scale-Students (PASS)
	Test mesurant les sources et les indicateurs de la motivation scolaire (TSIMS)
	Étudiants plus
	Inventaire des acquis précollégiaux (IAP)
	Ma réussite, je m'en occupe
	Processus Résultats Plus
	Questionnaire d'autoévaluation du service d'orientation
	Questionnaire-bilan sur ma situation scolaire
Outils de connaissance de la clientèle	Aide-nous à te connaître
	Questionnaires des enseignants

Le premier groupe comprend les formulaires utilisés lors d'une consultation dans l'un ou l'autre des services du cégep. Ces formulaires sont remplis soit par l'intervenant lors de la première consultation, soit par l'étudiant lors de la prise de rendez-vous. Ils sont en majorité utilisés par le service auquel ils se rattachent, c'est-à-dire que l'infirmière remplit une grille qu'elle sera seule à utiliser, de la même façon que le conseiller d'orientation sera seul à utiliser les données issues du formulaire. Un seul des outils nommés, la collecte de données pour l'évaluation des demandes d'aide, est utilisé par plusieurs personnes, soit l'équipe d'intervention terrain. Cette grille de collecte de données recueille des informations nécessaires à la consultation de l'un ou l'autre des intervenants. Il est ensuite possible d'évaluer le besoin de l'étudiant et de le référer à la bonne personne. L'ensemble des formulaires regroupés dans cette catégorie permettent de recueillir des informations factuelles sur l'étudiant (nom, numéro de téléphone, programme d'étude, etc.) pour bâtir le dossier, mais également des éléments relatifs à la demande d'aide (démarches réalisées, attentes, difficultés vécues, etc.). Tous les formulaires à remplir lors d'une consultation sont particuliers à chacun des cégeps, à l'exception de la grille d'évaluation du service des étudiants handicapés qui est disponible pour l'ensemble des cégeps de l'Est du Québec. Cependant, il n'a pas été possible de vérifier si ce dernier outil était utilisé dans les quatre établissements participants.

La seconde catégorie, évaluation de l'adaptation psychosociale, regroupe à la fois des outils « maison » et des outils validés. Peu d'outils de cette catégorie sont utilisés. En fait, plusieurs éléments relatifs à l'adaptation psychosociale sont inclus dans les formulaires remplis lors d'une consultation. Les outils groupés dans cette catégorie sont également utilisés par un seul intervenant et la plupart par un seul cégep. La grille d'évaluation psychosociale des services aux étudiants handicapés est également disponible pour l'ensemble des cégeps de l'Est du Québec. Les deux inventaires de Beck sont utilisés par le service de psychologie d'un cégep participant, et ce, de façon systématique avant les entrevues.



L'évaluation de l'adaptation scolaire est appuyée par de nombreux outils qui peuvent être regroupés en deux sous-catégories de mesures : celles liées à l'orientation et celles liées à la réussite. Deux outils d'orientation ont été mentionnés. Le premier est utilisé au besoin et rempli par l'étudiant, dans le cadre d'une consultation avec un aide pédagogique individuel, lorsqu'il éprouve des difficultés liées aux méthodes de travail. Le second est distribué par des conseillers d'orientation à l'intérieur de certains groupes de nouveaux étudiants afin d'évaluer leurs besoins particuliers en orientation.

De nombreuses mesures d'évaluation de l'adaptation scolaire liées à la réussite ont également été mentionnées. Elles sont basées sur une seule composante ou sur plusieurs. Ainsi, l'évaluation de la motivation et de la procrastination fait partie des mesures basées sur une seule composante. Seuls deux des trois outils de cette catégorie sont utilisés. Le questionnaire « Je ne suis pas motivé... oui, mais pourquoi? » est utilisé au besoin par le service d'aide pédagogique individuelle d'un cégep, alors que l'outil validé PASS (Procrastination Assessment Scale-Student) est utilisé dans un atelier sur la procrastination et lors d'entretiens individuels avec les psychologues. Le TSIMS (test mesurant les sources et les indicateurs de la motivation scolaire) a été nommé, mais n'est pas utilisé par les intervenants rencontrés.

Les mesures basées sur plusieurs composantes regroupent les outils validés le plus souvent nommés par les intervenants rencontrés. Il s'agit d'Étudiants Plus, de l'Inventaire des acquis précollégiaux (IAP) et de Processus Résultats Plus. Ce dernier n'est utilisé par aucun cégep participant, mais il a été nommé par la plupart des groupes rencontrés. Dans un cégep, Étudiants Plus est utilisé de façon systématique auprès des étudiants de la session accueil-intégration et son utilisation s'étendra éventuellement à d'autres programmes. L'IAP est également utilisé de façon systématique dans un cégep auprès de tous les étudiants en première session. Des profils de groupe sont remis aux enseignants afin qu'ils puissent planifier avec les conseillers d'orientation les interventions à mettre en place. Des profils individuels sont également disponibles. D'autres outils « maison » sont utilisés et sont tous reliés à la signature du contrat de réussite. Lorsqu'un étudiant en situation d'échec convient d'un contrat avec un intervenant, un questionnaire est utilisé afin d'évaluer différents aspects de sa réussite scolaire. Chacun des cégeps ayant nommé ce type d'outil possède son questionnaire maison. Des interventions sont ensuite proposées en fonction des éléments relevés dans le questionnaire.

Enfin, deux outils de connaissance de la clientèle ont été mentionnés. Le premier, « Aide-nous à te connaître », a été nommé par l'ensemble des milieux rencontrés. Il n'a cependant été utilisé que par un seul cégep au cours de l'année de réalisation du projet d'étude. Son utilisation n'était pas planifiée pour l'année suivante. Cet outil permet d'obtenir un portrait de la population fréquentant l'établissement. Il est rempli par les nouveaux admis lors du choix de cours au printemps. Les changements apportés au processus d'inscription, qui se fait maintenant de façon virtuelle dans la plupart des cégeps, diminuent la participation des étudiants. L'utilisation de cet outil semble être cyclique selon les établissements. Le second outil mentionné est plutôt une stratégie utilisée par certains enseignants d'un cégep afin de connaître les étudiants inscrits à leur cours. Un questionnaire est distribué dans les premières semaines de cours de certains programmes. Certains intervenants peuvent être associés à la démarche, comme les aides pédagogiques.



Repérages formel et informel

À partir des entrevues de groupe réalisées dans les quatre cégeps participants à l'étude, il est possible de dégager deux types de repérage. D'une part, comme il a été dit dans la section précédente, le repérage formel à l'aide d'outils structurés fait partie des moyens mis en place afin d'identifier les étudiants à risque. D'autre part, le repérage informel se présente plutôt comme la mise en place de conditions facilitant la recherche d'aide de la part des étudiants. Ces deux types de moyens sont présentés dans les paragraphes qui suivent.

Procédure formelle de repérage

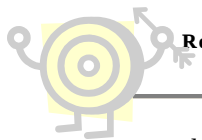
Les vingt-trois outils présentés ci-dessus peuvent être regroupés en trois catégories selon le moment de leur utilisation : à la rentrée, dans le cadre d'une consultation et dans une situation d'échec. Le repérage formel se résume à ces trois groupes qui varient également dans leur structure. D'abord, les *procédures mises en place à la rentrée scolaire* visent principalement à connaître la clientèle et à prévenir les problèmes d'adaptation scolaire. Plusieurs mesures systématiques se retrouvent dans cette catégorie. Certains outils comme « Aide-nous à te connaître » sont anonymes, alors que l'Inventaire des acquis précollégiaux est nominal.

Ensuite, les *questionnaires utilisés dans le cadre d'une consultation* varient beaucoup d'un intervenant à l'autre et sont utilisés la plupart du temps lorsqu'un besoin particulier est identifié. Certains intervenants utilisent un questionnaire de façon systématique, comme les inventaires de Beck dans un milieu, mais la majorité des outils sont utilisés de façon ponctuelle.

« J'imagine que chaque profession a son outil de travail. Comme moi, j'ai mon outil de collecte de données, c'est comme mon modèle de soins, où je vais chercher tous mes paramètres. » (infirmière)

Enfin, les *outils utilisés en situation d'échec* sont, pour la plupart, utilisés systématiquement lorsqu'un étudiant doit signer un contrat de réussite parce qu'il a échoué plus de la moitié de ses crédits de cours à la session précédente. Dans certains cégeps, les questionnaires utilisés dans ce contexte permettent de faire une mise au point et une évaluation de nombreux aspects afin d'offrir à l'étudiant les services dont il a besoin. Comme il a été mentionné précédemment, la frontière entre l'intervention et la prévention est parfois difficile à tracer, et ce, particulièrement auprès des étudiants en situation d'échec. Plusieurs intervenants considèrent certaines activités associées à la signature du contrat de réussite comme des activités préventives ciblant des étudiants à risque. Une analyse plus en profondeur de ces outils pourrait certainement permettre de mieux décrire leurs effets sur les plans scolaire et personnel.

« Le suivi offert après le contrat de réussite est un moyen de repérage. La rencontre en elle-même qui accompagne le contrat, c'est ben plus là qu'on repère, c'est des rencontres individuelles, les contrats. Dans le cadre de ces rencontre-là, même s'il n'y a pas nécessairement d'utilisation d'outils, il y a comme une espèce de canevas informel d'entrevue, et ça ne se situe pas juste au niveau académique. Le point de départ est l'aspect académique, mais souvent on va identifier d'autres affaires, et on fait beaucoup



de références, vers l'orientation, vers la psychologie, vers [nom de l'intervenant] ». (aide pédagogique individuel)

Mise en place de conditions facilitant la recherche d'aide

Dans les entrevues de groupe, les intervenants rencontrés décrivaient un ensemble d'activités ou d'actions mises sur pied qui permettaient de repérer des étudiants à risque de problèmes d'adaptation sans qu'un outil formel soit utilisé. Ces activités n'étaient pas toujours nommées comme étant des moyens de faire du repérage, mais un lien implicite était exprimé. Ce type de repérage semblait intimement lié à la demande de services de la part des étudiants. Ainsi, trois principales catégories de repérage informel ou plutôt de conditions facilitant la recherche d'aide peuvent être définies :

1. la présentation des intervenants et des services aux étudiants et au personnel;
2. les contacts privilégiés;
3. les références à l'interne.

D'abord, la *présentation des intervenants et des services* se fait la plupart du temps en début d'année scolaire. Lors des journées d'accueil, par exemple, la disponibilité et l'accessibilité des différents services du collège sont accrues. Différentes activités de prévention sont également organisées à l'intérieur des cours, donnant une certaine visibilité aux intervenants. Les visites de présentation des services dans les cours semblent être également un médium d'information important. La citation suivante illustre bien l'effet que peut avoir une telle visite sur la demande de services :

« C'est prouvé, parce que j'avais fait une étude par la suite, que les gens sont venus [consulter] grâce à ça. Ah oui oui. Les gens le disent, à la fin, [à la question] « comment avez-vous connu le service » : « c'est par la madame qui était venue en classe ». C'est un élément ben significatif. » (conseillère d'orientation)

Ensuite, les *contacts privilégiés* des étudiants avec certains membres du personnel ainsi que les contacts entre les membres du personnel favorisent la demande d'aide et le repérage des étudiants à risque. Dans un premier temps, les contacts qui s'établissent entre certains étudiants et des membres du personnel permettent d'installer un climat de confiance qui favorise la demande d'aide au moment opportun. D'ailleurs, plusieurs intervenants clés ont été nommés au cours des entrevues de groupe. Les travailleurs de corridor s'inscrivent parfaitement dans cette logique. Plusieurs autres intervenants ainsi que les enseignants peuvent jouer ce rôle, comme en témoigne la citation suivante :

« On est aussi dans la promotion, parce que plusieurs intervenants, des professeurs ou autres, sont disponibles pour [les étudiants]. Je pense qu'on est vraiment dans la promotion, où ils peuvent voir un prof, un CO, un travailleur de corridor, n'importe qui, un API, pis aller au-delà de la relation scolaire, mais dans une relation de « Ok, cette femme là, c'est comme ça qu'elle vit sa vie ». » (travailleur de corridor)



Encore une fois, le repérage n'est pas reconnu explicitement. Toutefois, plusieurs intervenants rencontrés témoignent de la plus-value qu'un contact privilégié et personnalisé peut apporter dans la relation adulte-étudiant. Entre les membres du personnel, il est possible de retrouver le même type de dynamique :

« Moi je dirais que, c'est bizarre hein, mais moi ça fait longtemps que je suis là et... Souvent les profs vont me parler des étudiants qui ont des difficultés quand je vais prendre un café. Et si je m'oblige à aller prendre un café là, le matin et l'après-midi, c'est simplement que je sais que c'est là qu'ils vont m'en parler. » (intervenant)

En plus des contacts privilégiés qui peuvent s'établir entre les étudiants et les intervenants, ainsi qu'entre les intervenants eux-mêmes, plusieurs participants aux entrevues de groupe ont reconnu la part des services de tutorat ou d'aide par les pairs dans le repérage des étudiants à risque. Il semble que dans les relations de soutien scolaire il y ait des liens particuliers qui puissent se développer. La relation de confiance qui s'installe permet parfois de repérer certains étudiants dont les difficultés personnelles sont reliées aux difficultés scolaires. Cependant, un seul cégep offre une formation annuelle aux étudiants tuteurs sur diverses problématiques. Il importe de mentionner que les centres d'aide ou les services de tutorat sont offerts par des étudiants supervisés par des membres du personnel.

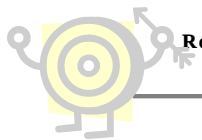
Enfin, un autre type de repérage informel est la *référence directe d'un intervenant à un autre* à l'interne. Lorsqu'un étudiant consulte le service d'orientation, par exemple, le conseiller d'orientation peut observer chez lui certains signes de détresse ou de mal-être et lui suggérer de consulter la psychologue ou l'agent de relations humaines du collège. Dans un cégep, ces références se font de façon plus officielle au moyen d'un formulaire de recommandations, un peu à l'image d'une prescription médicale où les services suggérés sont cochés. Selon plusieurs intervenants, principalement des aides pédagogiques et des conseillers d'orientation, pour certains étudiants, consulter leurs services était moins menaçant qu'aller directement voir la psychologue du collège, par exemple. Ce premier contact permet de relever différents éléments, et le lien peut ensuite être fait avec les ressources appropriées.

« C'est ce que j'appelle moi les références personnalisées, où on travaille en multi, au lieu que l'étudiant fasse les démarches et qu'il recommence à zéro. » (infirmière)

Complémentarité des deux types de repérage

Le lien entre les repérages formel et informel se clarifie davantage lorsque les différentes formes du repérage informel sont définies. Tout comme l'intervention informelle peut devenir un tremplin pour l'intervention formelle, le repérage informel est intimement lié à l'offre de services, pouvant mener à un repérage plus structuré. En fait, ce qui est implicitement décrit comme étant du repérage informel se rapproche beaucoup de ce qui reconnu comme une intervention informelle.

« Comme les travailleurs de corridor, il y a beaucoup [de] dépistage, de par leurs fonctions. Ils sont dans le milieu, ils sont vraiment là. » (conseiller d'orientation)



« On est comme tout le temps là, le prétexte est souvent le cheminement [scolaire], mais dans les faits, on aborde toujours comment ça se passe, le comment. Donc, on est souvent en contact avec les difficultés que vivent les étudiants. On a beaucoup à analyser, investiguer et tout, faque c'est beaucoup là dedans, référer, démêler qui peut te donner un coup de main là dedans. » (aide pédagogique individuelle)

Les citations précédentes illustrent bien le fait que l'informel, comme son nom l'indique, ne possède pas de structure qui permette de distinguer l'intervention du repérage. Il s'agit d'un tout qui peut mener ou non à une intervention structurée par la suite. Chose certaine, que ce soit de l'intervention ou du repérage, l'informel détient une place importante en milieu collégial, il est souvent le premier pas vers une démarche de demande d'aide et il doit faire partie d'une réflexion sur la mise en place d'une procédure de repérage des étudiants à risque de problèmes d'adaptation.

L'écart observé plus haut entre la proportion d'intervenants reconnaissant le rôle qu'ils peuvent jouer dans le repérage des étudiants à risque et la proportion de ceux qui utilisent une procédure formelle peut s'expliquer par le portrait du repérage informel. Ces conditions facilitant la demande d'aide sont mentionnées plus souvent comme un moyen de repérage par les intervenants que les outils structurés d'évaluation des facteurs de risque. On peut supposer qu'une partie plus importante du repérage est faite de façon informelle et qu'elle permet de repérer un certain nombre d'étudiants. La proportion d'intervenants (18 %) ayant recours à une procédure formelle réussissent possiblement à repérer d'autres étudiants ou à préciser les signes observés dans un premier temps de façon informelle.

2.4.2 Dimensions du repérage

Les entrevues de groupe et les discussions du comité consultatif ont permis de définir un certain nombre de dimensions à considérer dans la réflexion sur la mise en place d'une procédure de repérage en milieu collégial. Il ne s'agit donc pas de caractéristiques des moyens de repérage actuellement mis en place, mais bien des éléments sur lesquels un milieu doit se pencher afin de définir les balises d'une procédure de repérage. Quatre principales questions permettraient d'articuler cette réflexion. Qui devrait être repéré? Ce repérage devrait être fait par qui? Quand devrait-il avoir lieu? Et comment ce repérage devrait-il être fait? Le tableau suivant présente ces dimensions et les éléments à considérer. Chacun de ces éléments est ensuite décrit plus en détail.

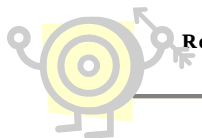


Tableau 9. Dimensions du repérage et éléments à considérer dans la réflexion sur la mise en place d'une procédure de repérage

Dimensions	Éléments à considérer
Qui repérer ?	Tous les étudiants
	Étudiants qui présentent des facteurs de risque ⊕ Filière de la réussite éducative ⊕ Autres filières (santé psychosociale, socioculturel, etc.)
	Étudiants présentant des problématiques particulières
Repérage par qui ?	Personnel enseignant
	Personnel non enseignant ⊕ Personnel spécialisé ⊕ Autres (personnel de soutien, mentors, entraîneurs, etc.)
	Étudiant lui-même
	Famille
	Groupes de représentants des étudiants
	«Filet humain»
Quand repérer ?	À l'admission / À la rentrée
	Lors de la consultation des services du collège
	En situation d'échec
	À des moments clés du calendrier scolaire
Comment repérer ?	Mise en place de conditions préalables
	Procédures formelles ou informelles
	Autorepérage

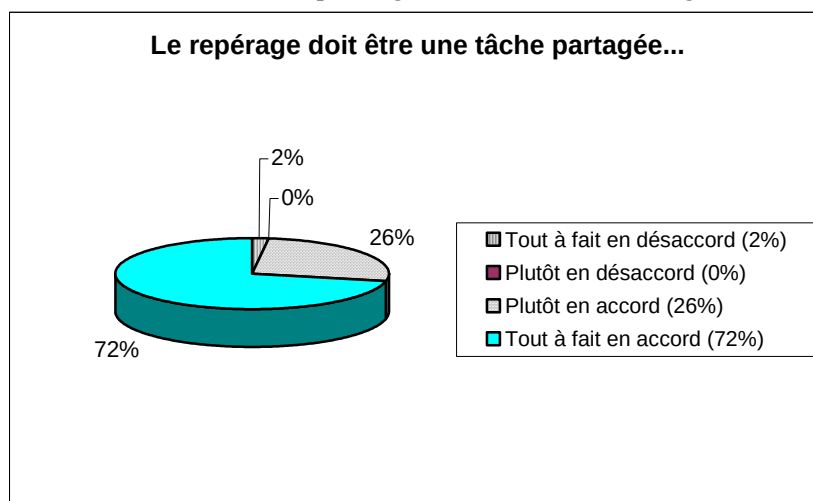
La première question permettant d'orienter la réflexion sur la mise en place d'une procédure de repérage concerne la population à repérer. Diverses cibles peuvent être choisies. La première possibilité est de cibler l'ensemble des étudiants. Un moyen de repérage qui tenterait de rejoindre la population complète serait moins sensible et davantage promotionnel. Ce type d'outil produirait possiblement un nombre plus élevé de faux-positifs. Le repérage peut être dirigé plutôt vers les étudiants présentant certains facteurs de risque. Il semble que miser sur le lien entre la réussite éducative et l'adaptation scolaire soit une voie intéressante pour le milieu collégial. D'autres facteurs de risque tels que le travail rémunéré peuvent également être considérés dans le choix des groupes à cibler. Les outils utilisés pour rejoindre ces groupes auront une sensibilité plus grande, mais ils devront prendre en compte certaines considérations éthiques dans la façon de rejoindre les étudiants. Enfin, les étudiants présentant des problématiques particulières, donc qui consultent déjà les services de l'établissement, représentent une autre cible potentielle d'une procédure de repérage. Les outils utilisés alors comporteraient également une préoccupation éthique et seraient davantage employés dans le cadre des consultations individuelles.

Ce repérage doit être effectué par qui? Selon la clientèle ciblée, différents membres du personnel ou de l'entourage de l'étudiant peuvent jouer ce rôle. Les enseignants ont certainement un rôle important à jouer dans le repérage. Ils sont nombreux et ils sont en contact de façon régulière et



continue avec les étudiants. Le rôle de l'enseignant dans le repérage des étudiants à risque doit être précisé, mais il doit certainement s'articuler autour de la notion de « sentinelle ». Ensuite, le personnel non enseignant est également mentionné comme un acteur important dans le repérage. L'étudiant lui-même semble être un acteur à privilégier, et ce, de façon à favoriser une plus grande responsabilisation de l'individu. L'utilisation d'une procédure d'autorepérage, décrite plus loin, semble être alors le moyen tout désigné. Le rôle de la famille dans le repérage a également été mentionné à quelques reprises. Ce rôle doit également être défini puisque les liens entre le milieu familial et le milieu collégial se situent actuellement principalement au niveau de l'information. Enfin, le concept de « filet humain » où tous les membres du personnel pourraient avoir un rôle à jouer dans le repérage semble rallier plusieurs intervenants. Du moins, l'idée que cette tâche doit être partagée rejoint une majorité des répondants au questionnaire.

Figure 8. Fréquences de réponses à l'item « Le repérage d'étudiants à risque doit être une tâche partagée avec d'autres collègues »



Les limites du rôle de chacun, même à l'intérieur d'un filet humain, doivent être définies afin d'éviter que le repérage, en étant l'affaire de tous, ne devienne l'affaire de personne. Les enseignants, les membres du personnel non enseignant, les employés de soutien doivent respecter les capacités de chacun en vue d'assurer une certaine continuité.

Le moment opportun pour effectuer le repérage doit également faire partie de la réflexion. Comme il a déjà été dit, actuellement les outils sont utilisés au moment de la rentrée, lors des consultations ainsi qu'en situation d'échec. Les moments clés du calendrier scolaire semblent également se prêter à la mise en place d'une structure de repérage. Les intervenants ont observé que certains moments, dont la période des examens, la semaine de lecture, la fin de la session, amènent un volume plus important de consultations dans les services. Ces moments clés pourraient être des opportunités pour mettre en place un système de repérage et des services accrus pour les étudiants.

La population ciblée, les rôles définis et le moment choisi, il importe maintenant de déterminer de quelle façon ce repérage sera effectué. Différentes possibilités ont été mentionnées, dont la mise en place de conditions favorables à la recherche d'aide, un outil d'autorepérage et un outil formel. Les conditions favorables déjà mentionnées sont considérées comme un des éléments à considérer dans



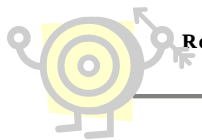
la réflexion. Comme il a déjà été dit, le repérage informel détient une place importante et complémentaire au repérage formel. Certains intervenants ont suggéré de tenter d'établir une base commune à ce repérage à l'aide d'un tableau des facteurs de risque ou d'un bottin des ressources, par exemple. Une mise en garde contre une trop grande structuration du repérage informel doit être faite, car il perdrait alors sa spécificité.

Un autre élément pouvant alimenter la réflexion sur la façon d'instaurer une procédure de repérage est l'autorepérage. Ce moyen de repérage pourrait être utilisé auprès de l'ensemble de la population ou auprès de certains groupes. Il s'agirait d'une série d'énoncés permettant à l'étudiant de se questionner sur un ensemble de facteurs pouvant influencer son adaptation. Une grille d'interprétation des scores pourrait accompagner un tel outil et proposer un certain nombre d'actions pouvant être entreprises par l'étudiant. De façon à favoriser sa responsabilisation, l'étudiant serait amené à choisir les actions appropriées pour lui. Selon la population ciblée, il s'agirait soit d'un outil promotionnel qui s'adresse à tous, soit d'un outil plus sensible visant certains étudiants à risque pour qui certaines actions pourraient être bénéfiques. Certains enjeux, présentés ultérieurement, sont également reliés à l'utilisation d'un tel outil.

Ensuite, de nombreuses caractéristiques d'un outil formel permettant de repérer les étudiants à risque ont été nommées par les intervenants. Globalement, les membres du personnel consultés sur l'outil idéal disent qu'il doit être simple et convivial. Son administration doit être de courte durée. Un outil commun ou l'uniformisation de la démarche serait un atout. La sensibilité de l'outil doit également être considérée afin de repérer avec précision la population ciblée. La responsabilisation de l'étudiant, en vue de favoriser sa participation au processus de changement, doit être valorisée. L'outil idéal devrait également permettre d'évaluer plusieurs facteurs ayant une influence sur l'adaptation. La citation suivante propose une synthèse intéressante des caractéristiques d'un outil idéal :

« Dans le fond, ce que tu dis, c'est que ça doit être convivial, à taille humaine, qui va être utilisé tant par un entraîneur que par un psychologue (...) autant à l'étudiant pour s'autodiagnostiquer, qu'à l'intervenant pour sensibiliser (...). » « Une petite merveille, finalement! » (deux membres du comité consultatif)

Les différentes dimensions du repérage proposées dans cette section doivent être considérées comme complémentaires et non pas mutuellement exclusives. Il importe de préciser que le choix d'une procédure d'autorepérage, par exemple, ne devrait pas se faire au détriment d'un repérage effectué par les enseignants ou les membres du personnel non enseignant. Plusieurs de ces dimensions peuvent être juxtaposées afin de former un tout cohérent, respectueux de la culture du milieu, conforme à la capacité des ressources à répondre aux besoins exprimés et soucieux de placer le bien-être de l'étudiant au centre du processus. La section suivante présente les différents enjeux reliés à la mise en place d'une procédure de repérage.



EN BREF...

- La majorité des 55 intervenants questionnés affirment que leur emploi leur permet d'effectuer le repérage d'étudiants à risque (plutôt en accord : 48 %, tout à fait en accord : 39 %). Ils sont également plutôt en accord (31 %) ou tout à fait en accord (65 %) avec l'affirmation selon laquelle ils ont un rôle à jouer à cet égard.
- Le recours de façon régulière à une procédure a été signalé par moins d'intervenants. Ils sont 6 % à être tout à fait en accord et 12 % à être plutôt en accord avec cette affirmation.
- De nombreux outils (tests, questionnaires, grilles d'entrevue) sont utilisés par différents types d'intervenants pour repérer des étudiants à risque de problèmes d'adaptation.
- Ces outils sont liés à la santé physique et mentale, à l'adaptation psychologique, à l'orientation scolaire, à la réussite scolaire ou à l'ensemble (ou sous-ensemble) de ces dimensions.
- Les circonstances de l'utilisation de ces outils (contexte de consultation, accueil, moment de l'année scolaire, etc.) sont variables. Ils sont utilisés le plus souvent dans un cadre formel de repérage ciblant l'ensemble des étudiants (ex. : à la rentrée) ou certains sous-groupes (ex. : étudiants qui consultent, étudiants en situation d'échec).
- Des conditions favorisant le repérage des étudiants en difficulté ont été précisées. On mentionne par exemple la présentation des intervenants et des services aux étudiants et au personnel et la possibilité d'établir des contacts privilégiés entre les étudiants et les intervenants ou les enseignants en dehors d'un cadre formel (ex. : travailleurs de corridor, tuteurs). L'aide par les pairs apparaît également une stratégie intéressante pour le repérage d'un étudiant en difficulté et son accompagnement vers les ressources appropriées. Enfin, la référence directe d'un étudiant d'un intervenant à un autre (ou d'un enseignant à un intervenant) à l'interne semble une stratégie utile. Cette référence se fait plus ou moins formellement selon le cas et selon l'établissement.
- La quasi-totalité (98 %) des intervenants questionnés se disent tout à fait en accord (72 %) ou plutôt en accord (26 %) avec l'affirmation selon laquelle le repérage d'étudiants à risque doit être une tâche partagée avec d'autres collègues.



2.5 Enjeux liés à la mise en place d'une procédure de repérage

À chacune des étapes du projet, les intervenants consultés ont énoncé de nombreuses conditions, mais également plusieurs contraintes à la mise en place d'une procédure de repérage. Cette section présente, dans un premier temps, les considérations éthiques liées au repérage et, dans un deuxième temps, les conditions et les contraintes mentionnées par les intervenants rencontrés lors des entrevues de groupe et consultés à l'aide du questionnaire de faisabilité. Les conditions et les contraintes sont regroupées en quatre catégories : préalables/antérieures à la mise en place d'une procédure, reliées à l'organisation du travail, reliées aux outils et, enfin, reliées aux services.

2.5.1 Considérations éthiques

Enjeux éthiques du repérage

La dimension éthique du repérage des problèmes d'adaptation chez les étudiants du collégial est certes plus complexe que la présentation qui en sera faite dans cette section. Des pistes de réflexion et des balises permettant un positionnement sur certaines questions d'ordre éthique ont été proposées par quelques experts en éthique rencontrés dans le cadre du projet. Leurs réflexions, couplées à la littérature dans le domaine, ont permis de camper certains éléments essentiels à la compréhension des enjeux éthiques liés au repérage.

Il importe d'abord de s'entendre sur ce que signifie le terme « éthique ». Cette discipline s'intéresse au « questionnement sur les grands principes de vie ». Contrairement à la morale qui dicte une norme de conduite, l'éthique amène à faire des choix et à savoir les justifier (Office québécois de la langue française, 2001). Ces justifications sont de l'ordre des croyances, des valeurs et des préférences individuelles ou de groupe (Wurzbach, 2004). Selon cette auteure, la décision éthique est essentiellement individuelle, même si elle concerne un individu ou un groupe, puisque l'acceptation ou le cautionnement des valeurs ou des croyances d'autrui appartient en propre à la personne. Les questionnements éthiques touchent habituellement des sujets litigieux ou controversés.

Dans le domaine de la santé publique, l'éthique se base sur la recherche du bien commun comme finalité des interventions (Comtois, 2003). Quelque douze principes, servant de repères à l'action, ont été définis par différents auteurs. Le tableau suivant présente ces principes tels que recensés par Comtois (2003), ainsi qu'une brève définition de chacun.

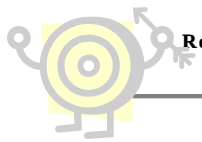


Tableau 10. Les principes de la santé publique : repères décisionnels

Principes	Interprétation du principe
Autonomie	Ne pas intervenir dans les actions autonomes d'autrui.
Non-malfaisance	Ne pas infliger du mal à autrui.
Bienveillance	Agir pour le bien-être d'autrui : maximiser les bénéfices, minimiser les torts.
Justice	Répondre aux besoins fondamentaux des individus et des groupes de manière impartiale.
Bien commun	Encourager les citoyens et citoyennes à adopter des conceptions partagées par la communauté à propos de la vie bonne.
Solidarité	Compter sur la collaboration des citoyens et citoyennes envers les individus, les groupes vulnérables, défavorisés ou marginalisés. Il s'agit de la solidarité des membres de la collectivité envers les individus et les groupes.
Responsabilité	Subordonner l'autonomie à des impératifs de solidarité et d'engagement envers les normes de la collectivité. Il s'agit de la responsabilité des individus envers la collectivité.
Incertitude	Se rappeler la fragilité des évidences statistiques et scientifiques.
Prévention du mal	Prévenir le mal envers les autres.
Moyen le moins restrictif ou coercitif	Utiliser la force quand les autres moyens ont échoué.
Réciprocité	Aider les individus et les communautés à remplir leurs obligations en regard de la santé publique en les dédommageant pour les efforts financiers ou autres.

Tiré de Comtois (2003).

La hiérarchisation de ces principes doit se faire en fonction des problématiques pour lesquelles une intervention est proposée (Comtois, 2003). Selon le contexte social, politique, culturel et selon les individus concernés par la prise de décision, certains principes ou valeurs seront privilégiés et utilisés comme guides pour la décision. Dans le cadre de l'élaboration du Programme national de santé publique 2003-2012 du ministère de la Santé et des Services sociaux, plusieurs de ces principes ont servi de fondement à la réflexion sur les activités à mettre en place (MSSS, 2003). Certains ont été ajoutés, comme le principe du respect de la confidentialité et de la vie privée ainsi que la protection des individus, des groupes et des communautés vulnérables.

Dans le cadre du projet sur les outils de repérage des étudiants à risque de développer des problèmes d'adaptation, plusieurs préoccupations entourant la mise en place d'un tel mécanisme ont émergé. Cinq principales questions ont été soumises à trois experts en éthique : Johane Patenaude



(Université de Sherbrooke), Guy Roy (ministère de la Santé et des Services sociaux) et Pierre Turcotte (Université Laval). Le schéma complet de l'entrevue semi-structurée réalisée avec ces experts est présenté en annexe. Les points suivants résument les sujets abordés dans les entrevues.

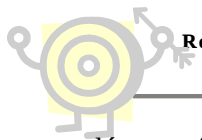
1. la conciliation de la volonté de l'intervenant d'offrir de l'aide à l'étudiant et de la volonté de respecter son choix de refuser l'aide offerte ;
2. l'utilisation d'un questionnaire d'autoévaluation de sa santé mentale en tant qu'outil de repérage ;
3. l'impression des intervenants que la confidentialité puisse devenir un frein à l'action ;
4. la possibilité d'utiliser le concept de confidentialité de secteur en milieu collégial ;
5. l'interprétation des données issues d'un outil de repérage par les étudiants, en collaboration avec les intervenants.

Concilier l'offre et la demande d'aide

Concernant la conciliation des deux volontés d'offrir de l'aide et de respecter le choix de l'étudiant, les experts consultés s'entendent pour dire qu'il ne s'agit pas d'un dilemme éthique. Pour plusieurs intervenants, la volonté de venir en aide avec comme objectif le bien-être de la clientèle se bute parfois à des résistances ou à une participation minimale des étudiants aux actions mises en place. Selon un des experts, il s'agit plutôt d'un malaise ressenti par les intervenants. Le dilemme éthique se poserait si l'aide était imposée. La relation d'aide ne peut exister que si la personne accepte volontairement d'y participer. Cependant, comme le mentionne un expert, plus les conséquences de la non-intervention en cas de besoin sont graves, plus le concept du respect du droit de refuser l'aide devient souple. La problématique du suicide est un exemple éloquent de cette exception (ex. : lorsqu'une personne est en état de crise, l'intervenant peut la contraindre afin d'éviter le passage à l'acte). Il s'agit d'une question de valeurs. Selon Patenaude (2001), dans une prise de décision plusieurs valeurs peuvent entrer en conflit. Une hiérarchisation des valeurs doit alors être effectuée afin de déterminer la valeur principale et les valeurs secondaires. La première guidera la décision, alors que les secondes orienteront les moyens d'action.

La solution envisagée par un des experts pour contrer le malaise exprimé est de s'assurer que l'information sur les services disponibles est diffusée et que les étudiants connaissent bien les ressources et l'aide qu'elles peuvent offrir. Ainsi, les meilleures conditions seront en place afin de faire le lien entre les intervenants et les étudiants, entre l'offre et la demande d'aide.

Il importe également de se questionner, selon un expert, sur les différents aspects d'une procédure de repérage et sur l'intervention qui en découle. La problématique comme telle, l'intervention et l'effet de celle-ci sur la problématique doivent être bien documentés afin de camper les bases de la structure d'intervention. Ensuite, il importe de se questionner sur les effets néfastes potentiels de l'intervention. Cela permettra de les prévoir, de les contrer ou encore de remettre l'intervention en question. La clientèle ciblée doit également être définie, et il peut être intéressant de valider auprès d'elle ce qu'elle pense de la stratégie de repérage. De plus, la capacité d'offrir une intervention efficace aux individus repérés doit être évaluée afin que ceux-ci ne soient pas abandonnés au milieu du processus. Les ressources suffisantes sont-elles disponibles? Si le milieu n'a pas la capacité d'offrir cette intervention, il importe de vérifier s'il existe des alternatives efficaces. Ainsi, ce questionnement permet de mettre en place un service ou une intervention dont l'efficacité sera



démontrée pour répondre à un besoin et qui sera soutenu par des ressources ayant la capacité de l'offrir.

Recourir à l'« autoévaluation » comme « autorepérage »

L'utilisation d'un questionnaire d'autoévaluation en tant qu'outil promotionnel visant à informer les étudiants sur leur état de santé mentale ne présente pas d'enjeux éthiques particuliers. Un tel questionnaire est habituellement destiné à la personne elle-même, donc il est supposé que les données ne circulent pas. Un des experts fait référence à la notion d'autodétermination dans un cas comme celui-là. Il est sous-entendu que la personne est compétente et en mesure de décider ce qui semble le mieux pour elle-même. Elle peut choisir de répondre ou non au questionnaire. L'étudiant doit avoir de l'information sur le but de l'outil, afin d'effectuer ce choix de façon éclairée et de décider ce qu'il veut faire avec les résultats. De plus, dans un souci d'équité, si le questionnaire poursuit un objectif d'information, il doit être disponible et accessible à l'ensemble de la clientèle. Selon un expert, le moment de l'année choisi pour diffuser le questionnaire est d'une grande importance puisque l'expression des besoins est probablement fonction des périodes chargées en événements stressants (ex. : le début ou la fin d'une session).

Lorsqu'un outil d'autoévaluation est diffusé auprès de clientèles à risque, certaines mises en garde s'imposent concernant la stigmatisation, la confidentialité des données et la capacité du milieu de répondre à la demande générée par le repérage. Afin de minimiser un des effets négatifs probables du repérage, la stigmatisation, il importe que les répondants aient le choix de remplir le questionnaire ou l'outil en question. Il s'agit de respecter la dignité de la personne, qu'elle présente ou non des facteurs de risque la prédisposant à développer un problème d'adaptation. Un autre élément à considérer est la confidentialité des données. Si une collecte et une analyse sont prévues, les participants doivent être assurés de la conservation confidentielle des données. Enfin, il importe de mettre en application les principes de non-malfaisance et d'équité dans l'offre de services complémentaire à l'administration d'un outil de repérage. Il faut s'assurer que le milieu possède les ressources humaines et matérielles pour offrir les services appropriés aux étudiants repérés. La seule administration d'un questionnaire d'autoévaluation par des individus à risque peut précipiter le développement de symptômes ou d'une situation de crise latente. Un des experts est formel : un outil de repérage de ce genre requiert une grande prudence dans sa construction ainsi que dans son administration.

Accepter les contraintes de la confidentialité

Les experts sont d'accord sur le fait que la confidentialité est effectivement un frein à toute action auprès des étudiants et que cela est tout à fait souhaitable. Dans toute relation d'aide, la confidentialité est un gage de confiance. Il s'agit d'une balise et d'une protection. En fait, l'action ne pourrait exister sans confidentialité, et ce, particulièrement dans les interventions psychosociales qui peuvent être très délicates et exiger une extrême vigilance. Il importe de définir les limites de ces interventions afin de ne pas nuire. Un expert était d'avis que « le remède pouvait parfois être pire que le mal ». La confidentialité est donc une façon de mettre en place un filet de sécurité autour de la personne qui consulte. De plus, la notion de confidentialité permet d'encadrer la circulation des données nominales et des données relatives aux motifs de consultation, ainsi que la collecte de ces données et leur utilisation.



Envisager la confidentialité de secteur

Puisque le consentement libre et éclairé est à la base de toute action, la notion de confidentialité de secteur n'y échappe pas. Cette notion fait référence au fait, pour un étudiant, d'autoriser l'accès à son dossier de consultation aux intervenants de l'équipe d'intervention. Selon les experts consultés, le travail en équipe multidisciplinaire sur le dossier d'un étudiant est justifié si celui-ci donne son consentement selon certains termes. Ainsi, l'étudiant doit consentir en disposant des informations suivantes : qui aura accès à son dossier et à quel titre, quelles sections du dossier seront consultées et de quelle façon seront utilisées les données dans le futur. De plus, les informations suffisantes sur la nature du test doivent être accessibles à l'étudiant (OCCOPPQ¹⁰, 2003). Comme dans tout consentement, pour que celui-ci soit valide, la transparence est de mise. Il est préférable que ce consentement soit fait par écrit et pour une période de temps limitée. Un des experts mentionnait que la période usuelle était d'un an.

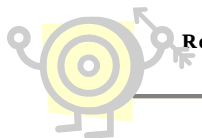
Les équipes multidisciplinaires présentes en milieu collégial sont composées d'intervenants membres d'un ordre professionnel et d'intervenants qui ne le sont pas. Les experts ont été interrogés sur les limites possibles de cette alliance par rapport au concept de confidentialité de secteur. Selon eux, l'appartenance à un ordre professionnel n'a pas d'importance puisqu'il s'agit d'un engagement du groupe à la confidentialité. L'ensemble des intervenants reconnus par l'établissement comme ayant des rôles soumis à la confidentialité peuvent, de ce fait, avoir accès aux dossiers, pour autant que l'étudiant y ait donné son consentement. Il existe donc deux niveaux de confidentialité : celui associé à l'ordre professionnel et celui adopté par l'établissement.

Une précision importante sur le travail en équipe multidisciplinaire fut apportée par un des experts. Si ce travail de collaboration se fait à partir de dossiers dépersonnalisés ou dénominalisés, il est alors question de données brutes, mais si l'échantillon permet d'atteindre une certaine masse critique qui ne permet pas d'identifier les individus, l'anonymat est assuré et le consentement des participants devrait être accordé en ce sens.

Participer à l'interprétation de ses propres données de repérage

L'interprétation des données issues d'un outil de repérage par l'étudiant lui-même en collaboration avec les intervenants du milieu est-elle envisageable? Cette question peut être répondue de trois façons. D'abord, si les données devant être interprétées sont les données brutes issues d'un outil psychométrique, il est fortement déconseillé de permettre à l'étudiant de les consulter. Ces données doivent être interprétées par quelqu'un ayant la formation et les compétences requises pour le faire. L'analyse et l'interprétation des données brutes font partie des responsabilités et du travail de l'intervenant. Les scores bruts pourraient provoquer davantage d'anxiété et concrétiser l'inquiétude mentionnée par un des experts consultés quant au déclenchement de symptômes ou d'une situation de crise latente. Selon OCCOPPQ (2003), « les scores de certains tests ne sont pas conçus pour être présentés tels quels aux candidats. Seules des interprétations globales ou des classifications comme réussite/échec doivent alors être données ».

10. Ordre des conseillers et conseillères d'orientation et des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec.



La seconde réponse à cette question concerne la participation de l'étudiant à la discussion sur les données interprétées, donc sur les résultats d'un outil de repérage. Les explications de l'étudiant peuvent être très intéressantes, voire souhaitables. Il est alors possible d'échanger sur les forces et les limites de l'outil utilisé, mais également sur les forces et les limites des résultats obtenus.

Enfin, selon un des experts consultés, il peut être intéressant d'envisager la participation d'un étudiant représentant sa cohorte dans l'interprétation des résultats de groupe. Le point de vue et la connaissance particulière de la réalité de la clientèle ciblée sont des éléments essentiels à une offre de services adaptée. Selon cet expert, les étudiants devraient être impliqués dès le départ dans le processus de mise en place d'un outil de repérage, si possible au moment du choix de l'outil.

Questions d'éthique

Le concept central dans toutes ces questions reliées de près ou de loin au domaine de l'éthique est celui du consentement libre et éclairé. Le consentement libre est défini comme « un accord consenti sans la moindre pression de la part de qui que ce soit » (Robert et coll., 1988). Ce consentement doit également être éclairé, c'est-à-dire que l'individu doit être informé de la nature de l'intervention, mais également de ses conséquences et de la façon dont elle sera réalisée. Non seulement l'étudiant doit en être informé, mais l'intervenant doit également s'assurer que ces informations soient comprises. « Dans cette nuance se trouve sans doute l'un de plus grands défis des intervenants lorsqu'il s'agit de répondre de l'idéal éthico-juridique du consentement libre et éclairé » (Johane Patenaude, communication personnelle, 12 octobre 2004).

Les différents enjeux éthiques associés à la mise en place d'une procédure de repérage devraient également être considérés dans les autres étapes d'une telle démarche. Ainsi, l'élaboration ou le choix d'un outil, l'expérimentation, l'implantation comme telle et le suivi des étudiants repérés présentent aussi des enjeux éthiques importants. Les limites temporelles imposées par le projet ne permettent pas d'approfondir cet élément, mais il importe de mentionner que des enjeux communs peuvent être identifiés, dont ceux de la confidentialité et du consentement. La considération de ces deux concepts éthiques doit être présente à tout moment afin d'assurer, entre autres, le respect de la dignité et de l'intégrité des personnes au cœur de la démarche de repérage, les étudiants.

2.5.2 Contraintes d'implantation d'une procédure de repérage

Plusieurs contraintes ont été relevées dans le cadre du projet d'étude. Deux moyens de collecte de données ont permis de recueillir ces informations. D'abord, les réponses au questionnaire de faisabilité ont fourni des éléments sur la mise en place d'une procédure formelle de repérage, alors que les entrevues de groupe ont traité de l'ensemble des moyens de repérage. Le tableau synthèse suivant présente les principales contraintes mentionnées.



Tableau 11. Les contraintes d'implantation d'une procédure de repérage

Catégories	Contraintes mentionnées par les intervenants
Contraintes antérieures	Préjugés et malaise des membres du personnel
	Difficultés liées à la formation
Organisation du travail	Ressources financières et humaines insuffisantes
	Diversité des membres du personnel (formation et services)
	Disponibilité limitée / Temps manquant
	Charge de travail
	Communication interne
	Difficulté de conserver une structure simple
Outils de repérage	Confidentialité brimée
	Perceptions des étudiants
	Difficulté de rejoindre les étudiants masculins
Services	Connaissance et utilisation limitées des services
	Horaire des étudiants
	Repérage sans service
	Références difficiles (internes et externes)

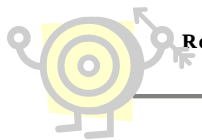
Contraintes antérieures à la mise en place d'une procédure de repérage

Les *préjugés* que peuvent entretenir certains intervenants ou enseignants à l'égard des étudiants en détresse peuvent devenir un frein à un repérage efficace. Le malaise qui peut en résulter chez les membres du personnel devient alors un obstacle à la prise de contact entre un aidant potentiel et un étudiant recherchant de l'aide.

« Je trouve que ça c'est représentatif, comme quand, moi à mettons, quand je dis que j'ai peur que les gens soient gênés, c'est plus représentatif de la gêne que moi je peux avoir à aller vers le client. » (membre du comité consultatif)

Quelques intervenants rencontrés ont également mentionné des *difficultés liées à la formation*. L'offre de formations sur des thèmes liés à l'adaptation psychosociale ne semble être intéressante qu'au moment où le besoin est présent et préoccupant. Le grand nombre de formations offertes et le manque de temps sont mentionnés comme des causes potentielles de cette participation qui s'inscrit dans une logique curative plutôt que préventive.

« Il faut que la personne soit pris avec un problème (...) comme ça dans sa classe, et là elle va venir. Mais de lui parler qu'un jour tu vas avoir une personne qui est anorexique, une personne qui est aveugle, une personne qui a un trouble d'apprentissage, non. » (intervenante)



Organisation du travail

Le *manque de ressources financières et humaines* est certainement la contrainte mentionnée le plus fréquemment par les intervenants consultés. Le temps nécessaire à la mise en place d'une procédure de repérage formelle, ou du moins plus structurée, rime pour la plupart des intervenants avec des ressources humaines supplémentaires, donc avec des budgets conséquents. Pour un membre du comité consultatif, cette contrainte importante doit être surmontée de façon créative, de manière à ce qu'elle ne bloque pas l'avancement du projet. Les ressources limitées sont une réalité autant pour l'encadrement pédagogique que pour l'intervention psychosociale.

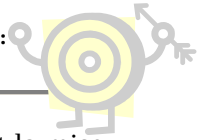
La *diversité des membres du personnel* a également été mentionnée comme une contrainte à considérer dans la mise en place d'une procédure de repérage. Plusieurs éléments ont été relevés : appartenance à différents services, formations de base diverses, formations variées en relation d'aide, contacts divers avec les étudiants (accueil, enseignement, renseignement, soutien, intervention, etc.), présence variable du milieu, etc. Cette diversité est parfois considérée de façon complémentaire, mais elle peut également devenir un sujet de confrontation lorsque des intérêts syndicaux ou professionnels y sont associés.

Une autre contrainte mentionnée à plusieurs reprises est la *disponibilité limitée et le temps insuffisant* pour mettre en place une procédure de repérage. La métaphore des vases communicants illustre bien les propos des intervenants qui se sont exprimés sur cette contrainte. Selon eux, le temps requis pour le repérage devra être prélevé sur le temps nécessaire à l'intervention auprès des étudiants déjà en difficulté. Cette contrainte est étroitement liée au manque de ressources financières et humaines. Les courtes périodes de temps accordées aux rendez-vous sont également mentionnées comme une contrainte de temps importante. Le peu de temps accordé à l'intervention ne fournit pas la marge de manœuvre nécessaire à une prise de contact personnalisée et à une compréhension plus en profondeur de la situation de l'étudiant. Cette contrainte de temps est également présente chez les enseignants.

La *charge de travail* s'inscrit également dans ce portrait des obstacles à l'implantation d'une procédure de repérage. Certains intervenants parlent même de surcharge de travail. Cet élément se joint à ceux mentionnés précédemment concernant les ressources limitées et les contraintes de temps. Le nombre d'étudiants qui consultent les différents services et les problématiques de plus en plus lourdes semblent être des limites importantes à la mise en place d'une procédure de repérage.

« Je pense aussi que la problématique, il y avait le fait qu'on n'a peut-être pas nommé aujourd'hui, mais je pense que chacun dans nos secteurs particuliers, ça fait déjà plusieurs années que les intervenants se rendent compte que les problématiques sont plus lourdes, et il y en a plus qui ont des problématiques plus lourdes. L'intervention de crise, il y en avait un petit peu quand je suis arrivée ici, mais maintenant c'est rendu presque systématique, l'intervention de crise. (...) Ça aussi c'est préoccupant et fatigant pour tout le monde. » (psychologue)

La *communication interne* est également une contrainte mentionnée au cours des entrevues et dans les réponses au questionnaire. Autant la concertation que le travail d'équipe coordonné présentent



des contraintes de communication. Un intervenant a formulé une mise en garde concernant la mise en place d'une procédure de repérage dans un milieu où la communication interne serait déficiente. Il ne faudrait pas que cette procédure se concrétise par l'administration de questionnaires par chacun des intervenants, et ce, de façon désordonnée et sans concertation. À l'opposé, un membre d'une équipe de travail où les liens sont très étroits affirme que la confidentialité et l'obligation de ne pas divulguer certaines informations peuvent devenir une contrainte. Il demeure toutefois plus fréquent que ce soit le manque de communication interne qui limite la portée des interventions.

Quelques intervenants ont mentionné comme contrainte à l'implantation d'une procédure de repérage la *difficulté de conserver une structure simple*. Une démarche trop formelle peut parfois devenir très complexe et décourager l'adhésion du personnel de l'établissement. D'ailleurs, l'utilisation d'outils mentionnés au cours des entrevues de groupe a été abandonnée par certains intervenants parce qu'elle demandait trop de temps, une organisation matérielle particulière et une structure globale complexe.

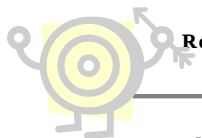
Outils

Un certain nombre d'interrogations ont été formulées concernant la *confidentialité* des données recueillies au moyen d'outils de repérage. Selon certains intervenants, la gestion confidentielle de ces données peut devenir conflictuelle avec les besoins de communication entre les membres du personnel. Cette notion de confidentialité semble être considérée comme un élément essentiel du repérage, mais les limites qu'elle impose, particulièrement sur le plan de l'intervention, sont reconnues par plusieurs. Un équilibre doit être recherché afin d'assurer le respect de l'étudiant et une communication efficace entre les intervenants. Comme il a été dit précédemment, la notion de confidentialité de secteur, avec les considérations éthiques qu'elle suppose, peut être une alternative intéressante.

La *perception des étudiants quant aux moyens de repérage* fait également partie des contraintes mentionnées. Plusieurs mises en garde ont été formulées, notamment à l'égard de la gêne des étudiants face à une procédure de repérage, mais également par rapport au sentiment de confiance. Les étudiants ne doivent pas se sentir épiés ni avoir l'impression d'être harcelés par des procédures de repérage à répétition. Certains étudiants peuvent ne pas être conscients qu'une aide spécifique pourrait leur être utile. Les intervenants faisaient référence à ces étudiants par le terme de « visiteurs ». Le fait de leur offrir directement des services n'augmentera pas nécessairement leur recherche d'aide. Les moyens de repérage pourraient alors être perçus de façon négative.

« (...) tu as beau être prof, être API, être psy, tu peux pas aller interpellier tout le monde au coin de la rue. « Écoute, tu as l'air triste, tu veux tu m'en parler? ». Il faut pas devenir fou avec ça non plus. Regarde, les gens ont leur vie, les gens ont leur intimité, les gens peuvent ben avoir l'air de ce qu'ils ont l'air. (...) Moi c'est le genre de question qui me questionne, c'est le cas de le dire, depuis nombre d'années, à savoir comment on peut arriver à être à l'écoute, à être sensibilisés, à être proactifs, sans être des harceleurs? »
(psychologue)

Certains intervenants ont également mentionné la *difficulté de rejoindre la population masculine* par les procédures de repérage actuelles. Les questionnaires ne seraient peut-être pas le meilleur



moyen de les atteindre. La demande d'aide semble être plus problématique pour ce groupe d'étudiants.

Services

Plusieurs intervenants ont mentionné la *connaissance limitée des services offerts au collège*, et ce, chez les étudiants et les membres du personnel. Chacun des milieux rencontrés a fait mention de certains enseignants qui ne connaissaient pas les ressources disponibles à l'intérieur des murs de l'établissement. Les fonctions respectives des intervenants, comme les aides pédagogiques, les conseillers d'orientation et les psychologues, sont parfois méconnues. Par ricochet, les services peu connus sont alors peu utilisés par ces enseignants qui pourraient référer des étudiants en difficulté.

L'*horaire des étudiants* est mentionné comme une contrainte par quelques intervenants consultés. Le peu de temps disponible dans l'horaire scolaire peut compliquer l'offre de services à ces étudiants. Lorsque cet horaire chargé se conjugue avec celui des intervenants, les plages communes sont parfois rares.

« Les cadres horaires répondent, à toutes fins pratiques, uniquement à l'aspect pédagogique. Il n'y a pas ou très peu de temps libre qui permettrait au même moment à tous les étudiants de se joindre à des groupes ou à une activité programmée. Si j'ai l'occasion, comme étudiant, de m'engager dans des activités de masse, parce que mon horaire le permet, j'ai de fortes chances de pouvoir partager mes problèmes. Il devrait exister dans tous les collèges du Québec une ou des périodes de temps (et ce de jour, pas à 18 h 00 le soir) où l'étudiant peut s'engager librement dans une activité (art, activité physique, théâtre, etc.) » (personnel non enseignant)

La *mise en place d'une procédure de repérage sans pouvoir offrir les services nécessaires* aux étudiants est également une des contraintes le plus souvent mentionnées par les intervenants consultés. Dès la mise en place d'une telle procédure, il faut s'assurer que les ressources sont disponibles pour répondre aux besoins générés. Pour les membres du comité consultatif, il importe de bien définir la clientèle cible d'un éventuel outil de repérage et de s'assurer que cet outil soit assez sensible pour éviter une proportion trop élevée de faux-positifs.

Une autre contrainte mentionnée par plusieurs intervenants concerne la *référence d'étudiants en difficulté*. La mise en place d'une procédure de repérage est une chose, mais celle-ci n'est efficace que si le processus de référence vers les ressources appropriées est fonctionnel. Cette difficulté est relevée pour les références effectuées autant à l'interne qu'à l'extérieur du milieu collégial. Les membres du comité consultatif ont affirmé qu'il était surprenant que les difficultés liées aux références à l'externe n'aient pas été nommées plus souvent par les intervenants consultés. Il semble que ces contraintes soient très présentes, et ce, de façon plus importante pour certains intervenants, dont les psychologues.

« La personne référée, si elle cogne à ta porte et que tu peux pas y répondre et que tu lui dis « reviens dans trois semaines », souvent, trois semaines après, tu as manqué le train. » (membre du comité consultatif)



« Je trouve qu'on a beaucoup d'étudiants, entre autres, qui ont des problèmes de santé mentale. C'est difficile de développer des liens de collaboration avec l'externe à ce niveau-là. » (conseiller d'orientation)

2.5.3 Conditions d'implantation d'une procédure de repérage

Comme il a été dit précédemment, de nombreuses conditions ont été mentionnées au cours du projet. Ces données ont également été collectées au cours des entrevues de groupe et à partir des réponses au questionnaire de faisabilité. Le tableau synthèse suivant présente les conditions mentionnées par les intervenants consultés. Plusieurs des conditions d'implantation énoncées sont les réponses aux contraintes reconnues précédemment.

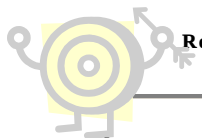
Tableau 12. Les conditions d'implantation d'une procédure de repérage

Catégories	Conditions mentionnées par les intervenants
Conditions préalables	Volontariat chez les intervenants
	Appui des directions pour la mise en place d'une procédure de repérage
	Formation en lien avec la mise en place d'une procédure de repérage
	Contacts avec les étudiants
Organisation du travail	Adéquation entre les ressources et les besoins
	Intervenant-pivot responsable du repérage
	Collaboration / Concertation entre les intervenants
Outils de repérage	Confidentialité des informations recueillies
	Procédures claires
Services	Rôles des intervenants connus et reconnus
	Référence efficace entre les services (internes et externes)
	Possibilité de faire un suivi auprès des étudiants repérés

Conditions préalables à la mise en place d'une procédure de repérage

Une condition mentionnée par quelques intervenants est *le volontariat et le respect de la motivation* de chacun à s'impliquer dans une telle démarche. Les membres du comité consultatif ont proposé de démarrer l'implantation d'une procédure de repérage à petite échelle. Les intervenants et les enseignants prêts à s'investir dans ce processus et qui reconnaissent l'importance du repérage pourraient constituer une première équipe de travail. Par la suite, le fait d'avoir expérimenté une nouvelle façon de faire ou une nouvelle organisation du travail facilitera sa promotion auprès des collègues et l'élargissement de son utilisation.

« (...) il me semble que je serais meilleure ambassadrice de ça si je l'avais utilisé, si j'avais vu dans mon milieu, c'est quoi les contraintes que ça rencontre, c'est quoi les forces qu'on est allé cherchées avec ça. » (membre du comité consultatif)



Plusieurs intervenants ont fait mention de l'importance de *l'appui de la direction* dans la mise en place d'une procédure de repérage en milieu collégial. Celle-ci devrait être reconnue officiellement par le cégep. La reconnaissance des gestionnaires est une condition majeure de l'implantation d'une nouvelle procédure. Ceux-ci ont le pouvoir décisionnel de changer certaines contraintes mentionnées en conditions facilitant l'implantation.

« *C'est une question de volonté collège, de structures adéquates et d'orientation des ressources vers la détection de cette problématique.* » (personnel non enseignant)

Une autre condition mentionnée à plusieurs reprises est la *nécessité d'offrir des formations* en lien avec la procédure de repérage. La plupart des intervenants qui ont mentionné la formation comme une condition de l'utilisation de moyens de repérage n'ont pas spécifié à qui elle devrait s'adresser ni quel en serait le sujet. Une personne a précisé qu'il serait intéressant d'offrir une formation au personnel qui accueille les étudiants. Un autre intervenant était d'avis qu'une formation sur les diverses crises et les interventions appropriées serait également pertinente.

Quelques intervenants ont énoncé l'importance d'*accroître les contacts directs avec les étudiants*. Précédemment, il a été question de la place importante occupée par l'intervention et le repérage informel. Il semble que certaines occasions permettant ce contact privilégié aient disparu au cours des dernières années, et il serait souhaitable de retrouver des moments semblables. Ainsi, la remise des horaires de cours de façon électronique a été nommée comme l'une de ces occasions favorisant des entretiens individuels, notamment avec les étudiants en première session. Il a également été suggéré d'augmenter en particulier les périodes de disponibilité des intervenants en prévention du suicide.

Organisation du travail

Le thème de l'*adéquation entre les ressources et les besoins* présents chez les étudiants regroupe tous les éléments faisant contrepartie aux contraintes mentionnées précédemment concernant les ressources humaines et financières, le manque de temps et la charge de travail. La plupart des intervenants qui se sont prononcés sur cette question ont affirmé que l'ajout de ressources ou la libération de temps faciliteront la mise en place d'une procédure de repérage.

« *Il faudrait avoir le temps et concrètement et froidement l'argent pour pouvoir être libéré ou ajouter du temps, du personnel.* » (personnel non enseignant)

Certains membres du personnel étaient d'avis que la désignation d'un *intervenant-pivot responsable du repérage* doit être envisagée. Ainsi, le fait que cette personne soit dédiée à cette procédure, et ce à temps complet, permettrait de faire le lien avec l'ensemble des intervenants. Cette personne pourrait également faciliter l'établissement de liens entre les étudiants et les intervenants. Une personne a ajouté que des aides pourraient être affectés à cette personne-ressource afin de lui apporter du soutien et de prendre la relève au besoin.

Un plus grand nombre d'intervenants ont fait référence à l'*importance de travailler en collaboration et en concertation* dans l'implantation d'une procédure de repérage. L'idée de former une équipe de travail semble rassembler plusieurs personnes consultées. Cette équipe pourrait évaluer les données,



faciliter les contacts avec les intervenants appropriés et développer une expertise. Cette collaboration entre certains intervenants devra se faire de façon concertée en tenant compte des particularités et des points de vue propres aux différents intervenants. Pour les membres du comité consultatif, cette façon d'organiser les tâches reliées au repérage est possiblement une des solutions les plus efficaces aux nombreuses contraintes énoncées précédemment. Il semble clair pour plusieurs intervenants qu'il faille privilégier la qualité à toutes les étapes de la mise en place de la procédure, plutôt que la quantité. Comme il a été dit plus haut, une équipe restreinte pourrait travailler dans un premier temps à mettre en place une procédure de taille réduite qui pourrait éventuellement prendre de l'expansion.

« Un travail de concertation avec d'autres collègues, et surtout, un projet d'équipe dans mon milieu de travail. » (personnel non enseignant)

Outils

Quelques intervenants ont dit être préoccupés par la *confidentialité* des données recueillies. Comme il a été mentionné précédemment, la procédure de repérage implantée devra tenir compte de cette notion et assurer que les données recueillies le seront de façon confidentielle et respectueuse de l'étudiant. Un membre du personnel a même proposé qu'une entente institutionnelle sur la confidentialité et la tenue des dossiers soit adoptée.

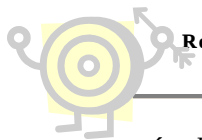
Il a été suggéré à quelques reprises que *la procédure de repérage soit clairement définie*. Peu de précisions ont été apportées sur ce point. Cet élément s'ajoute possiblement aux caractéristiques de l'outil idéal déjà formulées.

Services

La *connaissance et la reconnaissance du rôle des intervenants* présents dans l'établissement collégial sont mentionnées comme des conditions facilitantes majeures. D'une part, la diffusion d'informations sur les services offerts au collège permettra probablement d'augmenter la connaissance des services chez les étudiants, mais également chez le personnel. Cette mesure s'inscrit dans la perspective d'améliorer les références et d'offrir les services appropriés aux jeunes en difficulté. D'autre part, la reconnaissance des moyens déjà en place dans les cégeps et du rôle actuel des différents intervenants a aussi été mentionnée. Le fait de reconnaître la contribution particulière de chacun permettra possiblement d'alimenter la concertation et la collaboration entre les membres du personnel.

En réponse aux contraintes énoncées précédemment concernant les difficultés liées à la référence d'étudiants en difficulté, plusieurs intervenants ont mentionné l'importance de favoriser une *référence efficace entre les services*. La mise en place d'une procédure formelle est reconnue par certains comme étant une façon d'y arriver. Une telle structure faciliterait la transmission d'information et la communication entre les intervenants. Il va sans dire que les considérations éthiques énoncées précédemment doivent être incluses dans la conception d'une telle procédure.

Enfin, puisque le fait de repérer des étudiants sans offrir les services appropriés a été mentionné comme une contrainte importante, une condition à mettre en place est *la possibilité d'offrir un suivi*



aux étudiants repérés. La majorité des intervenants ayant mentionné cette condition faisaient référence aux ressources financières et humaines nécessaires à son actualisation.

« Quand on voit nos services, il faudrait être prêt et avoir le temps de rencontrer les étudiants dépistés. C'est bon de les repérer, mais il faut les aider après. » (deux intervenants)

« Si on me fournit un questionnaire ou un outil de mesure, je serais très intéressée à l'utiliser, si cela me laisse le temps de faire le suivi socio-professionnel de base, c'est-à-dire le suivi attendu par les élèves. » (personnel non enseignant)

2.5.4 Contraintes et conditions : obstacles ou défis ?

De nombreuses contraintes à l'implantation d'une procédure de repérage ont été énoncées, ainsi que plusieurs conditions à considérer. D'après les nombreux intervenants consultés, il semble que ces contraintes et ces conditions ne doivent pas freiner la volonté à la base de ce projet, c'est-à-dire la réflexion sur une procédure de repérage qui permette d'identifier de façon plus efficace les étudiants à risque de développer des problèmes d'adaptation. L'enthousiasme d'un grand nombre d'intervenants devant cette initiative parle de lui-même.

« Il est essentiel pour les collèges d'adopter une telle procédure et de trouver les moyens de le faire. » (personnel non enseignant)

« Ce serait utile d'avoir cette procédure de repérage. » (personnel non enseignant)

« Je pars du principe qu'on ne sauvera pas le monde et qu'on ne sauvera pas tout le monde, mais qu'il y a une ouverture, un intérêt du réseau à entrer en contact avec... et à agir avec cette clientèle-là, ça m'apparaît évident. » (membre du comité consultatif)

L'élément qui devrait être à la base de la réflexion sur la mise en place d'une procédure de repérage est de miser sur les actions et les acteurs en place. Toutefois, il semble faire consensus chez les intervenants consultés que la mise en place d'une structure de repérage plus formelle permettrait de bonifier ce qui se fait déjà en matière de repérage. L'examen des conditions et des contraintes amène à préciser que cet ajout doit être respectueux des différents intervenants présents. Cela favoriserait un travail en concertation autour du même objet de préoccupation : les étudiants à risque de problèmes d'adaptation.

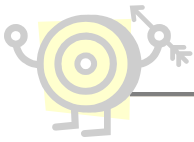


EN BREF ...

- Plusieurs enjeux ou conditions nécessaires à la mise en place d'une procédure de repérage des étudiants à risque de problèmes d'adaptation ont été énoncés par les intervenants consultés.
- Ces enjeux ou conditions sont liés :
 - aux considérations éthiques liées au repérage et au respect des principes servant de balises pour en définir les dimensions (Pour qui ? Quand ? Comment ? Par qui ? Pourquoi ? Quel usage fait-on des informations recueillies ?) ;
 - aux attitudes, aux croyances, aux besoins, à la motivation des intervenants eux-mêmes ;
 - à l'organisation du travail (ex. : disponibilité des ressources, travail interdisciplinaire, charge de travail, communication) ;
 - à l'utilisation des outils et à l'utilisation des informations générées (ex. : confidentialité, perception des procédures de repérage par les étudiants selon leurs besoins, selon le genre) ;
 - à la capacité des établissements à répondre à la demande générée par le repérage (capacité à l'interne et capacité à référer vers les ressources externes) ;
 - à l'engagement et au soutien de la direction de l'établissement à l'endroit des personnels impliqués.

CHAPITRE 3

PLAN DE SOUTIEN À LA MISE EN PLACE D'UNE PROCÉDURE DE REPÉRAGE DES ÉTUDIANTS À RISQUE DE PROBLÈMES D'ADAPTATION : RECOMMANDATIONS



RECOMMANDATIONS

La richesse du matériel recueilli grâce à la participation des intervenants des quatre cégeps participant à l'étude permet de dégager un certain nombre de recommandations pour soutenir la mise en œuvre ou l'amélioration de procédures de repérage des étudiants à risque de problèmes d'adaptation. Ainsi, il est recommandé :

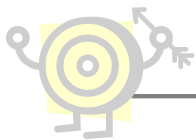
- De mettre en place dans chacun des cégeps un comité multidisciplinaire où seront représentés tous les services concernés par les étudiants présentant des difficultés scolaires ou des problèmes de santé (mentale, physique, psychosociale) de même que la direction du cégep;
- Que ce comité ait comme mandat :
 - de s'approprier les résultats de la présente étude et de préciser le portrait du cégep quant aux procédures de repérage formelles ou informelles déjà en place et d'en analyser les forces et les faiblesses;
 - d'apprécier la capacité de l'établissement à répondre aux besoins des étudiants qui demandent de l'aide et à ceux des intervenants et enseignants impliqués auprès des étudiants;
 - d'apprécier la capacité de l'établissement à référer des étudiants en difficulté vers les ressources extérieures (ex. : CSSS, organismes communautaires);
 - d'échanger sur les outils employés (échelles, tests, grilles d'entrevue) pour en optimiser l'utilisation et les retombées et sur l'utilisation des informations recueillies concernant les étudiants à risque de développer des problèmes d'adaptation ou qui en présentent;
 - de soupeser 1) l'impact de maintenir l'ensemble des activités/services existants dans les cégeps comme autant d'opportunités de repérage des étudiants et 2) l'impact d'intensifier les efforts et la concertation au regard d'un nombre limité d'activités/services (cibler certaines clientèles, certains moments critiques, etc.);
 - de faire les recommandations quant aux modifications à apporter à la situation actuelle au regard des dimensions suivantes :
 - de prendre en compte, dans la formulation de leurs recommandations, les enjeux et les contraintes relevés par les intervenants eux-mêmes.



Tableau 13. Dimensions du repérage et éléments à considérer dans la réflexion sur la mise en place d'une procédure de repérage

Dimensions	Éléments à considérer
Qui repérer ?	Tous les étudiants
	Étudiants qui présentent des facteurs de risque ⊕ Filière de la réussite éducative ⊕ Autres filières (santé psychosociale, socioculturel, etc.)
	Étudiants présentant des problématiques particulières
Repérage par qui ?	Personnel enseignant
	Personnel non enseignant ⊕ Personnel spécialisé ⊕ Autres (personnel de soutien, mentors, entraîneurs, etc.)
	Étudiant lui-même
	Famille
	Groupes de représentants des étudiants
	«Filet humain»
Quand repérer ?	À l'admission / À la rentrée
	Lors de la consultation des services du collège
	Dans une situation d'échec
	À des moments clés du calendrier scolaire
Comment repérer ?	Mise en place de conditions préalables
	Procédures formelles ou informelles
	Autorepérage

- Que les recommandations d'actions du comité soient analysées et entérinées par la direction de l'établissement;
- Que la direction de l'établissement fasse les représentations nécessaires, auprès de son personnel et auprès des ressources externes pertinentes, pour actualiser les recommandations du comité;
- Que le portrait global de la situation actuelle des étudiants des cégeps soit complété par une étude de l'utilisation qu'ils font des services internes et externes. Cette étude serait complémentaire au rapport de recherche sur les services psychosociaux et les services de santé dans les collèges produit en 2002-2003 par la Fédération des cégeps du Québec. (Fédération des cégeps, 2004).



RÉFÉRENCES

American Psychiatric Association (1994). *Mini DSM-IV. Critères diagnostiques*. Washington, DC, p. 275-277.

Audet, D., Bouchard, S., Lussier, N., Mury, M., Renaud, J. et Savard, P. (2001). *Peur pas peur... on y va! Consensus sur les troubles anxieux : aspects cliniques et organisationnels*. Montréal, Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre.

Bandura, A. (1997). *Self-efficacy : The exercise of control*. New-York, W.H. Freeman and Company, 604 p.

Belleau, J. (n. d.). *Si je prends l'escalier au lieu de l'ascenseur, ça compte-tu? ou Le collégien : éléments d'un portrait*. <http://www.clevislauzon.qc.ca/Publications/ColloqueAQPC.pdf>. Consulté le 6 octobre 2004.

Blanchet, L., Laurendeau, M-C., Paul, D. et Saucier, J-F. (1993). *La prévention et la promotion en santé mentale. Préparer l'avenir*. Comité de la santé mentale du Québec, Montréal, Gaëtan Morin.

Boiteau, C. (1998). *La perception des jeunes sur les services de santé en milieu collégial*. Essai présenté pour l'obtention du grade de maître ès sciences, maîtrise en Santé communautaire, Université Laval.

Carrefour de la réussite au collégial (n. d.). Trousse 1; Pédagogie de la première session. 52 p.

Centre for Suicide Prevention (1999). Barriers to help-seeking. SIEC Alert #35. <http://www.suicideinfo.ca/csp/assets/alert35.pdf>. Consulté le 27 novembre 2004.

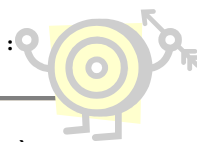
Cloutier, R. (1982). *Psychologie de l'adolescence*. Boucherville, Gaëtan Morin, 321 p.

Comeau, M. (1999). *Proposition de balises pour consolider la prévention des problèmes de santé mentale et la promotion de la santé mentale dans la région de Québec - document de travail*. Direction de la santé publique de Québec, Équipe Adaptation familiale et sociale/Habitudes de vie, 20 p.

Comtois, M.-A. (2003). « Santé publique : réflexion sur les enjeux éthiques portés par la nouvelle loi québécoise », *Ruptures, revue transdisciplinaire en santé*, vol. 9, n° 2, p. 56-72.

Croteau, M., Langlais, M., Descent, D. et Lacharité, J. (1990). *Les étudiants de cégep*. http://www.educ.usherb.ca/performa/documents/fiches/Croteau_et_al.htm. Consulté le 6 février 2004.

Cutrona, C.E. et Russell, D.W. (1990). « Type of social support and specific stress : toward a theory of optimal matching », dans B.R. Sarason, I.G. Sarason et G.R. Pierce (dir.), *Social Support : An Interactional View*. New York, John Wiley & Sons, p. 319-366.



Deguire, C., Duval, H., Lévesque, M. et Zaabat, S. (1996). *Intégration des adultes aux études à temps plein*. Collège de Rosemont, Direction des études, 200 p.

Desmarais, D., Beauregard, F., Guérette, M., Hrimech, M., Lebel, Y., Martineau, P. et Péloquin, S. (2000). *Détresse psychologique et insertion sociale des jeunes adultes – Un portrait complexe, une responsabilité collective*. Sainte-Foy, Les Publications du Québec, 192 p.

Donald, M. et Dower, J. (2002). « Risk and protective factors for depressive symptomatology among a community sample of adolescents and young adults », *Australian and New Zealand of Public Health*, vol. n° 26, p. 555-562.

Dubé, L. (1994). « Les relations interpersonnelles », dans R.J. Vallerand (dir), *Les fondements de la psychologie sociale*. Montréal, Gaëtan Morin, p. 457-508.

Durlak, J.A. (1998). « Common risk and protective factors in successful prevention programs », *American Journal of Orthopsychiatry*, vol. 68, n° 4, p. 512-520.

Fazaa, N. et Page, S. (2003). « Dependency and self-criticism as predictors of suicidal behavior », *Suicide & Life – Threatening Behavior*, vol. 33, n° 2, p. 172-185.

Fédération des cégeps (2004) *Rapport de recherche sur les services psychosociaux et les services de santé dans les collèges en 2002-2003*, Québec, 80 p.

Fédération des cégeps (n. d.). *Réseau des cégeps : Les cégeps en quelques chiffres*. http://www.fedecegeps.qc.ca/reseau_cegeps/rc_cegeps_en_chiffres.html. Consulté le 8 octobre

Fédération des cégeps. (n. d.). *Qui sommes nous? Missions, rôles et structures*. http://www.fedecegeps.qc.ca/qui_sommes_nous/qsn.html. Consulté le 12 octobre 2004.

Garceau, O. (2003). *Inventaire d'acquis précollégiaux (IAP) – Guide d'intervention*. Cégep de Sainte-Foy, 61 p. et annexes.

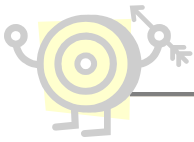
Gauthier, M. et coll. (1997) *Les 15-19 ans. Quel présent ? Vers quel avenir ?* Institut québécois de recherche sur la culture, 251 p.

Gillet, M. (1999). *Action Prévention Suicide dans les établissements d'enseignement supérieur de Lyon*.

Habimana, E., Éthier, L.S., Petot, D. et Tousignant, M. (1999). *Psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent*. Montréal, Gaëtan Morin.

Houle, V. (2003). *Prévention de la dépression chez les adolescents et les adolescentes à risque – Consultation sur la faisabilité de l'implantation d'un programme dans la région de Québec*. Direction régionale de santé publique, RRSSS de Québec, 66 p. et annexes.

Hudon, S. (2004). *Faits saillants : Prévision 2004-2013 (réseau collégial public)*. Ministère de l'Éducation, Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs. <http://www.meq.gouv.qc.ca/stat/Sipeec/Fsaillants.htm>. Consulté le 8 octobre 2004.



Jobin, L. (1998). *Les orientations régionales en promotion du bien-être et en prévention primaire des problèmes psychosociaux chez les enfants et les jeunes*. Direction de la santé publique, de la planification et de l'évaluation, RRSSS Chaudière-Appalaches, 76 p.

Julien, M. (2003). « La prévention du suicide chez les jeunes, un aperçu sommaire des études évaluatives », *Revue québécoise de psychologie*, vol. 24, n° 1, p. 201-226.

Julien, M., Julien, D. et Lafontaine, P. (2001). « Environnement de soutien », dans *Enquête sociale et de santé 1998, 2^e édition*. Québec, Institut de la statistique du Québec, chapitre 25.

Kovess, V., Lesage, A., Boisguerin, B., Fournier, L., Lopez, A. et Ouellet, A. (2001). *Planification et évaluation des besoins en santé mentale*. Paris, Flammarion Médecine-France.

Laplante, M. (2004). *Étude des besoins psychosociaux des étudiants du Collège de Valleyfield*. Collège de Valleyfield, Direction des études et des services aux étudiants, 17 p. et annexes.

Laverge, F. et coll. (2004) *Détresse psychologique chez les jeunes de 15-30 ans. Être jeune et en santé mentale. Un équilibre à atteindre, une aventure exigeante!* Direction de santé publique, Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue, 91 p. + annexes.

Légaré, G., Préville, M., Massé, R., Poulin, C., St-Laurent, D. et Boyer, R. (2001). « Santé mentale », dans *Enquête sociale et de santé 1998, 2^e édition*. Québec, Institut de la statistique du Québec, chapitre 16.

Marcotte, D. (2000). « La prévention de la dépression chez les enfants et les adolescents », dans F. Vitaro et C. Gagnon (dir.), *La prévention des problèmes d'adaptation chez les enfants et les adolescents*. Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, p. 221-270.

Martin, C. et Arcand, L. (2004, 4 octobre). *Pour la réussite éducative et le bien-être des jeunes : Guide à l'intention du milieu scolaire et de ses partenaires*. Document de travail.

Ministère de la Santé et des Services Sociaux (2003). *Programme national de santé publique 2003-2012*. Gouvernement du Québec, 133 p.

Ministère de l'Éducation du Québec (2004). *Effectifs observés de l'automne 1998 à 2003 et prévision de 2003 à 2013 par région administrative*. <http://www.meq.gouv.qc.ca/stat/Sipeec/region-sipeec.htm>. Consulté le 12 octobre 2004.

Ministère de l'Éducation du Québec (2004a). *Données par nom d'établissement*. Récupéré à partir de http://www.meq.gouv.qc.ca/stat/Sipeec/Etabl_nom.htm. Consulté le 12 octobre 2004.

Ministère de l'Éducation du Québec (2003). *Statistiques de l'éducation – Enseignement primaire, secondaire, collégial et universitaire, Édition 2003*. http://www.meq.gouv.qc.ca/stat/stat_edu/index_03.htm. Consulté le 12 novembre 2004.



Ministère de l'Éducation du Québec (2002). *Apprendre tout au long de la vie*. http://www.meq.gouv.qc.ca/REFORME/formation_con/index.htm. Consulté le 15 novembre 2004.

Mrazek, P.J., et Haggerty, R.J. (1994). *Reducing Risks for Mental Disorders : Frontiers for Preventive Intervention Research*. Washington, DC, National Academy Press, 605 p.

Office québécois de la langue française (2001). <http://www.granddictionnaire.com>. Consulté le 1^{er} septembre 2004.

Ordre des conseillers et conseillères d'orientation et des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec (2003). *Normes de pratique du testing en psychologie et en éducation*. Montréal, Institut de recherches psychologiques, 231 p.

Paquet-Blouin, M-E. (2003). *Enquête Santé-Cégep Trois-Rivières : La santé mentale et les comportements de dépendances des étudiantes et des étudiants du cégep de Trois-Rivières*. Trois-Rivières, Cégep de Trois-Rivières, Service de psychologie, 43 p. et annexes.

Patenaude, J. (2001, 8 novembre). *Éthique et gestion des risques en santé publique : Des principes, des buts, des moyens*. Présentation réalisée aux Journées annuelles de santé publique.

Pelletier, L.G. et Vallerand, R.J. (1994). « Les perceptions et les cognitions sociales : percevoir les gens qui nous entourent et penser à eux », dans R.J. Vallerand (dir.), *Les fondements de la psychologie sociale*. Montréal, Gaëtan Morin, p. 193-258.

Raymond, S. (2003). *Implantation de stratégies de prévention du suicide, d'intervention et de postvention en milieu collégial*. Forum des intervenants des cégeps en prévention du suicide. Manoir du Lac Delage, janvier 2003.

Regroupement des infirmières de cégep du Québec (1989). *Problèmes de santé des cégépiens et actions, préoccupations des infirmières responsables des Services de santé*. Mémoire présenté au Conseil permanent de la jeunesse, p. 4-7.

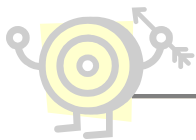
Richards, S. et Perri, M.G. (2002). *Depression : A Primer for Practitioners*. California, Sage Publications, p. 51-65.

Robert, M., Allaire, D., Beaugrand, J.P., Bélanger, D., Bouchard, M-A., Charbonneau, C. et collaborateurs (1988). *Fondements et étapes de la recherche scientifique en psychologie*. Saint-Hyacinthe, Edisem, 420 p.

Rousseau, G. (1992). *La problématique des besoins de services de santé au collégial : Portrait de la situation*. Gouvernement du Québec.

Roy, J., Gauthier, M., Giroux, L. et Mainguy, N. (2003). *Des logiques sociales qui conditionnent la réussite : Étude exploratoire auprès des étudiants du cégep de Sainte-Foy. Résumé du rapport de recherche*. Sainte-Foy, Cégep de Sainte-Foy, 8 p.

Santé Canada (2003). *Document de référence risque et vulnérabilité – Concepts prometteurs*. http://www.hc-sc.gc.ca/hppb/soinsdesante/pubs/risque/chap1-2_f.htm. Consulté 15 avril 2004.



Santé Canada (1996). *Guide d'évaluation de projet : Une démarche participative*. Ottawa, Direction générale de la promotion et des programmes de la santé, 76 p.

Santé et Bien-être social Canada (1988). *La santé mentale des Canadiens : Vers un juste équilibre*. Ministre des Approvisionnements et Services Canada, 23 p.

Service régional d'admission au collégial de Québec (n. d.). *Qui sommes-nous?* <http://www.sraq.qc.ca/personnel.asp>. Consulté le 12 octobre 2004.

Service régional d'admission du Montréal métropolitain (2003). *Aide-nous à te connaître : Questionnaire sur certaines caractéristiques des étudiantes et étudiants qui arrivent au collégial. Résultat du printemps 2003*. <http://www.sram.qc.ca/~sram/aide-nous-a-te-connaître/aide-2003.pdf>. Consulté le 12 octobre 2004.

Statistique Canada (2004). *Définition des concepts et des variables – Âge*. http://www.statcan.ca/francais/concepts/definitions/age_f.htm. Consulté le 23 juillet 2004.

Statistique Canada (2004a). « Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes : Santé mentale et bien-être, 2002 », *Rapports sur la santé*, vol. 15, n° 1, p. 69.

Statistique Canada (2004b). *Tableaux de données – ESCC Santé mentale et bien-être*. http://www.statcan.ca/francais/freepub/82-617-XIF/tables_f.htm. Consulté le 27 octobre 2004.

Statistique Canada (1999). « Santé psychologique – la dépression », *Rapports sur la santé*, vol. 11, n° 3, p. 71-84.

Tonglet, R., Grodos, D., Roegiers, L. et Lison, D. (n. d.) *Autonomie et responsabilité : sens et non sens de la prévention*. <http://www.icampus.ucl.ac.be/medoc/IIpartie.htm>. Consulté le 27 novembre 2004.

Tremblay, J. et Blanchette-Martin, N. (2004). *Consommation d'alcool et de drogues d'une population collégiale de la région de Québec/Chaudière-Appalaches*. Service de recherche CRUV/ALTO, ISBN 2-923230-02-7.

Turenne, M. (2004). « À quoi rêvent les 15-18 ans? », *L'Actualité*, juin 2004, p. 26-37.

Vitaro, F. et Gagnon, C. (2000). *Prévention des problèmes d'adaptation chez les enfants et les adolescents, Tome 1 – Les problèmes internalisés*. Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 550 p.

Vitaro, F. et Gagnon, C. (2000a). *Prévention des problèmes d'adaptation chez les enfants et les adolescents, Tome 2 – Les problèmes externalisés*. Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 616 p.

White, J. (1998). *La prévention du suicide chez les jeunes; Un cadre d'action pour la Colombie-Britannique, 1998*. Suicide Prevention and Resource Centre of British Columbia.

Wilson, J.M.G. et Jungner, G. (1970). *Principes et pratique du dépistage des maladies*. Genève, Organisation mondiale de la santé, p. 11-29.



Wurzbach, M.E. (2004). *Community Health Education and Promotion: A Guide to Program Design and Evaluation*. Sudbury, Jones and Bartlett Publishers, 660 p.

Annexe 1

Glossaire



GLOSSAIRE

Dans le cadre d'un projet d'étude réalisé en collaboration avec quelques établissements du milieu collégial des régions de la Capitale nationale et de la Chaudière-Appalaches¹¹, plusieurs termes courants du domaine de la promotion de la santé et de la prévention gagnaient à être définis afin de diminuer la confusion qui pouvait exister entre eux. Toutefois, leur utilisation dépasse largement le projet. Ainsi, afin de permettre une utilisation du glossaire indépendante du rapport produit¹², des définitions globales sont proposées. D'ailleurs, les liens avec une thématique ou une problématique particulière ont été retirés afin de permettre une généralisation plus grande. L'ensemble des intervenants oeuvrant dans le domaine de la promotion/prévention pourront ainsi faire référence à ce glossaire et l'adapter à leurs besoins.

CONCEPTS EN LIEN AVEC LES FACTEURS DE RISQUE ET DE PROTECTION

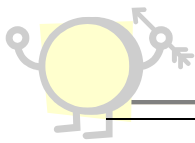
Être à risque	Expression utilisée pour qualifier la situation d'une personne qui possède un ou plusieurs facteurs de risque associés à un problème. Les termes « vulnérabilité » ou « personnes vulnérables » sont également utilisés pour désigner des individus prédisposés à un problème quelconque. Il est alors question de probabilité [établie sur une base populationnelle] et non pas de relation de cause à effet ¹ .
Facteur de contribution	Facteur qui exacerbe un risque déjà existant. Ce type de facteurs de risque permet de rendre compte de l'aspect multiplicateur et catalyseur de certains facteurs (...) ² . Le terme « facteur précipitant » est également utilisé.
Facteur de déclenchement	Facteur qui, superposé aux facteurs de risque existants, favorise le passage à l'acte ou le développement d'un trouble, d'une maladie ou d'un problème ³ .
Facteur de protection	Facteur d'ordre personnel, familial, social ou environnemental qui diminue la probabilité d'apparition d'un problème (...). Un facteur de protection ou de résilience agit dans un contexte où il y a déjà un risque, en diminuant l'impact d'un facteur de risque ⁴ . Le terme « facteur de robustesse » est également utilisé.
Facteur de risque	Variable de nature personnelle, familiale, sociale ou environnementale qui augmente la possibilité d'apparition d'un problème (...). Certains auteurs utilisent les expressions « facteurs de vulnérabilité » ou « facteurs prédisposants » lorsque les facteurs de risque renvoient à des caractéristiques personnelles. Cette variable peut être concomitante ou antérieure au problème ⁵ .
Résilience	Concept qui décrit la capacité de l'individu de faire face à une difficulté ou à un stress important, de façon non seulement efficace, mais susceptible d'engendrer une meilleure capacité de réagir plus tard à une difficulté ⁶ .

TERMES UTILISÉS DANS L'OBSERVATION DE L'ÉTAT DE SANTÉ

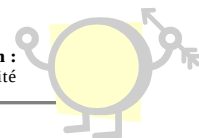
Dépistage	Recherche systématique, chez un sujet ou au sein d'une collectivité apparemment en bonne santé, d'une affection ou d'une anomalie latente, jusque-là passée inaperçue ⁷ . Les tests, les examens ou les autres techniques utilisées pour le dépistage n'ont pas comme objectif de poser un diagnostic ⁸ .
Dépistage de masse	Utilisation de grande envergure des techniques de mesure. Ce ne sont pas des groupes particuliers qui sont ciblés, mais des groupes entiers de population. Cette opération demande des ressources importantes, autant pour l'administration des tests que pour l'analyse des données recueillies ⁹ .
Dépistage sélectif	Dépistage où un groupe particulier présentant plus de risques de développer une pathologie est ciblé ¹⁰ .

¹¹ Collège François-Xavier-Garneau, Cégep de Lévis-Lauzon, Cégep de Limoilou, Cégep de Sainte-Foy.

¹² V. Houle (2005), *Repérage en milieu collégial des étudiants et des étudiantes à risque de développer des problèmes d'adaptation : description, analyse et faisabilité*, ADRLSSSS de la Capitale nationale, Direction régionale de santé publique.



Détection précoce	Terme qui inclut le dépistage et la recherche de cas. Il s'agit de rechercher, chez un individu apparemment en bonne santé, des signes ou symptômes associés au développement d'un trouble. La recherche de cas se distingue du dépistage par le motif de consultation de l'individu ¹¹ .
Diagnostic	Détermination de l'affection ou du trouble dont une personne est atteinte à partir d'un nombre plus ou moins élevé de renseignements obtenus au sujet de cette personne ¹² . Il s'agit d'un acte réservé à certains titres professionnels.
Évaluation	Jugement objectif (selon certains critères) ou subjectif (selon certaines valeurs) de l'état d'un individu ou d'une situation particulière. Synonymes : mesure, appréciation, estimation ¹³ .
Recherche de cas	Recherche de signes et symptômes chez des individus apparemment en bonne santé qui consultent un intervenant pour un autre motif. Tout comme le dépistage, la recherche de cas est une initiative de l'intervenant ¹⁴ .
Repérage	Action de repérer, de mettre au point à l'aide de repères, de déterminer la place de quelque chose dans un espace ¹⁵ . Ce terme n'est pas reconnu officiellement dans le domaine de l'épidémiologie, mais est utilisé couramment par les intervenants psychosociaux. Il est utilisé comme synonyme du terme « dépistage ».
Repérage formel	Utilisation d'outils, sous forme écrite ou lors d'une entrevue, comprenant des critères et permettant d'obtenir une appréciation de la situation d'un individu, ou d'un groupe, en fonction de ceux-ci.
Repérage informel	Recours à des contacts interpersonnels informels, c'est-à-dire qui n'utilisent aucun mécanisme structuré, afin d'identifier un individu, ou un groupe, présentant des signes ou symptômes liés au développement d'un problème ou d'un trouble.
TERMES RELATIFS AUX DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS COMPOSANT LE CONTINUUM DE SERVICES	
Conscientisation	Activité qui permet de développer la conscience qu'a un individu ou un groupe d'une thématique. Terme utilisé dans le même sens que « sensibilisation ».
Intervention curative	Activité dont la stratégie utilisée afin de produire un changement chez la clientèle cible est le traitement. Le changement souhaité est une diminution ou une cessation des symptômes d'un trouble ou d'une maladie.
Intervention préventive	Activité dont la stratégie utilisée afin de produire un changement chez la clientèle cible est la prévention. Le changement souhaité est une diminution des facteurs de risque associés au développement d'un trouble ou d'une maladie.



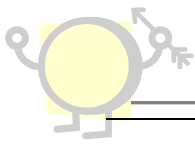
Postvention	Intervention de groupe, habituellement réalisée au cours des jours qui suivent un décès par suicide, et qui vise l'expression des émotions des personnes qui ont été exposées à l'événement en vue du rétablissement de leur fonctionnement ¹⁶ . Ce type d'intervention est comparable à toute intervention post-traumatique.
Prévention	Stratégie de changement qui vise la réduction de l'incidence des problèmes de santé (...) en s'attaquant aux facteurs de risque et aux conditions pathogènes. Elle s'adresse à la population générale ou à certains groupes particuliers exposés à de tels facteurs ou conditions ¹⁷ . Il existe trois types de mesures préventives : mesures universelles, sélectives et indiquées ¹⁸ .
Promotion	Stratégie de changement qui vise l'accroissement du bien-être personnel et collectif en développant les facteurs de robustesse et les conditions favorables à la santé (...). Son action porte sur les déterminants de la santé plutôt que sur les facteurs de risque et vise la population générale ou des sous-groupes particuliers ¹⁹ .
Réadaptation	Action éducative en vue de ramener à des conditions de vie normales une personne qui a subi un long handicap d'ordre physique, scolaire ou social ²⁰ .
Sensibilisation	Activité de découverte et de prise de contact avec une cause, un organisme ou une thématique qui vise à développer l'intérêt et à favoriser une recherche plus active d'information chez un individu ou un groupe.

TERMES RELATIFS AU MILIEU SCOLAIRE

Intégration scolaire	Action de <i>s'intégrer dans son programme</i> en connaissant ses orientations, ses objectifs, ses cours, et en développant ses compétences liées à son rôle d'étudiant, compétences qui garantiront l'acquisition des apprentissages requis pour assumer son rôle professionnel; Action de <i>s'intégrer dans l'institution</i> en connaissant la nature, les missions, les services, les personnes, etc., qui la composent, de manière à pouvoir y vivre de façon autonome; Action de <i>s'intégrer socialement</i> en trouvant sa place et un rôle dans son groupe de pairs et dans sa communauté; Action de <i>s'intégrer soi-même</i> en se connaissant et en recevant les différentes dimensions de soi-même, comme personne et étudiant impliqué dans la réalité des études (...) ²¹ .
Réussite éducative	Terme qui fait référence au développement de comportements autant interpersonnels que sociaux, d'attitudes, de valeurs, et à la reconnaissance de ces éléments comme faisant partie de sa propre identité. Elle fait aussi référence à la capacité de développer une identité professionnelle claire et congruente avec la définition de soi-même, et à projeter cette identité dans des aspirations scolaires conformes ²² .
Réussite scolaire	Terme qui fait référence à la réussite des cours, mais plus précisément à l'intégration des connaissances et à la permanence des apprentissages ²³ .

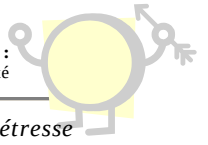
ÉLÉMENTS DESCRIPTIFS DE L'ÉTAT DE SANTÉ

Adaptation	Équilibre que l'individu établit entre lui-même et son milieu ²⁴ . Ce processus est dynamique, constant et dépendant des changements se produisant chez l'individu et dans son environnement.
Intégration	Interdépendance harmonieuse entre les membres d'un groupe. Les interactions entre les membres amènent une accommodation et un ajustement réciproques qui permettent de développer l'identification au groupe ²⁵ .
Problème d'adaptation	Présence de symptômes émotifs et comportementaux en réaction à un ou plusieurs facteurs de stress identifiables. Ces symptômes témoignent soit d'une souffrance marquée, plus importante qu'il n'était attendu en réaction à ce facteur de stress, soit d'une altération significative du fonctionnement social (...) ²⁶ . Les problèmes d'adaptation peuvent être classés en deux catégories : les problèmes d'externalisation (agressivité, violence, hyperactivité, délinquance, drogues, alcool, décrochage, itinérance, suicide) et les problèmes d'intériorisation (stress, troubles anxieux et dépressifs) ²⁷ .



Problème de santé mentale	État de déséquilibre ayant une gravité et une stabilité variables (...) ²⁸ . Tout ce qui nuit à l'interaction efficace et équitable de l'individu, du groupe et de l'environnement (...) constitue une menace ou un obstacle à la santé mentale ²⁹ .
Santé mentale	Le champ de la santé mentale se définit sur deux axes : le premier va (...) du bien-être à la détresse, et comprend les problèmes de santé mentale. Le deuxième situe les troubles mentaux ³⁰ . La place d'un individu sur l'un et l'autre continuums détermine son état de santé mentale.
Trouble mental (maladie mentale)	Trouble ou maladie caractérisé qui peut être diagnostiqué et qui entraîne une détérioration marquée des capacités cognitives, affectives ou relationnelles de l'individu. Les troubles mentaux résultent de facteurs biologiques, psychosociaux ou de problèmes de développement et ils sont, du moins en principe, justifiables d'interventions semblables à celles utilisées dans le cas des maladies physiques (c'est-à-dire, la prévention, le diagnostic, le traitement et la réadaptation) ³¹ .

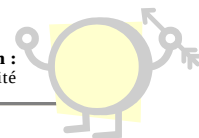
- ¹ Adapté de Document de référence risque et vulnérabilité – Concepts prometteurs. http://www.hc-sc.gc.ca/hppb/soinsdesante/pubs/risque/chap1-2_f.htm. Consulté le 15 avril 2004.
- ² Adapté de J. White (1998), *La prévention du suicide chez les jeunes; Un cadre d'action pour la Colombie-Britannique 1998*, Suicide Prevention and Resource Centre of British Columbia.
- ³ Ibid.
- ⁴ Tiré de F. Vitaro et C. Gagnon, *op. cit.*, p. 71.
- ⁵ Tiré de F. Vitaro et C. Gagnon (2000), *Prévention des problèmes d'adaptation chez les enfants et les adolescents : Tome 1 - Les problèmes internalisés*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université du Québec, p. 71.
- ⁶ Adapté de Document de référence risque et vulnérabilité – Concepts prometteurs, *op. cit.*
- ⁷ Office québécois de la langue française (1998). <http://www.granddictionnaire.com>. Consulté le 15 avril 2004.
- ⁸ Tiré de V. Houle (2003), *Prévention de la dépression chez les adolescents et les adolescentes à risque – Consultation sur la faisabilité de l'implantation d'un programme dans la région de Québec*, Direction régionale de santé publique, RRSSS de Québec, p. 8.
- ⁹ Adapté de Wilson et Jungner (1970), *Principes et pratique du dépistage des maladies*, Genève, Organisation mondiale de la santé, p. 11.
- ¹⁰ Ibid.
- ¹¹ Adapté de R. Tonglet, D. Grodos L. Roegiers et D. Lison (n. d.), *Autonomie et responsabilité : sens et non sens de la prévention*. <http://www.icampus.ucl.ac.be/medoc/IIpartie.htm>. Consulté le 27 novembre 2004.
- ¹² Office québécois de la langue française (2001). <http://www.granddictionnaire.com>. Consulté le 23 août 2004.
- ¹³ Office québécois de la langue française (1979). <http://www.granddictionnaire.com>. Consulté le 23 août 2004.
- ¹⁴ Adapté de R. Tonglet, D. Grodos L. Roegiers et D. Lison (n. d.), *Autonomie et responsabilité : sens et non sens de la prévention*. <http://www.icampus.ucl.ac.be/medoc/IIpartie.htm>. Consulté le 27 novembre 2004.
- ¹⁵ Office québécois de la langue française (1985). <http://www.granddictionnaire.com>. Consulté le 30 juin 2004.
- ¹⁶ Adapté de M. Julien (2003), « La prévention du suicide chez les jeunes, un aperçu sommaire des études évaluatives », *Revue québécoise de psychologie*, 24, 1, p. 209.
- ¹⁷ Tiré de L. Blanchet, M-C. Laurendeau, D. Paul et J-F. Saucier (1993), *La prévention et la promotion en santé mentale. Préparer l'avenir*, Comité de la santé mentale du Québec, Montréal, Gaëtan Morin, p. 15.
- ¹⁸ Voir Mrazek et Haggerty (1994) pour plus de détails sur ces trois types de prévention.
- ¹⁹ Tiré de L. Blanchet, M-C. Laurendeau, D. Paul et J-F. Saucier (1993), *La prévention et la promotion en santé mentale. Préparer l'avenir*, Comité de la santé mentale du Québec, Montréal, Gaëtan Morin, p. 15.
- ²⁰ Office québécois de la langue française (1973). <http://www.granddictionnaire.com>. Consulté le 23 août 2004.
- ²¹ Adapté de Carrefour de la réussite au collégial (n. d.), *Trousse 1; Pédagogie de la première session*, p. 9.
- ²² Ibid.
- ²³ Ibid.
- ²⁴ Adapté de R. Cloutier (1982), *Psychologie de l'adolescence*, Boucherville, Gaëtan Morin, p. 79.
- ²⁵ Adapté de Office québécois de la langue française (1990). <http://www.granddictionnaire.com>. Consulté le 13 octobre 2004.
- ²⁶ Adapté de American Psychiatric Association (1994), *Mini DSM-IV. Critères diagnostiques*, Washington DC, p. 275-277.
- Adapté de L. Jobin (1998), *Les orientations régionales en promotion du bien-être et en prévention primaire des problèmes psychosociaux chez les enfants et les jeunes*, Direction de la santé publique, de la planification et de l'évaluation, RRSSS Chaudière-Appalaches, p. 23-36.
- ²⁷ Adapté de M. Comeau (1999), *Proposition de balises pour consolider la prévention des problèmes de santé mentale et la promotion de la santé mentale dans la région de Québec*, p. 4.
- ²⁸ Tiré de Santé et Bien-être social Canada (1988), *La santé mentale des Canadiens : Vers un juste équilibre*, p. 7.



-
- ²⁹ Tiré de D. Desmarais, F. Beauregard, M. Guérette, M. Hrimech, Y. Lebel, P. Martineau et S. Péloquin (2000), *Détresse psychologique et insertion sociale des jeunes adultes – Un portrait complexe, une responsabilité collective*. Sainte-Foy, Les Publications du Québec, 192 p.
- ³¹ Tiré de Santé et Bien-être social Canada, *op. cit.*

Annexe 2

Questionnaire sur la faisabilité



REPÉRAGE DES JEUNES À RISQUE DE DÉVELOPPER DES PROBLÈMES D'ADAPTATION EN MILIEU COLLÉGIAL - VOLET ÉTUDE DE LA FAISABILITÉ -



Ce bref questionnaire s'inscrit dans le cadre du projet intitulé « Outils utilisés à des fins de repérage des étudiant-e-s à risque de développer des problèmes d'adaptation : description, analyse et faisabilité » mené conjointement par le Regroupement des intervenants et intervenantes en prévention du suicide des établissements d'enseignement supérieur de Québec et de Lévis et la Direction régionale de santé publique de la Capitale nationale.

Les données recueillies à partir de ce questionnaire ne seront accessibles qu'à l'agente de recherche. Elles seront présentées sous forme de synthèse à l'intérieur du rapport qui sera déposé au Regroupement.

Ces quelques questions ont pour objectif d'évaluer la possibilité pour les ressources d'aide formelle et informelle actuellement en place dans les cégeps de la région d'utiliser une procédure de repérage des étudiant-e-s à risque de développer des problèmes d'adaptation, ainsi que d'offrir les services aux jeunes identifiés à partir d'une telle procédure de repérage.



SVP, RETOURNER PAR LA POSTE, À L'AIDE DE L'ENVELOPPE PRÉAFFRANCHIE, AVANT LE 2004

Répondez à chacune des questions suivantes de la façon la plus spontanée possible. Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Le terme « étudiant-e-s à risque » utilisé dans ce questionnaire fait référence aux « étudiant-e-s à risque de développer des problèmes d'adaptation au cours de leur passage en milieu collégial ».

1- Parmi les catégories d'emploi suivantes, où vous situez-vous ?

- ☐₁ Personnel enseignant
☐₂ Professionnel-le
☐₃ Cadre
☐₄ Employé-e de soutien
☐₅ Autre (précisez) : _____

2- Combien de jours par semaine consacrez-vous à votre emploi au cégep ?

- ☐₁ Moins d'une journée
☐₂ 1 à 2 jours
☐₃ 3 jours
☐₄ 4 jours et plus

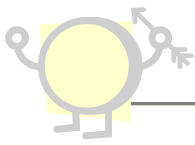
3- Quelle proportion de ce temps est occupée par des périodes de disponibilité et des périodes de contacts directs avec les étudiant-e-s ?

_____ %

4- Dans quelle mesure êtes-vous en accord avec les énoncés suivants :

	Tout à fait en désaccord	Plutôt en désaccord	Plutôt en accord	Tout à fait en accord
Actuellement, mon emploi me permet d'effectuer un repérage des étudiant-e-s à risque.				
À l'intérieur de mon cégep, je considère que j'ai un rôle à jouer dans le repérage des étudiant-e-s à risque.				
J'ai recours de façon régulière à une <i>procédure formelle</i> (ex. : questionnaire) de repérage des étudiant-e-s à risque.				

Veuillez retourner



5 – Quelle est votre opinion quant aux énoncés suivants :

	Tout à fait en désaccord	Plutôt en désaccord	Plutôt en accord	Tout à fait en accord
Le repérage d'étudiant-e-s à risque doit faire partie de mes tâches.				
Le repérage d'étudiant-e-s à risque doit faire partie des tâches de mes collègues.				
Le repérage d'étudiant-e-s à risque doit être une tâche partagée avec d'autres collègues.				
Je crois que mon cégep doit investir dans la mise en place d'une procédure de repérage des étudiant-e-s à risque.				

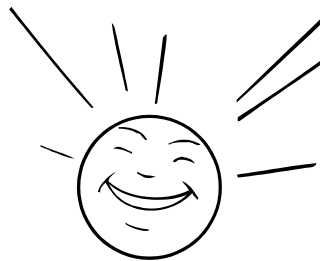
6- Quels seraient pour vous, ou un membre de votre équipe de travail, les CONDITIONS à mettre en place et les CONTRAINTES potentielles à l'utilisation d'une procédure de repérage des étudiant-e-s à risque de développer un problème d'adaptation au cours de leur passage en milieu collégial ?

CONDITIONS

CONTRAINTES

7- Avez-vous des commentaires ou des informations supplémentaires à ajouter sur la faisabilité de l'utilisation d'une procédure de repérage dans le cadre actuel de votre emploi ?

Merci d'avoir pris le temps de répondre à ces quelques questions.
SVP retourner le questionnaire avant le _____ 2004.
Le rapport final sera disponible à l'automne.



Êtes-vous intéressé à participer à un groupe de discussion sur la faisabilité d'utiliser une procédure de repérage ? Si vous désirez avoir plus de détails sur ce groupe, contactez Valérie Houle au 666-7000 #544.

Annexe 3

Grille de réflexion sur les services offerts



Services de nature psychosociale offerts aux étudiant-e-s

ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION ET DE PROMOTION	ACTIVITÉS DE PRÉVENTION	INTERVENTION	POSTVENTION

Activités de nature institutionnelle

POLITIQUES	ACTIVITÉS DE FORMATION	MÉCANISMES

AUTRES

Annexe 4

Schémas d'entrevue



SCHÉMA D'ENTREVUE DE GROUPE

Description des services internes de nature psychosociale

1. Quels sont les services de nature psychosociale offerts aux étudiant-e-s du cégep ?
⇒ Mise en commun des services identifiés à partir de la grille de réflexion.
2. Quels services s'adressent principalement aux nouveaux étudiant-e-s ?
3. Quels services sont offerts pendant la période d'adaptation de la première année au cégep ?

Activités de repérage formelles et informelles

4. Dans votre cégep, quelles activités permettent de repérer des étudiant-e-s à risque de développer des problèmes d'adaptation ?
5. Comment ces activités permettent-elles de contribuer à une détection précoce des étudiant-e-s à risque ?

Outils de repérage (ex. : questionnaires autoadministrés)

6. Quels outils utilisez-vous actuellement afin de repérer des étudiant-e-s à risque de développer des problèmes d'adaptation ?
⇒ Mise en commun des outils identifiés à partir de la grille de réflexion.
7. Pour chacun de ces outils :
 - a. Documentation disponible ?
 - b. Description de l'outil ?
 - c. Conditions de passation ?
 - d. Responsables de la passation ?
 - e. Saisie et traitement de l'information ?
 - f. Accès et utilisation de l'information (Par qui ? Pourquoi?)

Conclusion

8. Comment voyez-vous votre rôle au regard du repérage d'étudiant-e-s à risque de développer des problèmes d'adaptation ?

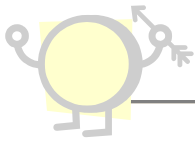


SCHÉMA D'ENTREVUE - EXPERTS EN ÉTHIQUE

1. Des intervenants trouvent difficile de concilier deux de leurs volontés : a) venir en aide aux étudiants et b) respecter le droit de ces étudiants de refuser l'aide offerte. De quelle façon doivent-ils aborder ce dilemme ?

2. À votre avis, quels seraient les enjeux éthiques impliqués dans l'utilisation d'un outil de repérage qui prendrait la forme d'un questionnaire d'autoévaluation de sa santé mentale ?

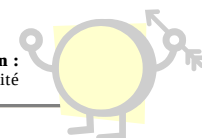
3. Il a été mentionné par certains intervenants que le concept de confidentialité pouvait devenir un frein à toute action auprès des étudiants. Qu'en pensez-vous ?

4. Comment percevez-vous la notion de confidentialité de secteur (*le consentement demandé à un étudiant autorise l'accès au dossier pour l'ensemble des intervenants de l'équipe*) dans le contexte d'une équipe multidisciplinaire en milieu collégial où certains intervenants sont membres d'ordres professionnels ?

5. À votre avis, un processus d'analyse qui permettrait à un étudiant de participer, en collaboration avec les intervenants, à l'interprétation des données issues d'un outil de repérage comprend quels enjeux particuliers ?

Annexe 5

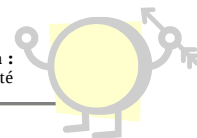
Grille de codification des services offerts



SERVICES POUR LES ÉTUDIANTS		SE-
Accueil	SE-ACC	Toute activité se déroulant avant ou pendant la rentrée ou encore dans les premières semaines d'une session et qui vise l'intégration des étudiants
Activité pour tous	SE-TOUS	Activité de masse s'adressant à l'ensemble de la communauté collégiale (grand public)
Atelier/conférence	SE-CONF-I	À l'intérieur des cours : Présentation orale, accompagnée ou non d'une discussion, offerte à un groupe d'étudiants et se déroulant dans le cadre d'un cours, de façon ponctuelle ou selon un programme établi
	SE-CONF-E	À l'extérieur des cours : Présentation orale, accompagnée ou non d'une discussion, offerte à un groupe d'étudiants, et ce, à l'extérieur des périodes de cours, de façon ponctuelle ou selon un programme établi
Comité et autres groupes	SE-COM	Regroupement d'étudiants, accompagnés ou non de membres du personnel, qui se rassemblent dans un but commun de planification ou d'organisation d'activités
Documentation	SE-DOC	Tout moyen de communication écrit, papier ou virtuel, qui permet de diffuser de l'information aux étudiants
Local communautaire	SE-LOC	Local destiné à la communauté collégiale, particulièrement aux étudiants, où des activités sont proposées par des membres du personnel
Intervenant clé	SE-CLE	Identification de certains membres du personnel ayant un contact privilégié avec les étudiants, ce qui leur permet d'intervenir dans diverses situations
Programme	SE-PROG	Ensemble structuré d'activités destiné aux étudiants, dans le cadre scolaire ou parascolaire
Service d'aide par les pairs	SE-PAIR	Service d'aide scolaire offert aux étudiants par des collègues étudiants, sous la supervision de membres du personnel
Intervention	SE-INT	Service offert de façon continue tout au long de l'année scolaire et qui cible une difficulté vécue par un étudiant
Autre service offert dans le cégep	SE-AUT	Toute autre activité ou tout autre service qui ne peut être inclus dans les catégories définies
Activité pour les parents	SE-PAR	Toute activité qui s'adresse aux parents des étudiants fréquentant le collège
SERVICES DE NATURE INSTITUTIONNELLE		SI-
Comité et autres groupes	SI-COM	Regroupement de membres du personnel qui se rassemblent dans un but commun
Documentation	SI-DOC	Tout moyen de communication écrit, papier ou virtuel, qui permet de diffuser de l'information au personnel
Formation	SI-FORM	Activité offerte aux membres du personnel dans un but de développement des compétences
Politique/règlement	SI-POL	Énoncé adopté ou non de façon officielle auquel les intervenants font référence parce qu'il structure leur action
Campagne de sensibilisation	SI-CAM	Diffusion d'un message dans le milieu collégial de façon stratégique et de manière à rejoindre un grand nombre de personnes
Programme	SI-PROG	Ensemble structuré d'activités destiné aux membres du personnel
Autre mécanisme de soutien et de concertation	SI-MEC	Toute autre activité ou tout autre service mis en place afin de faciliter les échanges entre les membres du personnel dans un but de soutien ou de concertation

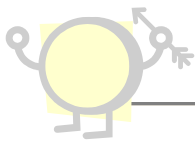
Annexe 6

Tableaux synthèses des services offerts

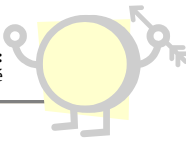


Synthèse des services offerts aux étudiants

SERVICES	PRÉCISIONS
1. Activités d'accueil	Avant la rentrée ⊕ Portes ouvertes ⊕ Journées d'inscription ⊕ Préprogrammation des API À la rentrée ⊕ Accueil collègue ⊕ Accueil programmes ⊕ Étudiants de retour aux études ⊕ Étudiants étrangers ⊕ Étudiants handicapés
2. Activités pour tous	Activités de sensibilisation, de promotion et de prévention Semaines thématiques
3. Ateliers et conférences	À l'intérieur des cours ⊕ Service d'orientation ⊕ Psychologie ⊕ Aide pédagogique individuelle ⊕ Information scolaire ⊕ Formation en prévention du suicide par les étudiants ⊕ Ressources externes À l'extérieur des cours ⊕ Services du collège pour les étudiants ⊕ Partenaires ⊕ Services du collège pour la communauté
4. Comités et autres groupes	Équipes de bénévoles pour différentes thématiques Associations étudiantes Équipes de secouristes Comités sur la thématique homosexuelle Comité pour les étudiants étrangers Comité pour les étudiants handicapés Comité de programmes
5. Documentation	Centres de distribution Dépliants et autres documents d'information Journaux étudiants Agenda scolaire Site Web
6. Locaux destinés aux étudiants	Locaux communautaires Salle d'étude



SERVICES	PRÉCISIONS
7. Interventions	Rencontres individuelles avec ou sans rendez-vous Intervention de crise Références internes/externes Étudiants en situation d'échec Disponibilité et interventions des enseignants
8. Intervenants clés	Travailleurs de corridor Coordonnateurs de département Intervenant communautaire
9. Programmes (ensemble structuré d'activités destiné aux étudiants)	Accueil-intégration Prévention du suicide Autres ⊕ Engagement/études ⊕ Réussite des garçons (actions structurantes)
10. Services d'aide par les pairs	Soutien scolaire Pairage à l'intérieur des cours de première année
11. Autres services	Aide financière Aide alimentaire Parents/études Cliniques Reconnaissance des étudiants Aide à l'emploi
12. Activités pour les parents	Conférences Accueil à la rentrée ou lors de l'inscription Contacts divers Programme d'aide

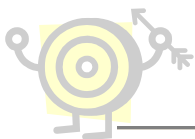


Synthèse des services de nature institutionnelle

SERVICES	PRÉCISIONS
1. Comités et autres groupes	Harcèlement/Violence/Discrimination Prévention du suicide Réussite
2. Documentation	Documents sur la thématique du suicide « Avez-vous remarqué ? » Bulletin pour le personnel Répertoire de ressources
3. Formation	Formations diverses selon les besoins du milieu Prévention du suicide Réussite
4. Politique/règlement	Politiques contre le harcèlement, la discrimination et la violence Politiques d'intégration scolaire Protocoles de postvention Règlements sur les conditions de vie au collège Règlements sur la réussite scolaire Plan de réussite / Projet éducatif Conciliation travail/engagement/études Santé du personnel
5. Campagne de sensibilisation	Promotion du réseau d'aide Marketing social – persévérance, effort et entraide Homophobie
6. Autres mécanismes de soutien et de concertation	Sensibilisation des enseignants aux services Soutien aux enseignants pour les étudiants en difficulté Reconnaissance du personnel Accueil et intégration du personnel Démarche interdisciplinaire Analyse de cas Relations étroites avec les commissions scolaires

Annexe 7

Tableaux complets des services offerts

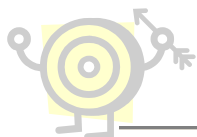


SERVICES DE NATURE PSYCHOSOCIALE OFFERTS DANS CHACUN DES CÉGEPS PARTICIPANTS

COLLÈGE FRANÇOIS-XAVIER-GARNEAU	
Services offerts aux étudiants (sensibilisation, promotion, prévention, intervention et postvention)	
Nom du service	Description
Activités d'accueil	À chaque session, présentation des départements et des services offerts au collège aux nouveaux étudiants. Occasion de promotion des services et de sensibilisation des étudiants qui viennent rencontrer les intervenants.
Activités de sensibilisation	Invités, témoignages, et autres activités sur différentes thématiques, dont le suicide. Activités grand public.
Agenda scolaire	Présentation des services et diffusion de messages de sensibilisation.
Aide à l'emploi et soutien à l'entrepreneuriat	Aide du service de placement pour les étudiants qui désirent travailler à temps partiel au cours de leurs études ou à temps plein après l'obtention de leur diplôme.
Aide alimentaire « P'tit coup de pouce »	Animé et géré bénévolement par des membres du personnel, ce service offre aux élèves en difficulté financière la possibilité d'acheter, à prix modique, des mets congelés.
Aide financière	Fonds de dépannage, offert par le service des affaires étudiantes, pour aider temporairement les étudiants.
Association générale des étudiants (AGEFXG)	Représente les étudiants et veille principalement à défendre et à promouvoir les droits de l'ensemble de ses membres. L'association soutient plusieurs comités étudiants pour l'animation et la vie du milieu.
Ateliers du service d'orientation	Ateliers sur la motivation, l'organisation de son horaire, le métier d'étudiant, etc. Présentation de certains ateliers aux groupes qui en font la demande (ex. : technique d'hygiène dentaire).
Ateliers du service du cheminement scolaire	Atelier sur la procrastination, la gestion du stress aux examens, la gestion du temps et la planification de la session, les méthodes d'études, la prise de notes et les exposés oraux.
Centre d'info	Informations, documentation et formulaires pour toutes les démarches administratives ou activités offertes.
Clinique d'accueil en orientation	Période de disponibilité réservée en orientation pour répondre très rapidement aux élèves de première session qui se présentent au service du cheminement scolaire. Possibilité de référence, si nécessaire.
Clinique d'hygiène dentaire	Offre aux élèves et à la population certains traitements et un nettoyage des dents à coût minime. Les traitements sont donnés par les élèves en Techniques d'hygiène dentaire sous la supervision d'enseignantes et d'enseignants qualifiés, dentistes et hygiénistes dentaires.
Clinique de réadaptation physique	La Clinique de réadaptation physique offre aux élèves et à la population des traitements pour maux de dos, tendinite, pour des problèmes dus à une blessure sportive, fracture, etc. Les soins gratuits sont donnés par des élèves en Techniques de réadaptation physique sous la supervision d'enseignantes et d'enseignants physiothérapeutes.
Clinique de soins infirmiers	Présence d'un médecin deux demi-journées par semaine et d'une infirmière à temps plein. Lieu privilégié d'apprentissage pour la clientèle étudiante en cours de formation.
Comité Toxico	Avec l'intervenante communautaire, ce comité est composé d'étudiants qui veulent prendre des responsabilités en organisant des activités de sensibilisation à différentes problématiques sociales telles les drogues et la toxicomanie. Le comité travaille aussi à l'organisation d'événements spéciaux.



COLLÈGE FRANÇOIS-XAVIER-GARNEAU	
Services offerts aux étudiants (sensibilisation, promotion, prévention, intervention et postvention)	
Nom du service	Description
Comité des activités socioculturelles	Composé d'étudiants qui veulent prendre des responsabilités en organisant des activités de sensibilisation à différentes problématiques sociales telles que les drogues et la toxicomanie, l'interculturel, les rapports homme-femme, etc. Le comité travaille aussi à l'organisation d'événements spéciaux. Fait partie du service des activités socioculturelles.
Comité de programmes étudiants	Vise à faciliter l'intégration des étudiants d'un même programme et à développer un sentiment d'appartenance. Responsable, entre autres, de l'initiation, de l'accueil et de l'intégration en début d'année. Organise aussi des activités de prolongement éducatif (visite d'un ordre, congrès...). Un technicien en loisirs offre une aide logistique et un soutien financier si possible.
Coup de pouce ressources	Document présentant les ressources internes et externes, inclus dans le cartable remis aux élèves à la rentrée. Une copie est également insérée dans un numéro du journal du collège.
CRDI (Centre de réadaptation en déficience intellectuelle)	Accompagnement et intégration de personnes handicapées intellectuellement.
Diversité sexuelle : groupe gais, lesbiennes et bisexuels (QUEER)	Groupe de sensibilisation et d'animation pour jeunes garçons et filles qui rencontrent des difficultés personnelles ou relationnelles liées à leur intégration sociale de leur orientation sexuelle (en collaboration avec le CLSC Haute-Ville).
Documents d'information (brochures, journal, agenda et autres documents)	Brochures d'information, journal étudiant (<i>Hebdo-Garneau</i>), agenda scolaire (présentation de tous les services par ordre alphabétique) et une série de documents sur diverses problématiques (gestion de son temps, stress aux examens, exposés oraux, méthodes d'études, prise de notes, etc.) disponibles au service du cheminement scolaire. Les dépliants et documents sont également disponibles au centre des médias (bibliothèque).
Équipe de bénévoles pour l'accueil	Équipe coordonnée par un travailleur de corridor. Bénévoles identifiés par les gilets jaunes, présents en début de session pour orienter les étudiants qui cherchent leurs locaux de cours.
Formation en prévention du suicide par les étudiants	Activité de sensibilisation de 45 minutes sur la thématique du suicide réalisée dans les cours d'éducation physique par les étudiants en Techniques policières. Environ 1 000 étudiants formés par année. Document d'information remis aux participants.
Intervenante communautaire	Accueil et référence dans le milieu. Elle est impliquée dans plusieurs activités étudiantes, dont le comité sur la diversité sexuelle, le projet parents/études, les activités en lien avec les toxicomanies et le suicide.
Intervention auprès des étudiants visés par l'article 7	Démarche particulière pour les étudiants en 1 ^{re} , 2 ^e ou 3 ^e occurrence. Les 1 ^{re} occurrence participent d'abord à une rencontre de groupe et ensuite à une rencontre individuelle avec un intervenant qui va le référer vers la mesure d'aide appropriée. Les 2 ^e occurrence sont rencontrés par un comité de deux intervenants. Les 3 ^e occurrence sont suivis de façon particulière, parfois par un psychologue si nécessaire. Avec la signature du contrat pédagogique, l'IAP est administré et permet d'offrir certains ateliers selon l'analyse qui est présentée à l'étudiant.
Intervention de groupe en orientation	Rencontre d'environ six personnes afin d'effectuer un premier tour d'horizon des intérêts et des personnalités comme point de départ d'une consultation au service d'orientation.
Intervention individuelle en orientation	Aide à choisir, confirmer, préciser ou réviser son orientation. À partir de ses expériences personnelles, l'étudiant pourra mieux se connaître et identifier les compétences qu'il désire développer, préciser sa motivation et établir ses objectifs personnels et professionnels.
Interventions ponctuelles en classe par le service de psychologie	À la suite d'un événement significatif pour le milieu, les psychologues peuvent intervenir dans un ou plusieurs groupes afin de réaliser un « debriefing ».
Journée d'inscription	Journée tenue au mois d'avril qui rejoint les candidats au collège. Ils sont invités à visiter les départements ainsi qu'à rencontrer les services du milieu. Il s'agit du premier contact avec les futurs étudiants.

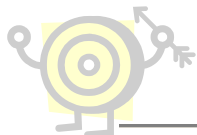


COLLÈGE FRANÇOIS-XAVIER-GARNEAU	
Services offerts aux étudiants (sensibilisation, promotion, prévention, intervention et postvention)	
Nom du service	Description
Local Xénox	Local d'accueil et d'animation.
Parents aux études	Activités et services de soutien organisés pour les étudiants qui vivent la double responsabilité d'étudiant et de parent.
Prêts de livres	Pour les élèves en difficulté financière, sous la responsabilité de l'Association générale étudiante, en lien avec des intervenants du Service des affaires étudiantes et communautaires.
Programme accueil-intégration	Programme qui vise à sensibiliser les jeunes au milieu collégial. Il s'agit d'un choix fait par l'étudiant, soit pour compléter ses préalables, soit à la suite d'un refus dans un autre programme, soit pour explorer les différents cours. Volet orientation avec le cours « Principes et techniques de réussite au collégial ». Un intervenant est associé à ce programme.
Programme de prévention du suicide	1- Programme de sensibilisation et de formation : former et sensibiliser les personnes concernées au dépistage et à la référence en matière de crise suicidaire. 2- Programme de postvention : assurer une procédure d'intervention auprès des personnes concernées à la suite d'un suicide complété. Mise en place d'un groupe d'intervention en postvention (GIP).
Programme engagement/ études	Favorise un équilibre entre l'engagement dans une activité sportive ou parascolaire et les études. Les étudiants sont rencontrés systématiquement par le conseiller à la vie étudiante (CVE) lorsqu'ils ont deux échecs et plus. La démarche se fait en collaboration avec d'autres intervenants du milieu. Le CVE peut aussi servir d'intermédiaire ou faciliter les contacts entre étudiants et enseignants.
Références externes	Les étudiants qui ont besoin d'un suivi plus long sont référés par les intervenants vers le médecin, le CLSC ou encore vers les organismes communautaires.
Rencontres avec des groupes de sciences humaines	Tournée faite par les conseillers en orientation. Permet de diffuser de l'information scolaire et de stimuler la motivation aux études.
Semaine de prévention du suicide	Articles et activités « T'es important pour moi, je suis là pour toi ».
Sensibilisation dans les cours de psychologie	Conférencier invité dans les cours de psychologie offerts aux programmes TID, soins infirmiers et sciences humaines-profil intervention. Dans le cours « Psychologie du développement », les thématiques de la fin de vie, de la mort et du suicide sont abordées et un lien avec les ressources du collège est fait.
Service d'aide pédagogique individuelle	Plage de disponibilité pour prendre rendez-vous avec un API afin qu'une intervention individuelle ait lieu.
Service de psychologie	Trois types de services possibles : 1- suivi individuel : pour solutionner ses problèmes personnels, obtenir de l'aide afin de s'adapter à une situation nouvelle, etc.; 2- suivi de groupe : pour les étudiants qui souffrent d'anxiété sociale, de trouble panique et de procrastination (de deux à sept rencontres selon la sévérité de la procrastination); 3- plage d'urgence : plage d'urgence disponible dans l'horaire pour des consultations sans rendez-vous pour obtenir de l'aide en situation de crise.
Services adaptés (intégration des personnes handicapées)	Pour faciliter l'intégration et la réussite de personnes ayant une limitation physique neurologique, sensorielle ou encore des troubles d'apprentissage.
Services d'information scolaire	Interventions individuelles et parfois de groupe. Activités organisées pour informer les étudiants sur les universités, les cours à l'étranger, la cote R, etc.



COLLÈGE FRANÇOIS-XAVIER-GARNEAU	
Services offerts aux étudiants (sensibilisation, promotion, prévention, intervention et postvention)	
Nom du service	Description
Travailleurs de corridor	Possibilité de contact direct par téléphone cellulaire. Pour obtenir de l'information, besoin de parler. Sensibilisation à de nombreux sujets dans le cadre d'activités étudiantes. Présence soutenue dans les corridors, les salles de regroupement, etc.
Tutorat par les pairs	Service gratuit offert aux étudiants en difficulté scolaire qui vise la persévérance dans les études par des rencontres individuelles avec un tuteur. Deux rencontres d'une heure par semaine avec des tuteurs supervisés par une personne-ressource. Également, présentation de ce projet dans plusieurs classes.

Activités de nature institutionnelle (formations, politiques, mécanismes)	
Nom du service	Description
Ateliers antistress pour le personnel	Ateliers offerts au personnel du collège.
Comité de coordination sur la prévention du suicide	Sensibilise les membres de la communauté collégiale à la problématique du suicide ainsi qu'au dépistage et à la référence des personnes qui sont en processus suicidaire. Neuf personnes-ressources sont identifiées dans l'agenda scolaire.
Commission à la vie étudiante	Aucune description disponible.
Formation des tuteurs	Aucune description disponible.
Formation en prévention du suicide	Formation offerte au personnel sur la reconnaissance et la référence des étudiants. Une centaine de membres du personnel ont été formés. La formation de base est offerte deux fois par année et un suivi de formation est également offert deux fois par année.
Formation sur les comportements attendus au regard de la réussite	Aucune description disponible.
<i>L'Entre-Filet</i>	Bulletin d'information du comité de prévention du suicide destiné aux membres du personnel.
Politique contre le harcèlement moral (psychologique)	S'adresse aux étudiants et au personnel.
Politique contre le harcèlement sexuel	Politique ayant pour but de créer un milieu d'études et de travail exempt de toute forme de harcèlement sexuel et de favoriser le respect des droits de la personne. Trois personnes-ressources peuvent recevoir les plaintes ou simplement les confidences sur les situations non désirées. Vise les étudiants et le personnel.
Politique d'intégration scolaire et d'éducation interculturelle	Appuyée par un comité.
Politique de conciliation engagement/études	Actualisée dans le programme engagement/études.
Répertoire des ressources d'aide à la disposition des élèves au collège et à l'extérieur du collège	Document produit par un conseiller à la vie étudiante du cégep. Ressources d'aide à l'interne et à l'externe, ainsi que les principales étapes d'une référence efficace.



Soutien des enseignants pour les étudiants en situation d'échec	Approche de la pédagogie de la première session. Soutien offert par les intervenants aux enseignants.
---	---

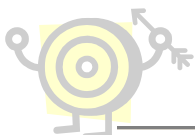


CÉGEP DE LÉVIS-LAUZON

Services offerts aux étudiants

(sensibilisation, promotion, prévention, intervention et postvention)

Nom du service	Description
Accueil à la bibliothèque et formation sur la recherche documentaire	Les nouveaux élèves de la majorité des programmes sont initiés à la bibliothèque. Ils reçoivent aussi (pour une majorité) une formation leur donnant les rudiments de la recherche sur l'Internet.
Accueil à la rentrée	Journée d'accueil pour l'ensemble des étudiants.
Accueil de la formation continue	Offre de deux rencontres avec un aide pédagogique individuel pour les adultes qui font un retour aux études.
Accueil des étudiants handicapés	Accueil personnalisé par un aide pédagogique individuel, pour l'aspect pédagogique, et par un agent de relations humaines, pour l'aspect de l'intégration sociale et de l'approvisionnement des lieux physiques.
Activités de masse du service d'orientation	Activités d'information pour les étudiants : visites des universités, journée d'information sur la main-d'œuvre, etc.
Activités de promotion et de prévention	Activités organisées par les étudiants en travail social et en soins infirmiers.
Agenda étudiant	Description de tous les services du collège.
Art thérapie	Ateliers à long terme offerts par le service socioculturel. Implication de gens de la communauté.
Association étudiante	Représentation des étudiants, promotion et défense des intérêts des étudiants, information sur ce qui se déroule au cégep ainsi qu'au sein de l'association elle-même, promotion de l'implication dans la vie étudiante du collège. Regroupe 11 comités.
Ateliers du service d'action sociale	Volet soutien au développement personnel et à l'acquisition de compétences : ateliers de communication efficace, gestion de conflits interpersonnels, les sept clés du bonheur et de la réussite, et l'art de la critique. Offerts au collège, pendant les périodes libres des étudiants.
Ateliers méthodes de travail	Aucune description disponible.
Campagne Éduc-Alcool	Aucune description disponible.
Clinique jeunesse	Lieu d'écoute et d'échange où sont réunis des services médicaux, infirmiers et psychosociaux de nature préventive et curative, en collaboration avec le CLSC. Également, activités d'éducation, de prévention et de promotion sur divers thèmes : alimentation, contraception-grossesse, MTS, sida, santé cardio-vasculaire, santé dentaire, sécurité routière, sexualité, suicide, toxicomanie, vaccination.
« Coaching » d'étudiants	Suivi informel réalisé par l'agent de relations humaines et la psychologue auprès d'étudiants qui ont vécu certaines difficultés.
Conférence aux parents dans les écoles	Proposition de conférences faite annuellement par la Direction des études aux écoles du territoire. Ces conférences, au nombre de quatre ou cinq par année, sont organisées par l'association des parents du collège.
Consultations individuelles du service d'action sociale	Rencontres sans rendez-vous pour aider à faire le point sur des questions de sens à la vie, l'amour, la souffrance, le pardon, le deuil, les problèmes relationnels.



CÉGEP DE LÉVIS-LAUZON

Services offerts aux étudiants

(sensibilisation, promotion, prévention, intervention et postvention)

Nom du service	Description
Contacts avec les parents	Appels provenant des parents pour de l'information ou pour signaler certains indices de difficultés chez l'étudiant (orientation, action sociale, etc.). Aussi, appels des intervenants aux parents dans certaines situations.
Défi inter-concentration	Rassemblement d'environ 1 000 personnes, membres du personnel et étudiants, se déroulant une semaine après la rentrée. Activités organisées pendant une journée complète où les participants sont amenés à coopérer en équipe.
Dépliants d'information	Présentation des activités des différents services (orientation, action sociale...).
Disponibilité des enseignants	Entente entre le collège et le personnel enseignant sur l'application d'une pratique en vue de garantir aux étudiants une disponibilité minimale de 4 heures par semaine, à l'extérieur des périodes de cours (pour les enseignants à temps plein).
Équipe volante (équipe de bénévoles)	Permet aux étudiants de participer à l'organisation de plusieurs événements, de connaître de nouvelles personnes, de mieux s'intégrer au milieu collégial et d'acquérir une expérience organisationnelle importante.
Équipes de bénévoles – comité	Équipes rencontrées sur une base régulière par le responsable du service d'action sociale. Implication des étudiants à l'intérieur de différents comités : Amnistie internationale, visites de détenus, opération Nez-Rouge, EVAD. Aussi, services à la communauté par le comité Express Défi.
Express Défi	Équipe de 10 à 15 étudiants bénévoles qui offre dans le cégep des services pertinents de diverse nature. Ils sont présents lors de nombreux événements au cégep.
Fonds d'honneur et panier partage	Dépannage financier pour les étudiants en situation difficile sous forme de prêt (fonds d'honneur) ou de bons d'épicerie (panier partage). Géré par le service d'action sociale.
Groupe gai	Démarrage et soutien de ce nouveau groupe au collège.
Heure d'encadrement	En vertu de la convention collective des professeurs, chaque professeur dépose au collège un projet d'encadrement (d'une heure par semaine) visant à favoriser la réussite des étudiants (en plus des heures de disponibilité).
<i>Informatin</i>	Journal hebdomadaire qui donne de l'information sur les activités de la semaine et les sujets d'actualité collégiale. Les différents services du collège y affichent de l'information.
Intervention ponctuelle de « debriefing »	Intervention de l'équipe terrain ou de ressources externes lors d'un événement majeur à l'intérieur du collège ou qui touche plusieurs membres de la communauté du collège.
Intervention auprès des étudiants qui ont commis un délit	En développement. Intervention auprès des étudiants qui ont commis un délit, en particulier la possession de drogues. Un soutien particulier pourrait être offert.
Interventions en situation de crise	Interventions réalisées par l'équipe terrain lorsqu'une situation de crise survient. Protocole en développement.
Journée d'inscription	Journée qui se déroule au mois d'avril, pour les étudiants nouvellement admis en provenance du secondaire. Les parents sont également invités à participer à cette journée.
Kiosques sur la santé mentale	Réalisés par l'équipe terrain du collège (agent de relations humaines, infirmières et psychologue).
Para-secours	Équipe de secouristes bénévoles qui assure les premiers soins. Offert 5 jours par semaine, pour les malaises physiques et psychologiques.

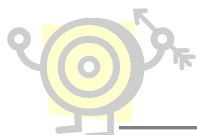


CÉGEP DE LÉVIS-LAUZON

Services offerts aux étudiants

(sensibilisation, promotion, prévention, intervention et postvention)

Nom du service	Description
Portes ouvertes	Journée destinée aux futurs étudiants intéressés à visiter les locaux et les différents services offerts au collège.
Présence aux partys étudiants	En développement. La promotion, la prévention et l'intervention de l'équipe terrain seraient potentiellement intéressantes lors de ces événements.
Prêts et bourses	Pour les étudiants dont la situation financière difficile peut mettre en péril la poursuite de leurs études. L'étudiant doit avoir fait une demande de prêt et bourse, prouver que ses ressources financières sont insuffisantes et démontrer son engagement à réussir ses études. En développement : distribuer les montants des prêts et bourses au cours de la session afin de faciliter la planification budgétaire.
Programme de prévention du suicide	Comprend 3 volets : prévention/promotion, formation et postvention. Des kiosques peuvent être organisés. Des formations gratuites sont offertes pendant l'année scolaire aux étudiants qui seraient intéressés par ce sujet. Cette formation permet de mieux comprendre la problématique suicidaire, de reconnaître une personne en crise et de la diriger vers des ressources. Le protocole de postvention est présenté dans la section des services de nature institutionnelle.
Projet-dépistage	Rencontre individuelle avec un API offerte aux étudiants qui présentaient une moyenne pondérée inférieure à un certain pourcentage lors de leur admission au collège. Une lettre leur était adressée avec l'horaire pour les inviter à cette rencontre.
Projet Motivation	Pour les étudiants qui font face à une situation d'exclusion. Suivi plus intensif par un API et exigences à satisfaire. Remise d'un formulaire de recommandation où les services potentiellement utiles pour l'étudiant sont cochés par l'API. L'étudiant est invité à entreprendre des démarches de façon parallèle au contrat. Communication hebdomadaire entre l'intervenant et l'étudiant par un journal de bord.
Projet pour la vie	En développement. Projet basé sur le réseau du personnel enseignant qui invitera les étudiants à participer à une construction communautaire. Il s'agit d'un projet de promotion de la vie et du développement de ses ressources.
Projet Sentinelles	Prévention, formation, soutien et suivi pour les étudiants et le personnel
Référence à la bibliothèque	Service permettant aux élèves de recevoir de l'aide afin de repérer l'information requise pour réaliser un travail.
Références à l'interne	Référence d'un étudiant à un autre intervenant lorsque ce dernier juge qu'un autre service pourrait être utile.
Références en sciences humaines	Certains enseignants des programmes en sciences humaines rencontrent individuellement les étudiants qui sont en situation d'échec dans un cours à un certain moment de la session. Ils les invitent à consulter un conseiller d'orientation si cela s'avère utile.
Rencontres de groupe par le service d'orientation	Ateliers d'information pour les étudiants de certains programmes, par ex. en Techniques administratives. Ciblent particulièrement les nouveaux étudiants. Questionnaire sur les intérêts, les attitudes et autres éléments, rempli par les étudiants.
Salles d'études / Projet IPerzone	S'inspirant d'un modèle américain, le projet IPerzone (Implication des professeurs et des étudiants pour la réussite) permet aux élèves d'un programme donné de bénéficier d'une période (une heure ou deux) sous la supervision d'un professeur. Plusieurs variantes existent. Actuellement en Arts, Biotechnologie, Génie électrique, Techniques administratives, Maintenance industrielle.
Service d'aide pédagogique individuelle	Personne-ressource ayant pour rôle d'aider l'étudiant dans son cheminement scolaire et la poursuite d'un programme d'études.
Service de psychologie	Intervention individuelle avec rendez-vous pour aider les étudiants à mieux faire face aux difficultés rencontrées dans le cadre des études collégiales. Motifs de consultation : stress, problèmes scolaires, peine d'amour, idées suicidaires, violence, etc.



CÉGEP DE LÉVIS-LAUZON

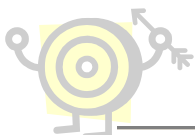
Services offerts aux étudiants

(sensibilisation, promotion, prévention, intervention et postvention)

Nom du service	Description
Services aux étudiants ayant une déficience visuelle, motrice ou physique	Aide particulière pour faciliter le cheminement scolaire et l'intégration aux études collégiales. Selon les besoins identifiés, des services spécifiques peuvent être développés, tels que la prise de note, l'interprétariat ou la transcription en braille.
Services d'aide	Offerts par des étudiants encadrés par des membres du personnel enseignant. Aide ponctuelle ou plus suivi disponible en français (SAFRAN), en mathématique (SACHEM), en langue anglaise (Teaching assistants) et en informatique. Également, moniteur d'allemand.
Session d'accueil et d'intégration	Trois volets à ce programme : - Orientation : étudiants inscrits suivent l'atelier d'orientation; - Reprise de préalables; - Technique d'apprentissage : étudiants suivant le cours « Technique d'apprentissage ».
Session de transition	Permet de suivre quelques cours d'un programme sans y être inscrit à temps complet. Les étudiants inscrits au programme accueil-intégration à l'automne sont nombreux à s'inscrire à ce programme à la session d'hiver.
Tournée des classes	Sensibilisation dans les classes réalisée par les aides pédagogiques et les conseillers d'orientation de façon conjointe. Ces rencontres visent à informer et à présenter les ressources disponibles. Un document comprenant de l'information sur les services à consulter selon les difficultés est remis aux étudiants.
Transit-4VO	Fins de semaine de travail sur soi, de croissance personnelle, ayant pour thématique « Né pour gagner », organisées quatre fois par année par le service d'action sociale.



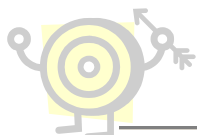
Activités de nature institutionnelle (formations, politiques, mécanismes)	
Nom du service	Description
Analyse de cas	Discussion entre les différents intervenants lorsqu'un étudiant-e consulte un service en particulier et que l'intervenant croit qu'il pourrait bénéficier d'une intervention dans un autre service.
Comité Compar	Regroupe différents intervenants du collège : aides pédagogiques, conseillers d'orientation, psychologue, aide à l'emploi... Échanges sur des préoccupations communes, comme le plan de réussite.
Comité sur le harcèlement	Composé de deux représentants de chaque groupe suivant : étudiants, enseignants, employés de soutien, professionnels et cadres. Le comité a la responsabilité, entre autres, d'appliquer la politique et d'informer et de sensibiliser sur le harcèlement sexuel.
Comité sur la violence	Aucune description disponible.
Document « Avez-vous remarqué ? »	Distribution au personnel du guide d'intervention du personnel auprès d'un étudiant aux prises avec des difficultés émotives (prévue à l'automne 2004).
Entente sur les heures de travail des étudiants	La Direction générale a pris entente avec la Chambre de commerce de la rive sud relativement à la charge de travail rémunéré d'un étudiant à temps complet au collégial (15 heures max. par semaine).
Formations pour le personnel	Organisées par le service d'orientation sur différents thèmes : les troubles de déficit d'attention, les médicaments, la psychiatrie, les « raves », les victimes d'abus.
Plan de réussite	Définition de 20 objectifs, ainsi que leurs indicateurs, moyens et échéanciers. Les orientations à la base du plan de réussite concernent les taux de réinscription et le taux de diplomation.
Planification et plan stratégique	Aucune description disponible.
Politique contre le harcèlement sexuel	Cette politique prévoit des recours pour la personne victime de harcèlement. Deux personnes-ressources sont désignées dans le milieu pour appliquer le protocole de plainte.
Politique contre toute forme de violence	En développement. Diffusion prévue à l'automne 2004.
Politique d'accueil, d'encadrement et d'intégration des étudiants	En développement. Permettra d'identifier les besoins en services des étudiants tout au long de l'année et les moments pertinents pour l'offre de services.
Politique de reconnaissance de la participation et de l'engagement des étudiants bénévoles	En développement. Promotion et reconnaissance du bénévolat réalisé par les étudiants.
Politique sur les plaintes	Aucune description disponible.
Projet éducatif	Les cibles pour l'année 2002-2003 étaient en lien avec la diplomation, le taux de réussite en première session et le taux de réinscription à la troisième session.
Protocole de postvention	Document mis à jour dont la diffusion interne est prévue à l'automne 2004, de façon parallèle au document « Avez-vous remarqué ? », dans le cadre de la tournée des départements.
Règlement 21 favorisant la réussite scolaire	Le but du règlement est de s'assurer que les étudiants en situation d'échec (50 % et plus de crédits de cours échoués) reçoivent l'encadrement nécessaire.
Rencontre avec les enseignants par le service d'orientation	Volonté des conseillers d'orientation de se rapprocher des départements. Rencontres des enseignants pour présenter le service et pour rappeler l'importance de référer les étudiants en difficulté.



CÉGEP DE LIMOILOU	
Services offerts aux étudiants (sensibilisation, promotion, prévention, intervention et postvention)	
Nom du service	Description
Accueil dans les programmes	Activités d'accueil réalisées dans les programmes d'études et visant le développement d'un sentiment d'appartenance.
Accueil des étudiants étrangers	Présentation des services, des personnes-ressources, des règlements.
Accueil des nouveaux étudiants	Journée inscrite au calendrier scolaire. Présentation des services, des personnes-ressources, des règlements.
Accueil des nouveaux étudiants et des parents	Avant le début des cours, présentation du milieu collégial, du fonctionnement, des exigences, des services, des personnes-ressources, des règlements.
Accueil pour la formation continue (retour aux études)	Demi-journée d'accueil pour les étudiants des programmes de formation des adultes. Présentation des services, des personnes-ressources, des règlements.
Actions collectives du service de psychologie et d'orientation	Visites en classe, rencontres de groupe, campagnes de sensibilisation, articles dans <i>L'Afficheur</i> . Diverses activités organisées dans le milieu : kiosques, animations, documentation, activités de relaxation, etc.
Actions structurantes	Activités de tutorat maître-élève et groupes de soutien pour les étudiants (8 périodes par session), dans le cadre d'une recherche-action participante sur la réussite des garçons avec les départements des technologies du génie électrique et des techniques de l'informatique. Les enseignants reçoivent une formation et de la supervision.
Agenda scolaire	Présentation des services et volonté d'y intégrer des messages de sensibilisation.
Aide financière	Information et aide concernant le programme de prêts et bourses du MEQ, le fonds de dépannage, le fonds de secours des étudiants et la planification d'un budget personnel.
Aide pédagogique individuelle	Cible le cheminement scolaire des étudiants. Porte d'entrée reconnue pour les jeunes en difficulté.
Association générale des étudiants du cégep de Limoilou	Représente les étudiants et veille principalement à défendre et à promouvoir les droits de l'ensemble de ses membres.
Boîte à outils (site Web)	Contient un ensemble d'outils pour aider sur quatre niveaux : outils d'appui au projet d'études, outils indispensables pour apprendre, outils complémentaires et outils préparatoires à l'emploi.
Centre d'aide à la réussite	Soutien et encadrement par des étudiants-assistants, des bénévoles et des membres du personnel du Centre d'aide. Différents services et modes d'intervention : tutorat par les pairs, réseau d'entraide, aide ponctuelle, documentation et exercices pratiques. Disciplines ciblées : français, mathématiques, anglais et comptabilité.
Centre de documentation en information scolaire et professionnelle	Documentation écrite et audiovisuelle, consultation du système « Repère », séances d'information, mini-ateliers, conférences, rencontres avec les représentants universitaires et visites dans les universités. Aide d'un conseiller disponible.
Clinique de soins infirmiers	Opérée par les stagiaires et les professeurs du département de soins infirmiers. Avec ou sans rendez-vous, trois jours par semaine en session. Information sur les méthodes contraceptives, la grossesse, la sexualité, les dépendances, les problèmes alimentaires, la dépression et le stress.
Club multisoins / Premiers secours	Composé d'étudiants avec une formation en secourisme. Intervention visant la sécurité et le bien-être.



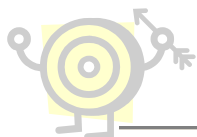
CÉGEP DE LIMOILOU	
Services offerts aux étudiants (sensibilisation, promotion, prévention, intervention et postvention)	
Nom du service	Description
« Coachs » (mentorat)	Aide particulière pour les étudiants avec un contrat de réussite (règlement 11). Les enseignants volontaires reçoivent une formation. Repérage surtout axé sur la réussite scolaire.
Comité Union Diversité	Comité de l'association étudiante qui organise plusieurs activités de sensibilisation liées à l'orientation sexuelle et des activités de prévention MTS/sida.
Communauté d'apprentissage	Local dans le collège pour les membres du département de génie électrique où les différentes activités visent à développer un sentiment d'appartenance. Rencontres de professeurs, information scolaire, entraide, activités sociales, etc.
Consultation individuelle du service d'orientation	Consultation individuelle avec ou sans rendez-vous où les étudiants sont vus en moyenne à deux reprises. Aide concernant les intérêts, les aptitudes, les besoins et les valeurs, les problèmes scolaires et personnels, la motivation aux études, la définition d'un projet professionnel.
Consultation individuelle du service de psychologie	Consultation individuelle avec ou sans rendez-vous où les étudiants sont vus en moyenne à deux reprises. Aide psychologique : moments de solitude ou de découragement, stress et anxiété, rupture amoureuse, problèmes familiaux ou scolaires, ou toute autre situation.
Contrat de réussite et bilan personnel	Dans le cadre du règlement 11, l'étudiant qui était en situation d'échec la session précédente produit un bilan de sa situation. Opportunité de prévention et d'intervention sur plusieurs plans (scolaire, financier, santé physique, famille, stress, santé mentale, etc.). Se fait à l'automne et à l'hiver.
Convergence – Lieu d'entraide et de ressourcement	Local dans le collège pour les membres du département des métiers d'art où les différentes activités visent à développer un sentiment d'appartenance. Rencontres de professeurs, information scolaire, entraide, activités sociales, etc.
CoopérActive Pro-Vision, cuisines collectives, ateliers culinaires et vente de mets congelés	Organisés par le service d'action communautaire et vie spirituelle.
Coordonnateurs de département	Les rencontres individuelles avec les étudiants peuvent amener les coordonnateurs à intervenir sur certaines difficultés d'ordre scolaire ou autre. En formation continue, ce sont les répondants de groupe qui tiennent ce rôle.
Documents d'information	Dépliants sur la gestion du stress et autres sujets disponibles dans les différents services.
Groupe d'entraide communautaire	Organisé par le service d'action communautaire et vie spirituelle.
Intervention de crise	Par le service de psychologie et d'orientation. Collaboration avec le centre de crise pour certaines situations.
Intervention en toxicomanie	Aucune description disponible.
Interventions ponctuelles ou systématiques des enseignants	Interventions auprès d'étudiants qui semblent présenter des difficultés. Certains enseignants utilisent des codes afin d'indiquer aux étudiants qu'ils aimeraient discuter avec eux. D'autres rencontrent les étudiants individuellement et font des références.
<i>L'Afficheur</i>	Journal étudiant qui présente des articles sur une panoplie de thèmes, dont une chronique à chaque hiver qui traite d'éducation aux relations interculturelles.
Ligne parents-info	Ligne d'information destinée aux parents des étudiants.



CÉGEP DE LIMOILOU	
Services offerts aux étudiants (sensibilisation, promotion, prévention, intervention et postvention)	
Nom du service	Description
<i>Limoilou spécial rentrée</i>	Magazine remis à tous les nouveaux élèves dans le cadre de leur premier cours de français. Ne semble plus se faire.
Parents-études	Service de gardiennage gratuit pour les étudiants parents. Organisé par le service d'action communautaire et vie spirituelle.
Périodes d'encadrement des enseignants	Les enseignants réservent une heure d'encadrement parmi leurs périodes de disponibilité, et ce, avec l'objectif de contribuer à augmenter le taux de réussite en développant la relation maître-élève. Diverses approches ont été utilisées : tutorat, dépistage et référence au centre d'aide, rencontres individuelles, etc. Dans le programme Arts et lettres, les enseignants discutent des élèves à risque de problèmes d'adaptation ou de réussite lors de réunions départementales, et un soutien particulier peut être offert.
Préprogrammation par les aides pédagogiques	Rencontres individuelles avec des étudiants afin de préparer l'horaire de la session suivante. Opportunité d'identifier certaines difficultés d'ordre scolaire.
Présentation devant l'Association de parents	Présentation par la psychologue et un conseiller d'orientation devant l'Association de parents sur divers sujets, dont la sensibilisation à la vie collégiale, l'adaptation, les étapes de la vie, etc.
Prévention du suicide	Renseignements sur le sujet, aide à un proche, consultation, écoute. Différents services peuvent intervenir : action communautaire et vie spirituelle, psychologie et clinique de soins infirmiers. Activités de sensibilisation et de promotion, dont les semaines de prévention du suicide.
Programme Accueil et intégration	1- Contact-cégep : pour les étudiants du secondaire dont le choix de formation n'est pas défini ou dont le premier choix n'a pas été accepté. 2- Mise à niveau : pour les étudiants dont le choix de formation est déterminé, mais devant réaliser certains cours préalables. Travail de concertation important de la part des différents intervenants et des enseignants sur les plans de la promotion, de la prévention et de l'intervention auprès de cette clientèle (500-600 étudiants par année). Préoccupation d'aménagement de l'horaire (période libre le mercredi après-midi) afin de faciliter l'intervention et la participation à des activités extra-cours.
Regroupement multiculturel	Groupe de soutien et de sensibilisation ouvert aux nouveaux arrivants étrangers et à toute la communauté collégiale. Organisé par le service d'action communautaire et vie spirituelle.
Semaine interculturelle	Aucune description disponible.
Semaines thématiques sur le stress	Deux semaines par année (à l'automne et au printemps) sont organisées. Le thème de la semaine du printemps 2004 est « Drôle de fin de session » sur le thème de la « rigolothérapie ».
Service d'action communautaire et vie spirituelle	Activités de sensibilisation organisées sur différents thèmes. Collaboration avec le comité visant à contrer la discrimination, le harcèlement et la violence. Organisation de séjours au monastère et implications variées dans divers organismes communautaires locaux.
Service d'intégration pour les personnes handicapées	Faciliter l'intégration et la réussite des personnes ayant une limitation physique, neurologique, sensorielle ou encore des troubles d'apprentissage.
Travailleurs de corridor	Deux intervenants qui organisent des activités de promotion et de prévention auprès des étudiants (Boîte à Mal, différents concours, Viens vider ton sac, etc.)



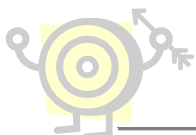
Activités de nature institutionnelle (formations, politiques, mécanismes)	
NOM DU SERVICE	Description
Campagne de marketing social	Campagne qui touche principalement à l'importance de la persévérance scolaire, de l'effort et de l'entraide. Activités de communication utilisant divers moyens : les corridors, l'agenda scolaire, <i>L'Afficheur</i> , la radio étudiante et le site Internet. Document d'information distribué au personnel.
Comité de coordination du programme de prévention du suicide	Composé d'une psychologue, d'un conseiller d'orientation/conseiller en adaptation scolaire, d'un animateur de la vie communautaire et spirituelle, ainsi que d'un travailleur de corridor.
Comité visant à contrer la discrimination, le harcèlement et la violence	Sensibiliser et prévenir les comportements qui briment la liberté. Intervention à plusieurs niveaux : personnel, étudiants et partenaires; individuel, groupe, avec les instances concernées, etc.
Formation « Intervenir en situation de crise suicidaire »	Formation accréditée de 3 jours de l'Association québécoise de prévention du suicide (AQPS). Plusieurs intervenants (API, CO, enseignants, personnel de soutien) vont participer à cette formation à l'automne 2004.
Formation des tuteurs pour le centre d'aide	Formation annuelle des pairs aidants pour les sensibiliser aux difficultés d'adaptation qui peuvent être vécues par les étudiants qui fréquentent le centre d'aide.
Formation en lien avec les actions structurantes	Formation pour les enseignants sur l'intervention auprès des étudiants. Un groupe de soutien en suivi de la formation est également mis en place. Formation offerte également à d'autres intervenants du milieu (externes aux actions structurantes).
Plan institutionnel d'amélioration de la réussite	Définit les cibles à atteindre concernant, entre autres, la réussite des cours, la persévérance aux études et l'obtention du diplôme. Un des 158 moyens du plan est le contrat de réussite.
Politique de premiers secours	Toute personne témoin d'un accident ou d'un malaise doit porter assistance à la victime selon la procédure (inscrite dans l'agenda) pour assurer une intervention rapide et efficace.
Politique de santé et sécurité au travail	Actualisée par un comité sur la santé et la sécurité au travail qui organise des activités de sensibilisation.
Politique institutionnelle locale d'intégration scolaire et d'éducation interculturelle (PILISEI)	Aucune description disponible.
Politique visant à prévenir et à contrer la discrimination, le harcèlement et la violence	Disponible au secrétariat pédagogique.
Projet éducatif	Quatre axes : 1- favoriser l'acquisition de connaissances et d'habiletés intellectuelles; 2- favoriser le développement et l'affirmation de la personnalité; 3- favoriser le développement d'un mode de vie sain et équilibré; 4- favoriser l'engagement dans la société.
Protocole « L'après-suicide : s'organiser pour mieux supporter »	Protocole de postvention réalisé en collaboration avec le Centre de prévention du suicide.
Protocole administratif interne	Démarche administrative interne lors d'un décès par suicide.
Règlement 11 – favorisant la réussite scolaire	Comporte l'obligation, pour l'étudiant à temps plein qui ne réussit pas plus de la moitié des unités des cours auxquels il est inscrit, de s'engager par écrit à respecter les conditions imposées par le collège pour la poursuite de ses études.
Règlement 6 – relatif à certaines conditions de vie	Article 3 – comportement général : la personne qui entrave la bonne marche des activités normales du Cégep (...) se rend passible des sanctions et des mesures administratives prévues.



Activités de nature institutionnelle (formations, politiques, mécanismes)	
NOM DU SERVICE	Description
Rencontres de coordination	Rencontre avec l'ensemble des enseignants de la formation continue au début de la première session (parfois entre deux sessions) pour discuter des étudiants à risque sur le plan de la réussite. Rencontres individuelles possibles avec les étudiants et un intervenant par la suite.
Table de concertation sur la réussite	Aucune description disponible.
Tournée des départements	Présentation des services par les travailleurs de corridor afin de favoriser une meilleure connaissance des services offerts au collège et de faciliter la référence d'étudiants en difficulté. Également pour les sensibiliser à la réalité étudiante et présenter la création d'un comité « sentinelles ».



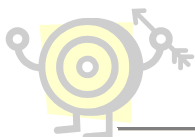
CÉGEP DE SAINTE-FOY	
Services offerts aux étudiants (sensibilisation, promotion, prévention, intervention et postvention)	
Nom du service	Description
Accueil cégep et programmes	Activités d'accueil organisées à la rentrée. L'animation culturelle pour l'ensemble des étudiants et les activités dans les programmes visent l'intégration sociale, la découverte du milieu, le développement de liens avec les collègues et le personnel, mais également la présentation des services.
Accueil des parents	Lors du test de classement en anglais des étudiants provenant du secondaire, les parents sont invités à participer à une activité organisée par la direction des affaires étudiantes sur la transition du secondaire au cégep.
Accueil des Services adaptés	Accueil individuel où chaque nouvel étudiant est rencontré une première fois au mois de mai au moment où il est accepté au cégep et une seconde fois à la rentrée.
Accueil des étudiants étrangers	Rencontre possible pour les étudiants allophones avec un intervenant pour faciliter l'entrée et l'adaptation au cégep.
Activités de reconnaissance des étudiants	Différentes activités sont organisées : le Mérite étudiant, le prix du Gouverneur général, les soirées reconnaissance de la Vie étudiante, du Service des activités sportives et de l'Association étudiante.
Aide financière	Fonds de dépannage pour les personnes dont l'aide financière est en retard et fonds d'aide pour les personnes qui éprouvent des problèmes financiers temporaires. (<i>Agenda</i> , p. 13). Aide alimentaire avec le programme « Coup de pouce » et lien avec « La Baratte ».
Arco Iris	Comité créé par et pour les gais, lesbiennes, bisexuels et leurs amis afin de briser l'isolement en créant des liens et en sensibilisant la population collégiale aux réalités de l'homosexualité. Documentation disponible. Comité de l'Association étudiante.
Association étudiante	Organisme démocratique indépendant qui représente la population étudiante. Comprend 13 comités. Défense des droits des étudiants et représentation dans les instances officielles du cégep.
Ateliers-conférences avec inscriptions	Ateliers offerts à la communauté sur des problématiques liées à la réussite, aux compétences personnelles, à la gestion de conflits interpersonnels, etc.
Ateliers de prévention	Ateliers de prévention offerts par les différents services du collège dans les groupes-classe (préparation aux examens, stress, etc.).
Ateliers du service de consultation et service d'API	Ateliers offerts aux étudiants en première occurrence selon le règlement sur la réussite scolaire. Ateliers sur le stress, la résolution de conflits interpersonnels, le défi collégial, la gestion du temps, etc.
Centre d'aide à l'apprentissage TANDEM	Service de tutorat pour les personnes qui ont besoin d'un soutien individualisé pour réussir leurs études. Aide donnée par des étudiants qui travaillent sous la supervision d'un professeur. Pour les cours de français, d'anglais, de chimie générale, d'initiation à l'économie globale, d'introduction à la comptabilité, de mathématique et de physique mécanique. Une heure ou deux par semaine. Environ 170 tuteurs par session pour 450 étudiants aidés.
Comité Différemment capable	Regroupement d'étudiants handicapés dont un des projets consistait à recueillir des fonds pour acheter du matériel adapté. Local adjacent aux autres locaux étudiants. Liens avec les comités des autres cégeps. Comité de l'Association étudiante.
Comité vie – équipe d'intervention	Favoriser le mieux-être de l'ensemble des étudiants. Disponibilité pour rencontrer, soutenir et aider dans les moments plus difficiles. Contact en personne, par téléphone ou par courriel possible.
Conférences de l'Association de parents	Organisation de conférences à quelques reprises dans l'année pour les parents sur le soutien au développement des étudiants.
Contrat à la réussite	Dans le cadre du règlement ministériel, les étudiants en situation d'échec dans 50 % et plus des crédits de cours doivent signer un contrat à la réussite. Ils ont alors accès à un suivi individuel et à un choix d'activités.



CÉGEP DE SAINTE-FOY	
Services offerts aux étudiants (sensibilisation, promotion, prévention, intervention et postvention)	
Nom du service	Description
Disponibilité des enseignants	Dans certains départements, les enseignants offrent des périodes de disponibilité pour rencontrer les étudiants, notamment au début de la session et à quelques reprises par la suite, afin de vérifier s'ils vont bien.
Équipe de secouristes Rapi-Secours	Intervention pour maux physiques ou questions particulières. Secouristes prêts à intervenir, de 9 h à 17 h, cinq jours par semaine. Formation de base en prévention du suicide.
Groupe Intégraction	Plateau de travail de personnes présentant une déficience intellectuelle et encadré par une éducatrice spécialisée rattachée au CRDI. Comité intégré à la Vie étudiante.
Intervention avec les services externes	Lors de besoins particuliers des étudiants des Services adaptés. Pour certains handicaps, les services externes sont contactés afin d'assurer un suivi adapté à l'étudiant et à sa famille.
Intervention individuelle des Services adaptés	Plan d'intervention individuel afin d'évaluer le risque de problèmes d'adaptation et intervention psychosociale de soutien individuel qui peut varier d'une à huit heures par semaine.
Interventions de crise	Équipe de crise formée de la coordonnatrice de la Vie étudiante, de deux travailleurs de corridor, d'une travailleuse sociale, de trois enseignants, du personnel du service de psychologie (2 ou 3 personnes selon le moment de l'année) et d'une conseillère d'orientation.
<i>Le Rapporteur</i>	Bulletin d'information distribué tous les lundis de semaine de cours. Promotion et sensibilisation par des textes des conseillers d'orientation, des API ou autres intervenants.
Ligne d'intervention de crise	Pour les étudiants qui ont besoin d'aide, possibilité de contacter un intervenant en toute confidentialité.
Place Publik	Local communautaire animé par les travailleurs de corridor. Différentes activités organisées et disponibilité pour les étudiants.
Portes ouvertes	À l'automne et à l'hiver, un salon des services est mis sur pied afin de présenter les services du cégep aux futurs étudiants.
Programme d'aide pour les parents	Programme d'aide pour les parents offert par le service de psychologie et financé par l'Association des parents.
Programme de prévention du suicide	Informé et sensibiliser la communauté collégiale à la problématique du suicide. Informations pour rejoindre les ressources internes et externes disponibles dans l'agenda.
Promotion des réseaux sociaux	Activité « Épingle à linge », entre autres, pour développer l'idée que le fait de nourrir son réseau social est bénéfique pour soi et pour son entourage.
Semaines thématiques	Semaines sur différents thèmes, dont l'équilibre de vie, la prévention du stress, l'adoption de saines habitudes de vie. Une semaine est organisée par le département de travail social et une autre par la Vie étudiante.
Service d'aide pédagogique individuelle (API)	Aide sous forme de rencontres individuelles dans toute décision pédagogique. Alors possibilité de sensibilisation sur les difficultés identifiées et référence vers les services appropriés.
Service d'orientation	Aide pour plusieurs motifs, dont les intérêts, les aptitudes, les besoins et les valeurs des étudiants, ainsi que pour les choix en lien avec les études et la carrière et pour la motivation aux études. Interventions individuelles sur rendez-vous, ateliers de groupe, activités de masse et documentation.
Service de psychologie	Aide pour les difficultés personnelles d'ordre scolaire, relationnel ou familial. Interventions individuelles sur rendez-vous, périodes de consultation sans rendez-vous, ateliers de groupe (affirmation de soi, stress, stress aux examens) et documentation.



CÉGEP DE SAINTE-FOY	
Services offerts aux étudiants (sensibilisation, promotion, prévention, intervention et postvention)	
Nom du service	Description
Service parents/études	Pour les parents aux études à temps plein : gardiennes disponibles sur demande, rencontres de soutien aux 15 jours, personnes-ressources (pour éducation, budget...), activités sociales.
Tournée des classes – API	À la troisième semaine de cours, les aides pédagogiques font une tournée des classes afin de rencontrer les étudiants de première année pour présenter le programme et expliquer les services du collège.
Transit	Programme d'intégration aux études collégiales pour les étudiants des sciences humaines et des sciences de la nature. Quatre mesures sont mises en place : tutorat enseignant-étudiant avec des rencontres aux deux semaines, cours particuliers, des groupes réduits et plus stables, ainsi qu'un service d'orientation dédié. Possibilité d'intervention rapide en début de session des conseillers d'orientation auprès de ces étudiants.
Travailleurs de corridor	Organisation de diverses activités de promotion et de prévention sur différents thèmes, dont la violence, l'homophobie, le suicide, etc.
Tutorat dans les groupes-classe	Pairage entre les étudiants d'un même groupe-classe pour les cours de la première année.



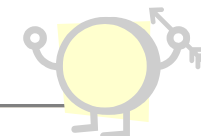
Activités de nature institutionnelle (formations, politiques, mécanismes)	
Nom du service	Description
Campagne « T'es important pour nous »	Carton avec le message « T'es important pour nous – Le suicide ce n'est pas une option » que le personnel du collège peut afficher dans sa fenêtre de bureau. Présent dans tous les départements du collège.
Campagne contre l'homophobie	En développement.
Carton « Besoin d'aide? »	Carton distribué au personnel du collège afin de faciliter la référence d'étudiants en difficulté. Le carton présente le numéro de la ligne de crise, ainsi que les coordonnées pour rejoindre le comité vie et le service de psychologie.
Démarche interdisciplinaire	Projet en développement pour l'année 2004-2005 qui consiste à élaborer un modèle local de fonctionnement inter/multidisciplinaire dans la relation d'aide avec les étudiants.
Document « Avez-vous remarqué? »	Guide d'intervention du personnel auprès d'un étudiant éprouvant des difficultés émotives. Formation donnée par les psychologues.
Document « Étudiants handicapés en crise suicidaire... »	Document du service d'accueil des étudiants handicapés. Information sur les signes précurseurs d'une crise suicidaire, pistes d'intervention et de postvention.
Document « Le suicide... Jamais de la vie! »	Guide d'information à l'intention du personnel. Il s'agit d'un outil de référence, complémentaire aux actions entreprises par l'équipe d'intervention de crise.
Formation PERFORMA par les Services adaptés	Formation offerte dans le cadre du programme PERFORMA sur la sensibilisation aux différentes problématiques pouvant se présenter dans les classes (problèmes de santé mentale, troubles d'apprentissage, handicaps, etc.).
Formation sur l'homosexualité	Aucune description disponible.
Formation sur la prévention du suicide	Formation pour le personnel sur le dépistage d'étudiants avec des idéations suicidaires ou à risque de problèmes de santé mentale.
Plan d'action - Santé globale, un mode de vie	Programme pour le personnel du collège qui met en place des actions dont l'objectif général est de favoriser l'équilibre dans la vie personnelle et dans la vie professionnelle par le maintien et l'amélioration des habitudes de vie. Soutenu par la direction et les syndicats. Projet de conférence sur l'équilibre pour tous les étudiants. Projet de formation pour des sentinelles au niveau du personnel.
Plan de réussite	Cinq champs d'intervention : 1- établir des relations significatives avec les étudiants; 2- susciter et maintenir l'engagement des étudiants dans leurs études; 3- donner un sens aux apprentissages; 4- porter une attention particulière à l'évaluation des apprentissages; 5- collaborer et assurer la cohésion de nos interventions par des actions concertées.
Politique pour contrer la discrimination, le harcèlement et la violence	Prévenir les comportements de harcèlement, de discrimination et de violence, fournir le soutien nécessaire aux personnes qui croient en être victimes et assurer la protection du plaignant et la mise en place des mesures correctives nécessaires. Trois moyens : consultation, médiation ou processus formel de plainte. Accompagnement par des conseillers possible. Utilisée, entre autres, lorsque certains enseignants se questionnent quant à la présence d'étudiants handicapés dans leurs cours.
Procédure des groupes stables	Dans les groupes de sciences humaines et de sciences en première session, il y a un aménagement de l'horaire de façon à ce que les mêmes groupes se retrouvent dans les mêmes cours (quinzaine d'heures par semaine).
Programme d'accueil et d'intégration du personnel	Issu de la politique de gestion des ressources humaines. Description des activités d'accueil et d'intégration au collège, au travail, à la vie quotidienne, communautaire et sociale, qui doivent être mises en place lors de l'embauche d'une nouvelle personne au collège.



Activités de nature institutionnelle (formations, politiques, mécanismes)	
Nom du service	Description
Programme de reconnaissance du personnel	Reconnaissance de productions significatives et des années de carrière.
Règlement relatif à certaines conditions de vie au cégep	Ce règlement a pour but de promouvoir les meilleures conditions de vie possibles au cégep et vise la sauvegarde des droits, des devoirs et des libertés de tous. Rencontre disciplinaire avec sanction ou aide auprès des étudiants ayant dérogé au règlement; vandalisme, graffitis, drogue...
Règlement sur l'application du régime des études et la réussite scolaire	Règlement qui fixe les balises, entre autres, de l'admission, de l'inscription, de la prestation des cours et des modalités d'application des mesures pour les étudiants en situation d'échec (50 % des crédits de cours échoués).
Relation étroite avec les commissions scolaires	Les Services adaptés demeurent en lien étroit avec les commissions scolaires afin d'assurer la transition au milieu collégial. Pour la majorité, le responsable du service est contacté par un intervenant du milieu d'origine de l'étudiant.
Sensibilisation des nouveaux enseignants au service aux étudiants handicapés	Sensibilisation des nouveaux enseignants sur la réalité des étudiants handicapés au collège dans le cadre du programme d'accueil des enseignants. Aussi sensibilisation de ceux qui auront des étudiants handicapés dans leurs cours.

Annexe 8

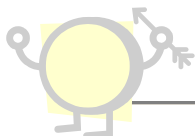
Tableaux synthèses des outils de repérage nommés par les cégeps
participants et description sommaire des outils



**OUTILS DE REPÉRAGE ET DE CONNAISSANCE DES ÉTUDIANTS
NOMMÉS DANS LES CÉGEPS PARTICIPANTS**

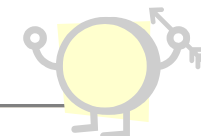
1. Formulaires à remplir lors d'une consultation

NOM DE L'OUTIL	UTILISÉ OÙ?		TYPE D'OUTIL?	QUAND?	QUI L'ADMINISTRE?	QUI UTILISE LES DONNÉES?	AUTRES PRÉCISIONS
Collecte de données – Santé des jeunes	☐ L ☐ S-F	☐ FXG ☒ L-L	☐ Validé ☒ Maison	Lors d'une consultation à la clinique (si pas de besoins spécifiques)	Infirmière	Infirmière	
Collecte de données pour l'évaluation des demandes d'aide	☐ L ☐ S-F	☐ FXG ☒ L-L	☐ Validé ☒ Maison	Lors d'une demande de consultation	Intervenants de l'équipe terrain	Intervenants de l'équipe terrain	Équipe composée de la psychologue, de l'infirmière et de l'agent de relations humaines
Grille du service d'orientation	☐ L ☒ S-F	☐ FXG ☐ L-L	☐ Validé ☒ Maison	Lors de la première consultation	CO	CO	
Grille du service de psychologie	☐ L ☒ S-F	☐ FXG ☐ L-L	☐ Validé ☒ Maison	Lors de la prise d'un rendez-vous au service	Psychologue	Psychologue	
Grilles d'évaluation du service des étudiants handicapés	☐ L ☒ S-F	☐ FXG ☐ L-L	☐ Validé ☒ Maison	Lors d'une demande au service des étudiants handicapés	Travailleur social et responsable du service	Travailleur social et responsable du service	Ces outils sont disponibles pour l'ensemble des répondants des cégeps de l'Est du Québec, mais ne sont pas obligatoires.
Questionnaire du service d'orientation	☐ L ☐ S-F	☒ FXG ☐ L-L	☐ Validé ☒ Maison	Avant la consultation	CO	CO	



2. Évaluation de l'adaptation psychosociale

NOM DE L'OUTIL	UTILISÉ OÙ?	TYPE D'OUTIL?	QUAND?	QUI L'ADMINISTRE?	QUI UTILISE LES DONNÉES?	AUTRES PRÉCISIONS
Évaluation psychosociale des services aux étudiants handicapés	☐ L ☒ S-F	☐ FXG ☐ L-L ☐ Validé ☒ Maison	Selon les besoins, à chaque session	Intervenants du service des étudiants handicapés	Intervenants du service des étudiants handicapés	Service composé d'un technicien en éducation spécialisée, d'un travailleur social et d'un technicien en travail social
Grille d'évaluation du potentiel suicidaire	☐ L ☐ S-F	☐ FXG ☒ L-L ☐ Validé ☒ Maison	Dans le cadre d'une consultation individuelle, au besoin	Agent de relations humaines	Agent de relations humaines	
Inventaire d'anxiété de Beck	☐ L ☐ S-F	☒ FXG ☐ L-L ☒ Validé ☐ Maison	De façon systématique, avant une entrevue clinique	Psychologue	Psychologue	
Inventaire de dépression de Beck	☐ L ☐ S-F	☒ FXG ☐ L-L ☒ Validé ☐ Maison	De façon systématique, avant une entrevue clinique	Psychologue	Psychologue	



3. Évaluation de l'adaptation scolaire

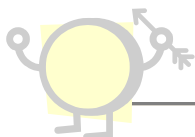
a. Mesures liées à l'orientation

NOM DE L'OUTIL	UTILISÉ OÙ?		TYPE D'OUTIL?	QUAND?	QUI L'ADMINISTRE?	QUI UTILISE LES DONNÉES?	AUTRES PRÉCISIONS
Avez-vous les outils pour réussir?	☐ L ☐ S-F	☐ FXG ☒ L-L	☐ Validé ☒ Maison	Lorsque des besoins en lien avec les méthodes de travail sont formulés	API à la réussite	API à la réussite	Compilation faite par l'étudiant et grille d'interprétation du score
Questionnaires par programme du service d'orientation	☐ L ☐ S-F	☐ FXG ☒ L-L	☐ Validé ☒ Maison	Dans les groupes de nouveaux étudiants	CO	CO	

b. Mesures liées à la réussite

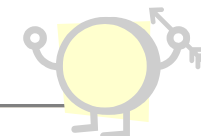
i. À partir d'une composante

NOM DE L'OUTIL	UTILISÉ OÙ?	TYPE D'OUTIL?	QUAND?	QUI L'ADMINISTRE?	QUI UTILISE LES DONNÉES?	AUTRES PRÉCISIONS
Je ne suis pas motivé... oui, mais pourquoi?	☐ L ☐ S-F	☐ FXG ☒ L-L	☐ Validé ☒ Maison	Lors du suivi du contrat de réussite	API à la réussite	API à la réussite
Procrastination Assessment Scale-Students (PASS)	☐ L ☐ S-F	☒ FXG ☐ L-L	☒ Validé ☐ Maison	Avant la participation à l'atelier sur la procrastination et lors d'un entretien individuel pour évaluer la sévérité de la procrastination	Psychologues (animatrices)	Psychologues (animatrices)
Test mesurant les sources et les indicateurs de la motivation scolaire (TSIMS)	☐ L ☐ S-F	☐ FXG ☐ L-L	☒ Validé ☐ Maison	(n'est pas utilisé)		Traduction maison d'un outil anglophone



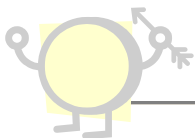
ii. À partir de plusieurs composantes

NOM DE L'OUTIL	UTILISÉ OÙ?	TYPE D'OUTIL?	QUAND?	QUI L'ADMINISTRE?	QUI UTILISE LES DONNÉES?	AUTRES PRÉCISIONS
Étudiants Plus	☒ L ☐ S-F	☒ FXG ☐ L-L	☒ Validé ☐ Maison	L : De façon systématique à tous les étudiants de la session accueil-intégration	L : Enseignants des cours de la session accueil-intégration	L : Enseignants des cours de la session accueil-intégration L : Également utilisé en Techniques administratives et d'autres départements sont en voie de le faire aussi. F-X-G : Aucune information disponible sur son utilisation
Inventaire des acquis précollégiaux (IAP)	☒ L ☒ S-F	☐ FXG ☐ L-L	☒ Validé ☐ Maison	L : Dans le cadre des actions structurantes, en 3 temps (A-02 à H-04) S-F : Dans les trois premières semaines de la session	L : Enseignants, animateurs, intervenants S-F : CO et enseignants formés	L : Équipe de recherche et conseillère pédagogique S-F : CO et enseignants S-F : Les profils de groupe sont remis aux enseignants afin qu'ils puissent planifier avec les CO les interventions à mettre en place. Certains intervenants peuvent avoir accès au profil individuel, mais cela se fait toujours avec le consentement de l'étudiant.
Ma réussite, je m'en occupe !	☐ L ☐ S-F	☐ FXG ☒ L-L	☐ Validé ☒ Maison	De façon systématique lors de la signature du contrat de réussite (avant le début de la session)	API à la réussite	API à la réussite
Processus Résultats Plus	☐ L ☐ S-F	☐ FXG ☐ L-L	☒ Validé ☐ Maison	(n'est pas utilisé)		
Questionnaire d'auto-évaluation du service d'orientation	☐ L ☒ S-F	☐ FXG ☐ L-L	☐ Validé ☒ Maison	Lors de la signature du contrat de réussite	CO	CO Proposition d'ateliers offerts au collège sur chacun des thèmes couverts dans le questionnaire
Questionnaire-bilan sur ma situation scolaire	☒ L ☐ S-F	☐ FXG ☐ L-L	☐ Validé ☒ Maison	Lors de la signature du contrat de réussite	CO	Psychologues, CO, API, information scolaire L'annexe « Des moyens pour réussir » permet d'identifier les actions personnelles et les ressources au collège liées à chaque facteur du questionnaire.



4. Outils de connaissance de la clientèle

NOM DE L'OUTIL	UTILISÉ OÙ?	TYPE D'OUTIL?	QUAND?	QUI L'ADMINISTRE?	QUI UTILISE LES DONNÉES ?	AUTRES PRÉCISIONS	
Aide-nous à te connaître	☒ L ☐ S-F	☐ FXG ☐ L-L	☐ Validé ☐ Maison	Lors du choix de cours au printemps, pour les nouveaux admis	Personnel au recrutement	Personnel au recrutement	Cet outil n'est pas utilisé à chaque année. Les données ont déjà été utilisées afin de préparer des ateliers en réponse aux besoins des étudiants. Il a été utilisé principalement au niveau administratif en 2003-2004. N'est pas utilisé en 2004-2005.
Questionnaires des enseignants	☒ L ☐ S-F	☐ FXG ☐ L-L	☐ Validé ☒ Maison	Premier cours ou dans les premières semaines de cours	Enseignants	Dans un programme, implication des API pour suivis	Quelques programmes identifiés, dont Génie industriel et Arts et lettres



Description sommaire des outils

(classés par ordre alphabétique)

1. Aide-nous à te connaître

- ⊕ Outil descriptif de la clientèle
- ⊕ Variables/composantes mesurées : caractéristiques scolaires, familiales, économiques, sociales et culturelles
- ⊕ 35 items
- ⊕ Possibilité d'anonymat
- ⊕ Saisie et traitement informatiques
- ⊕ Données de suivi disponibles pour plusieurs cégeps de la province
- ⊕ Permet d'obtenir un profil de groupe (et individuel si l'étudiant s'identifie)

2. Avez-vous les outils pour réussir ? (cégep de Lévis-Lauzon)

- ⊕ Outil maison de sensibilisation aux différentes stratégies scolaires
- ⊕ 60 énoncés à cocher
- ⊕ Rempli dans le cadre d'une consultation où des besoins sur le plan des méthodes de travail sont identifiés
- ⊕ Compilation réalisée par l'étudiant à l'aide d'une fiche de compilation des résultats

3. Collecte de données – Santé des jeunes (cégep de Lévis-Lauzon)

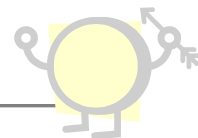
- ⊕ Outil maison descriptif de la situation de l'étudiant
- ⊕ Variables/composantes mesurées : série de paramètres (respirer, boire, manger...) et aspects reliés à la demande d'aide (démarches réalisées, problème actuel, médecin traitant, antécédents personnels et familiaux, médication, examen physique, histoire sociale)
- ⊕ Administré lors d'une consultation à la clinique jeunesse
- ⊕ Rempli par l'infirmière

4. Collecte de données pour l'évaluation des demandes d'aide (cégep de Lévis-Lauzon)

- ⊕ Outil maison d'intervention et d'évaluation de la demande d'aide au service d'action sociale
- ⊕ Variables/composantes mesurées : provenance de la demande et aspects reliés aux études, à la santé, au psychologique, à la spiritualité et au social
- ⊕ Rempli par l'intervenant

5. Étudiants Plus

- ⊕ Outil validé d'évaluation des perceptions et des comportements de l'étudiant à l'égard des stratégies d'enseignement et d'apprentissage
- ⊕ 64 items
- ⊕ Temps d'administration : 15 minutes
- ⊕ Administration individuelle ou en groupe très tôt dans la session (1^{re} ou 2^e semaine de cours)
- ⊕ Saisie et traitement à l'aide du logiciel Étudiants Plus et traitement manuel possible
- ⊕ Permet d'obtenir des profils individuels et de groupe



6. Évaluation psychosociale des services aux étudiants handicapés

- ⊕ Outil maison d'identification et d'évaluation de la situation de l'étudiant handicapé
- ⊕ Variables/composantes mesurées : situation personnelle de l'étudiant, motivation au changement et au service, ressources actuelles dont il dispose et services reçus par le collège
- ⊕ Rempli au début de chaque session, selon les besoins
- ⊕ Révision à la fin de la session pour identifier les besoins pour la session suivante
- ⊕ Rempli par les intervenants (éducateur spécialisé, travailleur social, technicien en travail social)
- ⊕ Un plan d'interventions psychosociales peut être proposé à la suite de cette évaluation

7. Grille d'évaluation du potentiel suicidaire (cégep de Lévis-Lauzon)

- ⊕ Outil d'évaluation de la situation d'un étudiant en détresse
- ⊕ Variables/composantes mesurées : problème actuel, symptômes, planification du suicide, antécédents suicidaires, attitudes de la personne, principaux facteurs de risque et recommandations
- ⊕ Un document sur l'intervention en crise suicidaire accompagne la grille d'évaluation
- ⊕ Utilisé dans le cadre d'une consultation individuelle, au besoin

8. Grilles d'évaluation du service des étudiants handicapés

- ⊕ Outils maison d'évaluation de la situation d'un étudiant ayant un syndrome d'Asperger ou un traumatisme crânien
- ⊕ Variables/composantes mesurées : personnelles, cognitives, physiques et psychologiques
- ⊕ Grilles comprenant différents indicateurs qui permettent de dresser un portrait de la situation de l'étudiant
- ⊕ Environ 30 items dans la grille « syndrome d'Asperger » et 28 items dans la grille « traumatisme crânien »
- ⊕ Remplis par le répondant du dossier des services aux étudiants handicapés

9. Grille du service d'orientation (cégep de Sainte-Foy)

- ⊕ Outil maison d'identification des besoins en lien avec la consultation en orientation
- ⊕ Variables/composantes mesurées : expériences et attentes personnelles et scolaires
- ⊕ 14 énoncés à cocher
- ⊕ Rempli lors de la première consultation

10. Grille du service de psychologie (cégep de Sainte-Foy)

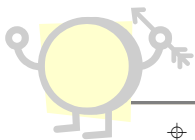
- ⊕ Outil maison d'identification des besoins en lien avec la consultation en psychologie
- ⊕ Variables/composantes mesurées : motifs de la consultation (évaluation, information, référence, difficultés scolaires, difficultés relationnelles, difficultés personnelles, projet de s'enlever la vie ou tentative de suicide, impulsions agressives, autres)
- ⊕ 7 énoncés à cocher
- ⊕ Rempli lors de la première consultation

11. Inventaire d'anxiété de Beck

- ⊕ Outil validé d'évaluation de la gravité des symptômes d'anxiété
- ⊕ 21 items
- ⊕ Temps d'administration : 5-10 minutes
- ⊕ Utilisé de façon complémentaire à l'entrevue clinique
- ⊕ Compilation réalisée par l'intervenant

12. Inventaire de dépression de Beck

- ⊕ Outil validé d'évaluation de la gravité des symptômes dépressifs
- ⊕ 21 items (version abrégée de 13 items)
- ⊕ Temps d'administration approximatif : 5-10 minutes
- ⊕ Utilisé de façon complémentaire à l'entrevue clinique



⊕ Compilation réalisée par l'intervenant

13. Inventaire des acquis précollégiaux (IAP)

- ⊕ Outil psychométrique de prévention, de repérage des étudiants à risque et de conscientisation
- ⊕ Variables/composantes mesurées : caractéristiques personnelles de l'étudiant qui peuvent entraver sa réussite scolaire (comportements, réactions émotives, croyances, attitudes par rapport à certaines activités scolaires et sociales)
- ⊕ 95 items
- ⊕ Temps d'administration : 30 à 50 minutes
- ⊕ Administré à l'arrivée au collégial
- ⊕ Saisie et traitement informatiques
- ⊕ Permet d'obtenir des profils individuels, de groupes-classe et de groupes-programme

14. Je ne suis pas motivé... oui, mais pourquoi ? (cégep de Lévis-Lauzon)

- ⊕ Outil maison d'évaluation des facteurs influençant la motivation aux études
- ⊕ 26 énoncés à cocher
- ⊕ Pour chacun des énoncés cochés, identification par l'étudiant de l'impact sur le niveau de motivation et de l'amélioration qui peut être apportée à la situation
- ⊕ Utilisé dans le cadre du suivi au contrat pédagogique

15. Ma réussite, je m'en occupe ! (cégep de Lévis-Lauzon)

- ⊕ Outil maison d'évaluation de l'expérience collégiale d'un étudiant-e en situation d'échec
- ⊕ Variables/composantes mesurées : facteurs ayant une influence sur la réussite, ressources utilisées, méthodes de travail, attentes et besoins de l'étudiant pour la prochaine session
- ⊕ Énoncés à cocher et quelques questions ouvertes
- ⊕ Rempli systématiquement lors de la signature du contrat pédagogique

16. Processus Résultats Plus

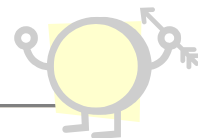
- ⊕ Outil validé de diagnostic et d'intervention en aide à l'apprentissage
- ⊕ Variables/composantes mesurées : cognitives, personnelles et affectives pouvant influencer l'apprentissage
- ⊕ 85 items
- ⊕ Temps d'administration : 20 à 30 minutes
- ⊕ Administré en groupe lors de la remise d'un résultat d'examen
- ⊕ Saisie et traitement informatiques
- ⊕ Permet d'obtenir des profils individuels et de groupe

17. Procrastination Assessment Scale-Students (PASS)

- ⊕ Outil mesurant la sévérité de la procrastination envers les tâches scolaires
- ⊕ Variables/composantes mesurées : la fréquence et le degré, ainsi que les raisons cognitives et comportementales de la procrastination
- ⊕ Administration préalable à la participation à un atelier de groupe sur la procrastination

18. Questionnaire-bilan sur ma situation scolaire (cégep de Limoilou)

- ⊕ Outil maison d'évaluation systématique et d'intervention auprès des étudiants en situation d'échec
- ⊕ Variables/composantes mesurées : gestion du temps, méthodes de travail, stress/anxiété, affirmation de soi/identité, orientation, adaptation aux études, perception des études, effort/persévérance, difficultés d'apprentissage, relations avec les professeurs, réseau social/sentiment d'appartenance, santé physique et mentale, situation socio-économique et événements circonstanciels
- ⊕ 56 items
- ⊕ La compilation peut être réalisée par l'étudiant à l'aide d'une fiche de compilation des résultats
- ⊕ Document « Des moyens pour réussir » permettant d'identifier les actions personnelles et les ressources au collège liées à chaque facteur du questionnaire



19. Questionnaire d'autoévaluation du service d'orientation (cégep de Sainte-Foy)

- ⊕ Outil maison d'évaluation permettant d'identifier les besoins d'un étudiant
- ⊕ Variables/composantes mesurées : choix de carrière, techniques conduisant à la réussite et développement des compétences personnelles
- ⊕ 39 énoncés à cocher
- ⊕ Rempli par les étudiants en situation d'échec (première occurrence)
- ⊕ Liens avec des ateliers offerts au collège

20. Questionnaires des enseignants (cégep de Limoilou)

- ⊕ Outil maison permettant d'obtenir un profil général de la situation des étudiants
- ⊕ Produits par certains enseignants afin de connaître les étudiants et de pouvoir suggérer de consulter un intervenant si nécessaire
- ⊕ Administré en groupe
- ⊕ La compilation et l'analyse peuvent être réalisées de façon conjointe avec certains intervenants afin de définir les stratégies d'intervention

21. Questionnaire du service d'orientation (collège François-Xavier-Garneau)

- ⊕ Outil maison descriptif de plusieurs éléments en lien avec la démarche d'orientation
- ⊕ Variables/composantes mesurées : loisirs, expériences de travail, situation scolaire, santé, situation familiale
- ⊕ Questions ouvertes et fermées
- ⊕ Préalable à une consultation au service d'orientation

22. Questionnaires par programme du service d'orientation (cégep de Lévis-Lauzon)

- ⊕ Outils maison descriptifs des caractéristiques des étudiants en lien avec leur programme
- ⊕ Visent à repérer les étudiants à risque sur le plan de la réussite dans leur programme
- ⊕ Variables/composantes mesurées : connaissance du programme, aptitudes en lien avec le programme, motivation, investissement dans les tâches scolaires et perception de l'avenir
- ⊕ 16 à 18 items (selon le programme ; sciences humaines, informatique, techniques administratives)
- ⊕ Administrés en groupe, avec la possibilité d'obtenir des profils individuels

23. Test mesurant les sources et les indicateurs de la motivation scolaire (TSIMS)

- ⊕ Outil de mesure de la motivation scolaire des étudiants
- ⊕ Variables/composantes mesurées : perception de sa compétence, perception de l'importance de la tâche, engagement cognitif, participation et contrôlabilité de la tâche
- ⊕ Versions papier-crayon et informatisée
- ⊕ Temps d'administration de la version informatisée : 20 minutes
- ⊕ 83 items